

Givaudan<sup>®</sup>

Rapport Annuel 2004



*Creating  
Sensory  
Advantage.*

## Chiffres clés

en millions de francs suisses, sauf pour le bénéfice par action	Actuel		Pro forma <sup>a</sup>
	2004	2003	2003
Chiffre d'affaires	2'680	2'715	2'715
Bénéfice d'exploitation	484	340	415
en % du chiffre d'affaires	18,1%	12,5%	15,3%
Bénéfice net	350	216	291
EBITDA <sup>b</sup>	588	521	521
Bénéfice par action – de base (CHF)	46,36	27,03	36,41
Bénéfice par action – dilué (CHF)	46,02	26,93	36,24
Total des actifs	4'299	4'548	
Total des dettes	2'034	1'962	
Total des fonds propres et intérêts minoritaires	2'265	2'586	
Nombre d'employés	5'901	5'981	

a) Le Groupe a anticipé l'adoption de IFRS3 "Regroupements d'entreprises", IAS36 "Dépréciation d'actifs" (révisée en 2004) et IAS38 "Immobilisations incorporelles" (révisée en 2004) avec entrée en vigueur effective au 1er janvier 2004 (voir note 2.20 des états financiers consolidés). L'amortissement du goodwill pour l'exercice 2003 se montait à CHF 75 millions.

b) EBITDA: **E**arnings **B**efore **I**nterest (and other financial income), **T**ax, **D**epreciation and **A**mortisation. Bénéfice avant intérêts (et autres produits financiers), impôts et amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles. Ceci correspond au bénéfice d'exploitation avant déductions pour amortissements corporels et incorporels.

## Ventes par Divisions

### Ventes Arômes 60%

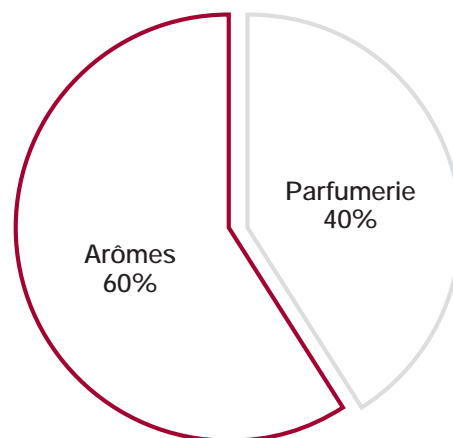
CHF 1'607 millions  
 -0,2% en francs suisses  
 +3,5% en monnaies locales

### Ventes Parfumerie 40%

CHF 1'073 millions  
 -2,8% en francs suisses  
 +0,4% en monnaies locales

### Chiffre d'affaires total

CHF 2'680 millions  
 -1,3% en francs suisses  
 +2,2% en monnaies locales





### Lotus bleu d'Inde

Le Lotus bleu de l'Inde (*Nymphaea stellata*), comme le vrai lotus (*Nelumbo nucifera*), est une plante sacrée aux riches dimensions culturelles et spirituelles. Dans l'hindouisme et le bouddhisme, le lotus est symbole de création divine. Ses magnifiques fleurs bleu lavande n'éclatent que l'espace de trois jours et ne restent ouvertes que du lever du soleil aux premières heures de l'après-midi, pour se refermer alors jusqu'au lendemain. Elles émettent un parfum riche, capiteux, aux notes florales/d'ionone et florales/aromatiques, que l'on dirait conçu spécialement pour un parfum féminin très sensuel.

Il est fascinant de constater qu'une espèce très proche, dotée d'une odeur similaire, le Lotus bleu du Nil (*Nymphaea caerulea*), jouait un rôle de premier plan dans les études astrophysiques de l'univers dans l'Égypte ancienne. Selon le mythe, le dieu du Soleil, Râ, était né dans cette fleur.

Selon une ancienne légende hindoue, le dieu et héros Rama eut un jour à offrir 108 fleurs de lotus bleu lors d'un rituel avant d'aller livrer bataille. Or, il ne put en réunir que 107: ne sachant que faire, il s'appréta à sacrifier l'un de ses yeux, qu'il avait bleus comme la fleur de lotus.

Touchée par sa dévotion, la déesse Durga lui apparut et le bénit en lui donnant le pouvoir de triompher sur les forces du mal au cours de la bataille.

Depuis, les hindous célèbrent la victoire de Rama sur le mal lors de la fête des lumières, Diwali.

Tous les ans, les foyers hindous honorent ainsi la déesse Durga en lui offrant 108 fleurs de lotus.

# Table des matières

Message du Président	2
Message du Directeur général	6
Division Parfumerie	11
Parfumerie fine	13
Parfums pour les produits de consommation	14
Ingrédients de parfumerie	15
Division Arômes	17
Asie-Pacifique	19
Europe, Afrique et Moyen-Orient	20
Amérique du Nord	20
Amérique latine	21
Recherche et Développement	23
Parfumerie	25
Arômes	26
Biotechnologies	28
Fonctions centrales	33
Ressources humaines	34
Sécurité et protection de l'environnement	35
Gouvernement d'entreprise	37
Finance	53
Analyse de la situation financière	54
Etats financiers consolidés	56
Compte de résultat consolidé	56
Bilan consolidé	57
Variation des fonds propres consolidés	58
Flux de trésorerie consolidés	59
Annexes aux états financiers consolidés	60
Rapport du réviseur des comptes consolidés	93
Comptes annuels de Givaudan SA (Holding du Groupe)	94
Compte de résultat	94
Bilan	95
Annexes aux comptes annuels	96
Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan de Givaudan SA	100
Rapport de l'organe de révision de Givaudan SA	101
Givaudan dans le monde	102
Contact/Crédits	104

## Message du Président



Cher actionnaire,

2004 est le cinquième exercice du groupe Givaudan depuis son indépendance. Les résultats de la société ont une fois de plus enregistré des améliorations, confirmant sa position de leader dans l'industrie des parfums et des arômes. Tous les critères des analystes financiers affichent des progressions marquées, du chiffre d'affaires (+4%<sup>1)</sup> et bénéfice d'exploitation (+17%), au bénéfice avant amortissements, ou EBITDA (+13%) et au bénéfice net (+20%). La solide position financière est aussi soulignée par des fonds propres représentant 53% du total du bilan, par l'échéance à long terme de l'endettement et par le niveau élevé du flux de la trésorerie. Le rendement des actifs opérationnels a atteint 29% (hors goodwill).

Les résultats de l'exercice 2004 confirment donc la tendance très favorable observée constamment depuis l'entrée de Givaudan à la bourse suisse. Si l'on compare l'évolution du cours de l'action Givaudan (incluant les dividendes distribués) avec celui de l'ensemble des entreprises composant l'index du marché suisse (SMI) entre le 8 juin 2000, date de la première cotation, et le 31 décembre 2004, Givaudan sort nettement gagnant. Car si le SMI a perdu 22% sur cette période, l'action Givaudan, elle, a progressé de 54% (contre 28%, 10% et 2% pour les trois entreprises suivantes). Le dividende par action est passé de CHF 6,50 à 16,30 (comme proposé à l'Assemblée Générale, y inclus dividende extraordinaire).

Des résultats aussi positifs sur le long terme ne peuvent s'expliquer par la seule chance. Ils sont aussi le reflet de la clarté des objectifs, la cohérence avec laquelle nous appliquons

nos stratégies, la qualité de l'équipe de Direction et d'un excellent travail d'équipe. Ce rapport étant le dernier qu'il m'est donné de présenter à mes actionnaires, je tiens à profiter de cette occasion pour remercier et exprimer toute l'estime que je porte aux membres du Conseil d'Administration pour les échanges intenses et les débats soutenus que nous avons eus, au Comité Exécutif, qui gère avec un dévouement et une flexibilité remarquables cette entreprise véritablement internationale qu'est Givaudan, ainsi qu'à chacune et chacun de nos collaboratrices et collaborateurs à travers le monde, car tous ont contribué à notre réussite.

Ce sont ces équipes de femmes et hommes passionnés, dans le monde entier, qui, sous la bannière de Givaudan, ont atteint ces résultats hors du commun qui leur valent aujourd'hui mes félicitations. Ce sont eux qui ont mis en place un riche pipeline de produits innovants, une logistique rationalisée, une plus grande intimité avec les clients et des services de grande qualité, clé de la réussite.

Plusieurs caractéristiques de notre entreprise ont contribué à cette réussite: un Conseil d'Administration réduit et efficace, avec sept membres seulement, un Comité Exécutif allégé et flexible, un programme de rémunération visant la performance, une planification de la succession soigneusement élaborée et appliquée, mais aussi la volonté de trouver un équilibre entre discipline budgétaire et promotion de la recherche et du développement.

1) en monnaies locales, excluant les ventes d'ingrédients de parfumerie éliminés du portefeuille

Lors de l'Assemblée Générale du 16 avril 2004, les actionnaires ont approuvé la proposition du Conseil d'Administration d'annuler 200'000 actions ayant été rachetées dans le cadre de notre second programme de rachat d'actions. Dans le cadre de ce programme, 400'000 actions ont encore été rachetées jusqu'à la fin du mois de février 2005. Le Conseil d'Administration recommandera, lors de la prochaine Assemblée Générale, qui se tiendra le 27 avril prochain, de procéder à une nouvelle réduction du capital, à hauteur du volume d'actions rachetées d'ici cette date.

Au vu de ces excellents résultats, plus particulièrement du niveau élevé du flux de trésorerie et des liquidités, le Conseil d'Administration proposera à ses actionnaires une augmentation de 10% du dividende ordinaire, soit un dividende par action de CHF 9,80. C'est la quatrième augmentation consécutive du dividende depuis le spin-off de Givaudan en 2000. En outre, le Conseil proposera de nouveau le versement d'un dividende extraordinaire de CHF 6,50 par action, soit un paiement total aux actionnaires de CHF 16,30 par action. Ce dividende extraordinaire résulte du fait que nous avons de nouveau réalisé une partie de notre portefeuille de titres, afin de distribuer les liquidités ainsi générées à nos actionnaires. Depuis son entrée en Bourse, la valeur créée par Givaudan pour ses actionnaires, sous forme de dividendes et d'appréciation de son titre boursier, a atteint CHF 1'860 millions. En dépit d'une généreuse distribution de liquidité par le biais des dividendes et des rachats d'actions, le Groupe conserve la marge d'action nécessaire pour faire face à toute opportunité d'acquisition intéressante.

Après s'être penché en 2003 sur les marchés asiatiques à forte croissance, le Conseil d'Administration a examiné, lors de sa réunion de septembre 2004, les plans d'expansion du Groupe aux États-Unis, premier marché de notre branche. Ce fut pour les administrateurs l'occasion d'avoir une perception plus directe de nos activités en Amérique du Nord (notamment dans notre nouveau Centre de Parfumerie fine, à New York, et dans notre site de Mt. Olive), puis de prendre part à l'inauguration de notre nouveau centre de développement culinaire de Cincinnati, pierre angulaire de la stratégie mondiale de Givaudan en entremets salés.

L'an dernier, je vous annonçais mon intention de me retirer du Conseil d'Administration lors de l'Assemblée Générale de 2005. Nous nous sommes donc attachés, à planifier dans une perspective à long terme la succession des membres du Conseil et des principaux dirigeants, sujet auquel nous avons consacré trois réunions extraordinaires. Le Conseil d'Administration a décidé d'élire, le 27 avril 2005, au poste de Président, notre excellent Directeur général, le Dr. Jürg Witmer, qui a joué un rôle central dans la réussite de Givaudan et prouvé qu'il était un capitaine capable de prendre des décisions dans les moments difficiles. Sa longue expérience en Asie, marché qui connaît la plus forte croissance, son expérience de longue date dans le domaine de la communication d'entreprise, mais aussi ses capacités hors du commun à s'adapter à toutes les situations font de lui le successeur idéal, garant de la continuité, de la stabilité et du succès. Je ne doute pas un seul instant que sous sa présidence, Givaudan continuera à prospérer, dans l'intérêt de nos actionnaires, de nos clients et de nos employés.

Le Conseil d'Administration a procédé, l'an passé, à d'importantes nouvelles nominations, afin de préparer votre entreprise à sa croissance future. M. Michael Carlos a été désigné comme nouveau Président de la Division Parfumerie et M. Matthias Währen a pris ses nouvelles fonctions de Directeur financier le 1er janvier 2005. Je voudrais en profiter pour remercier son prédécesseur, M. Othmar Vock, pour l'engagement personnel exceptionnel dont il a fait preuve en faveur de Givaudan et pour son intégrité exemplaire. Aucun de ses collègues n'oubliera les onze ans qu'il a consacrés à faire de Givaudan un leader dans la gestion des coûts, de l'optimisation financière et de l'intégration des acquisitions. Je suis fier d'avoir travaillé à ses côtés pendant deux décennies et je ne doute pas que son successeur, M. Matthias Währen, après une remarquable carrière internationale dans l'industrie pharmaceutique et chimique, saura faire fructifier ce précieux héritage et détecter de nouveaux domaines de création de valeur.

Mais la décision la plus importante prise par le Conseil d'Administration, au terme d'un examen poussé, aura été celle de nommer M. Gilles Andrier, qui dirige actuellement nos activités mondiales de Parfumerie fine, en qualité de prochain Directeur Général à compter du 28 avril 2005. M. Andrier a rejoint Givaudan en 1993 et a su se doter d'un large éventail de compétences aux différents postes qu'il a occupés dans le Groupe. Afin d'assurer la continuité, le Dr. Jürg Witmer assistera son successeur jusqu'à l'Assemblée Générale de 2006. D'autre part, M. Peter Kappeler, président de la Banque Cantonale de Berne (BEKB), qui a une grande

expérience des marchés financiers, sera proposé pour rejoindre le Conseil d'Administration lors de notre prochaine Assemblée Générale.

Si nous regardons vers l'avenir, l'environnement économique restera délicat en 2005. Je m'attends à un marché demeurant instable et à la poursuite du mouvement de consolidation, tant parmi nos clients que dans notre industrie. Il nous faudra donc déployer une grande flexibilité pour conserver notre leadership dans la branche et maintenir la dynamique de notre croissance, ainsi que nos marges. Je ne doute pas que la forte position financière de notre Groupe ainsi que sa Direction expérimentée permettront une fois de plus à Givaudan de délivrer à ses actionnaires et à ses clients une valeur supérieure au reste du marché.

**Dr Henri B. Meier**  
Président



## Message du Directeur général



En 2004, Givaudan a généré une croissance supérieure à celle du marché, et ce dans ses deux divisions, dans un environnement qui n'affiche toujours pas les signes d'une reprise économique. Si l'on exclut les ventes des Ingrédients de parfumerie qui ont été éliminés de notre portefeuille, la croissance du Groupe a été de 4% en monnaies locales. En francs suisses, le chiffre d'affaires affiche un recul de 1,3% à 2'680 millions résultant principalement de la dévaluation du dollar US face au franc suisse, monnaie de consolidation de l'entreprise. La croissance des ventes doit être mise en regard des fortes performances de l'exercice précédent, qui avait vu les ventes du Groupe progresser de 9% en monnaies locales. Le chiffre d'affaires de la division Parfumerie croît de 4,8% en monnaies locales, ce qui souligne une nouvelle performance remarquable de la Parfumerie fine et, pour la troisième année consécutive, une solide avancée des Parfums pour les produits de consommation. Les ventes en Ingrédients de parfumerie continuent d'être affectées par la suppression de la vente de commodités, conformément à notre stratégie qui consiste à se recentrer sur notre production de molécules à plus forte valeur ajoutée. La division Arômes enregistre une croissance de 3,5% en monnaies locales, avec un chiffre d'affaires de CHF 1'607 millions, soit un léger déclin en francs suisses. Les quatre grandes zones ainsi que tous les segments d'activité affichent une croissance positive de leurs ventes en monnaies locales.

En janvier 2004, nous avons annoncé un programme ambitieux visant à améliorer nos marges d'exploitation dans tous les domaines d'activité. Ce programme a été mis en œuvre tout au long de l'année et a atteint ses objectifs, avec un impact positif sur nos marges. Les programmes en cours

nous permettront de faire de nouvelles économies en 2005. En 2004, la marge brute de Givaudan est passée à 47,8%, contre 46,1% pour l'exercice précédent. Le bénéfice d'exploitation de 2004 a été affecté par la fermeture annoncée de nos activités Arômes de Barneveld et de Tremblay, qui a entraîné des coûts de restructuration supplémentaires pour CHF 21 millions. En termes comparables, le bénéfice d'exploitation est passé de CHF 415 à CHF 484 millions; cela représente, si l'on exclut l'amortissement du goodwill, une marge d'exploitation de 18,1% contre 15,3% en 2003. Le bénéfice net, lui, augmente de 20%, en termes comparables, pour atteindre CHF 350 millions.

Alors que cette année Givaudan est parvenu à améliorer sa position sur le marché, tout en procédant à un programme d'amélioration de ses marges, nous avons poursuivi sans fléchir notre stratégie d'investissement, afin de soutenir la croissance future de nos ventes et de continuer d'améliorer notre productivité dans les domaines à fort potentiel. La division Arômes a ouvert trois nouveaux centres culinaires à Singapour, Cincinnati et Kempthal (Suisse), renforçant ainsi ses capacités dans le domaine des entremets salés et des services alimentaires à travers le monde. Outre la création et l'application de notes de tête, ces centres sont à même de tester les arômes dans des conditions industrielles grâce à leurs cuisines-laboratoires et autres installations pilotes. Afin de mieux servir nos clients des marchés émergents, les centres de création en Arômes situés au Mexique pour l'Amérique latine, et à Vienne pour l'Europe de l'Est, ont été agrandis. Nous avons, de plus, entrepris en novembre la construction d'un nouveau centre de technologie, création et production pour Arômes à Shanghai. Dans la division Parfumerie, nos capacités de production de

spécialités chimiques ont été accrues avec l'achèvement d'une nouvelle unité multifonctions à Vernier (Suisse), élargissant ainsi le potentiel né des investissements de l'année dernière dans ce domaine. Notre centre de Parfumerie fine de New York a étendu ses capacités pour mieux servir encore le marché en pleine croissance des produits en distribution spécialisée. Tant en Arômes qu'en Parfums, de nouveaux investissements ont été réalisés dans l'automatisation de nos activités de mélange et de production d'échantillonnage, afin d'améliorer constamment notre productivité.

Pour créer de la valeur de façon continue, il est nécessaire de développer une vision à long terme, de respecter l'environnement et d'agir comme partenaire responsable de ses clients et de ses actionnaires. Notre aptitude à fournir une innovation sensorielle est fondamentale. Nous avons fait preuve de nos capacités en recherche et en création lors de la Journée des investisseurs, qui s'est tenue à Shanghai en novembre. Le grand nombre de nouveaux contrats obtenus dans tous nos segments d'activité atteste que nos clients apprécient la gamme étendue de nos capacités d'innovation, notamment notre portefeuille de molécules en développement et d'ingrédients innovants, le lancement de technologies d'encapsulation nouvelles pour nos applications en Arômes et Parfums, nos outils de création et le développement de nouvelles matières naturelles issues de nos expéditions dans la nature.

L'intérêt croissant de la recherche académique et du grand public pour la connaissance des mécanismes de l'olfaction s'est traduit par la remise du prix Nobel de médecine à deux éminents chercheurs de ce domaine. Richard Axel et

Linda Buck ont découvert une grande famille de quelques 1'000 gènes donnant naissance à une quantité de protéines olfactives. Leur travail de pionniers a ouvert la voie à la compréhension de l'odorat. Les scientifiques des deux centres de recherche fondamentale de Givaudan sont activement impliqués dans la connaissance du système olfactif et dans la description des récepteurs, tant par leurs travaux internes que par leur collaboration avec des partenaires externes. Ils étudient notamment la façon dont les neurones des récepteurs olfactifs différencient plusieurs substances odorantes du bois de santal et les récepteurs de l'amertume chez l'homme, stimulés par des édulcorants de synthèse. Ces découvertes déboucheront sur des applications commerciales au cours des prochaines années.

Maintenir ce rythme soutenu d'innovation exige un cadre qui favorise la créativité, identifie et rétribue le talent, tout en conservant une discipline stricte dans la gestion des coûts. Notre programme de gestion des talents a été de nouveau amélioré avec le lancement d'un nouveau plan de rémunération à la performance, permettant de mieux aligner les objectifs individuels avec les priorités de l'entreprise, et de mieux reconnaître et rétribuer les contributions individuelles aux performances du Groupe.

Il serait impossible d'équilibrer les résultats à court terme dans un environnement hautement concurrentiel et d'atteindre une croissance organique profitable sans une force de travail fortement motivée et très professionnelle. Je tiens à remercier toutes nos collaboratrices et collaborateurs, à travers le monde, pour l'engagement et la passion dont ils font preuve dans le renforcement de notre position sur le marché, tout en menant

à bien un ambitieux programme d'amélioration des marges. Je voudrais plus particulièrement faire part de ma gratitude personnelle envers notre ancien directeur financier, Othmar Vock, parti en retraite à la fin de l'année, qui a joué un rôle primordial dans la réussite et la croissance de notre Groupe au cours de ces 11 dernières années. Je tiens aussi à exprimer mon profond respect et mes remerciements à notre Président, le Dr Henri B. Meier, qui se retirera lors de notre prochaine Assemblée Générale. J'ai conscience qu'il ne sera pas facile de lui succéder, mais je sais que nous pourrons compter sur sa sagesse et son expérience au cours des prochaines années. J'ai hâte de travailler avec le successeur qui m'a été désigné, Gilles Andrier, pour continuer sur la voie de la création de valeur.

Givaudan fera de son mieux pour être la première source de leadership sensoriel pour ses clients dans ces prochaines années. Tout en restant concentrés sur la croissance organique profitable, nous continuerons de prendre une part active au regroupement de la branche, si des opportunités créatrices de valeur se présentent à nous. L'environnement demeure instable; il sera donc important de conserver une certaine flexibilité, de nous recentrer sur nos compétences-clés et de rester à la pointe de l'innovation sensorielle. Je suis fier de l'équipe de professionnels qui a fait de Givaudan le leader de sa branche et suis persuadé que nous saurons défendre notre position sur le marché et fournir à nouveau de bons résultats en 2005.

**Dr Jürg Witmer**

Directeur général

## Division Parfumerie

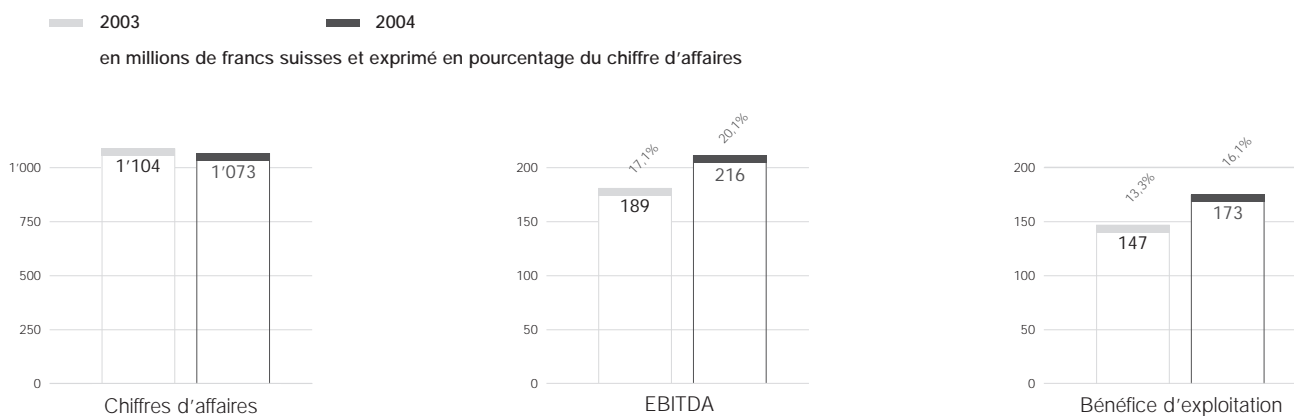


### Fleur d'Ashoka

L'Ashoka (*Saraca indica*) pousse en Inde, où il figure en bonne place parmi les arbres les plus sacrés des hindous. Symbolisant l'amour, il est associé au dieu du désir Kama, équivalent de notre Cupidon. On raconte que celui-ci piquait une fleur d'Ashoka, de manguier, de Navamallika (*Ixora parviflora*), de Lotus sacré (*Nelumbo nucifera*) et de Lotus bleu (*Nymphaea stellata*) à la pointe de ses flèches, tirées à l'aide d'un arc en canne à sucre, afin d'éveiller les cinq sens de ses victimes.

Les fleurs de l'Ashoka, très odorantes et d'un bel orange vif qui vire au rouge après une journée environ, éclosent en début d'année, ce qui leur vaut en Inde du Sud le nom de Messenger du Printemps. Dans la poésie sanscrite, cet arbre sacré est d'une nature si sensible qu'il suffit qu'une belle femme l'effleure de la main pour qu'il fleurisse. L'Ashoka joue aussi un rôle capital depuis toujours dans la médecine ayurvédique et la phytothérapie. Pour cette raison on le trouve non seulement à l'état sauvage dans de

nombreuses régions de l'Inde, mais aussi cultivé dans les jardins. Nous avons eu la chance d'en trouver un en fleur, dans l'arboretum du célèbre Jardin botanique Lal Bagh à Bangalore. Nous avons pu en capturer l'odeur florale, très diffusive et captivante, qui évoque un superbe bouquet de lis et de freesias.



EBITDA: **E**arnings **B**efore **I**nterest (and other financial income), **T**ax, **D**epreciation and **A**mortisation. Bénéfice avant intérêts (et autres produits financiers), impôts et amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles. Ceci correspond au bénéfice d'exploitation avant déductions pour amortissements corporels et incorporels.

En 2004, le chiffre d'affaires de la division Parfumerie a progressé de 4,8% en monnaies locales et de 1,4% en francs suisses, si l'on exclut les ingrédients dont la vente a été interrompue.

Le chiffre d'affaires total de la division s'élève à CHF 1'073 millions, soit une croissance de 0,4% en monnaies locales et un recul de 2,8% en francs suisses.

Sur un marché hautement concurrentiel, la Parfumerie fine a, une fois de plus,

enregistré une croissance à deux chiffres, alors que les Parfums pour les produits de consommation ont continué de progresser fortement, pour la troisième année consécutive. Le chiffre d'affaires des Ingrédients de parfumerie a baissé, du fait de la cessation de l'activité Ingrédients de base, conformément à la stratégie de Givaudan, qui entend se concentrer sur des molécules à forte valeur ajoutée. Les Ingrédients de spécialités ont, quant à eux, atteint une croissance à deux chiffres.

Le bénéfice d'exploitation de la division a atteint CHF 173 millions, entraînant une hausse de la marge d'exploitation à 16,1% contre 13,3% en 2003. Cette performance résulte des actions prises dans le cadre de notre projet d'amélioration des marges, annoncé en janvier 2004. C'est aussi le résultat de l'optimisation de notre mix de produits, amélioré par la forte croissance des segments Parfumerie fine et la plus grande part des ingrédients à forte valeur ajoutée.

Les importants investissements au cours de l'année ont inclus la reconversion de notre ancien site de filtres solaires de Vernier (Suisse) en unités polyvalentes destinées à la production de spécialités, mais aussi une forte augmentation de la capacité de production de nos salles de mélange en Suisse et en Chine. Une installation robotisée, à la pointe de la technologie, permettant une production hautement efficace d'échantillons et de lots de petite taille a été installée à Shanghai. Cet investissement doit permettre un service "best in class" pour nos clients dans cette région à forte croissance.

### Parfumerie fine

Le marché européen de la Parfumerie fine est resté peu animé. Le marché nord-américain n'a pas non plus renoué avec la reprise attendue, en dépit d'un nombre très élevé de nouveaux lancements au dernier trimestre.

Malgré cet environnement peu favorable, le chiffre d'affaires de l'activité Parfumerie fine de Givaudan a continué d'afficher une croissance à deux chiffres pour la deuxième année consécutive, entraînée par plusieurs nouveaux lancements et la forte progression de la zone des Amériques. Cette dernière confirme l'impact de l'investissement continu de Givaudan dans le talent créatif, visant un succès à long terme auprès de ses clients. Ces bons résultats ont été appuyés par l'ouverture récente de centres de création à New York et à Paris, qui permettent une plus grande proximité avec le client.

Parmi les nouvelles créations des parfumeurs de Givaudan ayant contribué à la croissance de nos ventes en 2004 figurent les parfums suivants:

Parfums pour femme

- *"Mac Creations – MV5"*  
MAC / Estée Lauder
- *"Ralph Cool"*  
Ralph Lauren / L'Oréal
- *"Mary Kate & Ashley"*  
Coty
- *"Goddess"*  
Avon
- *"Smile"*  
Avon
- *"Eau des Merveilles"*  
Hermès
- *"Black Code"*  
Giorgio Armani / L'Oréal
- *"Love in Paris"*  
Nina Ricci / Puig
- *"Versace Crystal Noir"*  
Gianni Versace / Giver Profumi
- *"Eau de Jade"*  
Giorgio Armani / L'Oréal
- *"Joyful Cindy Crawford"*  
Cosmopolitan / Wella

## Parfums pour homme

- “*Hummer*”  
Riviera
- “*Realities*”  
Liz Claiborne
- “*R.P.M for men*”  
Avon
- “*Burberry Brit for Men*”  
Inter Parfums
- “*London Men*”  
Paul Smith / Inter Parfums
- “*Fire & Ice Men*”  
Bogner / Cosmopolitan / Wella
- “*High Speed*”  
Bogner / Cosmopolitan / Wella

Lors de la dernière cérémonie annuelle des prix “FiFi” de la *Fragrance Foundation*, qui s’est tenue à New York, les créations de Givaudan ont, une nouvelle fois, figuré parmi les vainqueurs: *Burberry Brit for Women* a reçu le FiFi dans la catégorie *Luxury Women*, tandis que *Burberry Brit for Men* a été nommé dans la catégorie du meilleur parfum pour homme par le magazine *Allure*. Toujours à New York, *Ralph Lauren Blue* s’est vu décerner le prix du public (*Consumers Choice*) par *Cosmopolitan* et *CosmoGirl*.

En dépit de la conjoncture, Givaudan est bien positionné pour assurer la croissance de son activité Parfumerie fine, en avance sur le reste du marché et la concurrence, grâce au lancement de nouveautés récentes et à un fort pipeline de projets.

## Parfums pour les produits de consommation

Notre activité de Parfums pour les produits de consommation a confirmé la tendance des trois dernières années, devançant le reste du marché avec une forte croissance à un chiffre. Cette performance a été réalisée en dépit d’un marché difficile, à faible croissance, et d’une pression toujours aussi forte sur les prix. Tous les segments de cette activité sont en hausse, avec en tête les produits d’entretien et les parfums d’ambiance, suivis des produits de soins pour cheveux, des savons et des détergents.

Le marché nord-américain enregistre une fois encore une croissance à deux chiffres, grâce à une série de nouveaux contrats importants, signés dans tous les segments. Les récents investissements dédiés au segment des produits d’entretien et des bougies ont continué à fournir un retour satisfaisant. Notre collaboration avec un client majeur dans le domaine des parfums d’ambiance a été couronnée par le lancement d’un nouveau diffuseur de



parfum hautement innovant, destiné à la vente au détail. L'Amérique Latine enregistre, elle aussi, une croissance à deux chiffres, entraînée par de très fortes ventes au Brésil et au Mexique. L'Europe conserve une bonne dynamique de croissance, alors que l'Afrique et le Moyen-Orient se distinguent également par une progression à deux chiffres. Dans la zone Asie-Pacifique, les ventes ont stagné, du fait de l'arrêt de plusieurs produits majeurs, mais l'élargissement constant de notre base de clients et le nombre élevé de nouveaux contrats font que Givaudan est bien placé pour renouer avec la croissance dans cette région du monde.

### Ingrédients de parfumerie

L'abandon conscient de la vente de plusieurs ingrédients a négativement influencé le chiffre d'affaires de notre activité Ingrédients de parfumerie de CHF 46 millions par rapport à 2003. En revanche, les ingrédients pour spécialités ont bénéficié d'une croissance à deux chiffres, conformément à la stratégie de Givaudan qui consiste à se recentrer sur la production de molécules à plus forte valeur ajoutée. Les ingrédients de base conservés dans notre portefeuille ont dû faire face à une forte concurrence tant de la part des acteurs en place sur le marché que de nouveaux entrants dans la branche.

Deux spécialités brevetées, jusqu'ici captives, ont été offertes à nos clients tiers: le *Javanol*, la plus puissante molécule de bois de santal disponible sur le marché, qui affiche des ventes prometteuses, et la *Pharaone 10*, une note d'ananas vert hautement substantive, qui a suscité un fort intérêt, et donc de bonnes ventes, notamment pour des applications en Parfumerie fine.

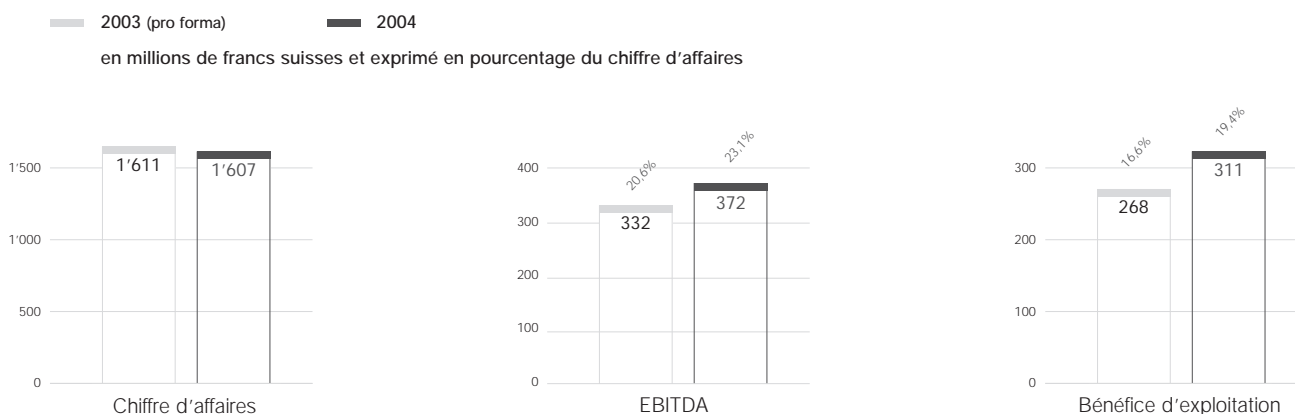
## Division Arômes



### Le curry

Qui ne connaît pas, aujourd'hui, le curry, élément emblématique de la cuisine du sous-continent indien? En Grande-Bretagne, "curry" a même fini par désigner pratiquement tout indien, alors que la plupart des habitants du sous-continent n'emploieraient pas ce mot, réservé en principe à un plat de viande, de poisson ou de légumes, accommodé d'une sauce épicée et servi avec du riz ou du pain.

Aujourd'hui, la poudre de curry disponible dans les épiceries du monde entier se compose invariablement d'un mélange d'épices en proportions variables, qui fut créé à l'époque coloniale pour tenter de recréer les saveurs de la cuisine indienne dans les foyers britanniques. Il se compose principalement de coriandre, curcuma, cumin, moutarde, fenugrec, cardamome, muscade, piment rouge, cannelle et clou de girofle.



Le Groupe a anticipé l'adoption de IFRS3 "Regroupements d'entreprises", IAS36 "Dépréciation d'actifs" (révisée en 2004) et IAS38 "Immobilisations incorporelles" (révisée en 2004) avec entrée en vigueur effective au 1er janvier 2004 (voir note 2.20 des états financiers consolidés). L'amortissement du goodwill pour l'exercice 2003 se montait à CHF 75 millions.

EBITDA: **E**arnings **B**efore **I**nterest (and other financial income), **T**ax, **D**epreciation and **A**mortisation. Bénéfice avant intérêts (et autres produits financiers), impôts et amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles. Ceci correspond au bénéfice d'exploitation avant déductions pour amortissements corporels et incorporels.

En 2004, la division Arômes a enregistré un chiffre d'affaires de CHF 1'607 millions, soit une croissance de 3,5% en monnaies locales et un léger déclin en francs suisses. Nos quatre régions et tous nos segments d'activité ont connu une croissance positive de leur chiffre d'affaires sur l'année, le taux le plus élevé nous venant d'Amérique latine. De fortes hausses ont également été atteintes en Asie-Pacifique et en Amérique

du Nord. Les segments de la confiserie et des produits laitiers sont ceux ayant le plus progressé.

Sur une base comparable, notre marge d'exploitation a augmenté, progressant de 16,6% à 19,4%. Cette performance résulte principalement des initiatives annoncées en début d'année.

Le début de l'année 2004 a été marqué tant par le développement de nos sites

de création et d'application que par l'ouverture du nouveau Centre Culinaire de Singapour. Son équivalent en Amérique du Nord, situé à Cincinnati (États-Unis) et le Centre européen de Développement des Entremets salés de Kemptthal (Suisse) ont tous deux ouvert leurs portes en 2004. Ces trois nouveaux centres uniques d'expertise culinaire viennent renforcer les capacités de Givaudan dans le domaine des entremets salés et des chaînes de

restauration rapide. Ils abritent des cuisines-laboratoires et des installations pilotes pour tester les arômes en conditions industrielles.

Des investissements ont aussi été réalisés pour l'expansion de nos sites de création et d'application en arômes à Cuarnavaca (Mexique). Pour accompagner la croissance rapide du marché chinois, la construction d'un nouveau centre de création, d'application et de production d'arômes a été engagée à Shanghai.

### Asie-Pacifique

Les ventes de la division Arômes ont enregistré de bonnes performances dans la zone Asie-Pacifique. Après un début d'année timide, le chiffre d'affaires a renoué avec une forte croissance sur tous les marchés. Tous les grands segments d'activité ont contribué à ce bon résultat, celui des produits laitiers affichant une croissance à deux chiffres.

La Chine reste l'un des marchés moteurs de la zone, se distinguant à nouveau par un taux de croissance à deux chiffres. Afin d'étayer la rapide expansion à venir sur ce marché, la construction d'un nouveau centre de création, d'application et de production d'arômes a commencé à Shanghai en novembre. Ce centre sera opérationnel en 2006.

La dynamique de croissance du Japon s'est ralentie par rapport aux forts résultats de l'année précédente. En revanche, dans le sous-continent Indien, en Thaïlande, en Indonésie, aux Philippines, en Malaisie et au Vietnam, les ventes ont progressé à un taux significativement

plus élevé que celui du marché local. L'Australie a enregistré une forte croissance à un chiffre.

Le développement de notre site de recherche sensorielle, de création et d'application de Singapour et l'investissement dans notre site de production d'arômes de Fukuroi (Japon) nous dotent des capacités nécessaires pour faire face à l'expansion de nos activités dans cette zone.

## Europe, Afrique et Moyen-Orient (EAMO)

Tous les segments d'activité de la zone EAMO ont affiché de bonnes performances, à l'exception du secteur des boissons, du fait de la fraîcheur de l'été en Europe du Nord et de la forte progression enregistrée l'année précédente. Le segment entremets salés a généré une croissance solide, grâce à une série de nouveaux lancements. Notre collaboration accrue avec les chaînes de restauration rapide a permis une croissance à deux chiffres dans ce segment à fort potentiel. La forte croissance du segment confiserie est due aux chewing-gums et aux produits de panification.

Les pays d'Europe de l'Ouest, du Benelux et la Scandinavie, tout comme l'Espagne, ont généré une croissance supérieure à celle du marché. En France et en Allemagne, Givaudan a maintenu sa position sur le marché, malgré une pression continue sur les prix et la faible demande des consommateurs. Au Royaume-Uni et en Irlande, le segment des boissons a également souffert de la

fraîcheur de l'été et d'une année moins riche en nouveaux lancements que ne l'avait été 2003. Pour sa part, l'Europe de l'Est a enregistré une croissance à deux chiffres. Givaudan récolte ainsi les fruits de ses investissements dans le site de création et d'application de Vienne, qui permet à nos clients de tester localement les nouveaux concepts de produits.

Nos efforts d'amélioration de nos marges nous ont conduits à décider du transfert des activités de mélange de composés aromatiques de Barneveld (Pays-Bas) vers la Suisse et l'Allemagne. Cela a entraîné une nouvelle charge exceptionnelle de restructuration. L'achèvement de ce transfert, prévu pour la fin de l'année 2005, assurera une plus grande efficacité de production à partir de 2006. L'investissement en production d'échantillons automatique et centralisée à Dübendorf (Suisse), permettra par ailleurs d'améliorer le service rendu à nos clients.

## Amérique du Nord

Les ventes d'arômes aux États-Unis et au Canada ont dépassé la moyenne du marché, en dépit d'une forte pression sur les prix. Cette croissance résulte en grande partie de l'investissement de Givaudan dans le développement de produits innovants, notamment dans le domaine de la santé et du bien-être.

Sur le segment des boissons, de nouveaux contrats et une demande accrue en boissons sans alcool et boissons énergétiques ont été les principaux facteurs de la croissance. Le segment de la confiserie a enregistré une forte croissance à un chiffre, résultant de la réussite des produits à base de céréales, des produits de panification et des produits non chocolatés. La croissance soutenue du segment des produits laitiers est due à une forte demande en arômes pour crèmes glacées, surtout la vanille. Les ventes en entremets salés progressent légèrement par rapport à l'an passé. Toutefois, dans ce segment, la croissance du secteur de la restauration rapide a

été en partie affectée par une faible demande de la vente au détail. Les chaînes de restauration rapide offrent de bonnes perspectives d'avenir. En Amérique du Nord, l'intégration d'IBF (*International Bioflavors*) dans notre structure Arômes a été menée à bien. De nouveaux arômes de fromage obtenus à partir de ses procédés enzymatiques ont délivré de bons résultats. Le potentiel de cette technologie se reflète dans un fort pipeline de projets, qui sera encore renforcé par le nouveau Centre Culinaire de Cincinnati.

### Amérique latine

Les ventes d'arômes en Amérique latine ont connu une croissance à deux chiffres pour la deuxième année consécutive. Ce bon résultat souligne la forte présence de Givaudan sur ce continent, la croissance de son portefeuille existant, la conclusion de nouveaux contrats et un environnement économique local plus stable. Tous les marchés importants ont contribué à ces excellents résultats, le Brésil et le Mexique se distinguant par une forte croissance, tandis que l'Argentine entamait sa reprise.

Après plusieurs années de forte expansion sur le marché mexicain, Givaudan a continué d'investir dans ses installations de création et d'application, afin de se doter de meilleures capacités pour le service client et de ressources supplémentaires pour le développement de nouveaux produits.

Le segment entremets salés s'est placé en tête de la croissance dans cette zone, avec un portefeuille de produits étendu, en tirant parti de l'acquisition d'IBF et de FIS. Le segment produits laitiers a renoué avec la croissance, grâce aux nouveaux contrats conclus et à la hausse de la demande. Les segments boissons et confiserie ont affiché une croissance à deux chiffres.

## Recherche et Développement



### La Rose des Nilgiri

Ceux qui ont eu la chance d'admirer la Rose des Nilgiri (*Rosa leschenaultiana*) dans son environnement de montagne naturel la décrivent comme une fleur si luxuriante qu'elle décore les arbres sur une hauteur de 20 à 25 m de longues trainées d'un blanc immaculé, spectacle d'une beauté inoubliable. Le célèbre naturaliste français Leschenault de la Tour la découvrit au début du XIX<sup>e</sup> siècle sur les flancs élevés des collines Nilgiri et des monts Plani, dans le Sud de l'Inde.

Cette variété de rose, la seule à pousser dans cette région tempérée, se reconnaît aisément à ses très grandes fleurs blanches et à son feuillage persistant.

Marchant sur les pas de Leschenault de la Tour, nous avons découvert à notre tour, cette plante magnifique lors d'une exploration de la région située entre Ooty et Doddapetta, dans les collines d'Ooty.

Sa fleur est de toute beauté au regard. Mais pour que l'expérience soit totale, elle est aussi très parfumée, évoquant la rose thé, avec une note épicée prononcée. Comme toutes les odeurs décrites dans ce rapport annuel, le parfum de la Rose des Nilgiri a été soigneusement étudié, grâce à une technique de capture non-destructrice, puis reconstitué. Il est désormais à la disposition de nos parfumeurs pour la création de tous types de compositions.

En 2004, Richard Axel et Linda Buck ont reçu le prix Nobel de médecine pour leurs importants travaux sur le système olfactif, preuve de l'intérêt croissant de la communauté scientifique et du public pour la connaissance du mécanisme de l'odorat. Les deux scientifiques ont découvert une famille d'environ 1'000 gènes produisant une quantité de protéines pour les récepteurs olfactifs. Ces protéines sont situées dans les neurones liés à l'odorat, dans la partie supérieure du nez. Une fois inhalées, les substances odorantes sont liées à ces récepteurs, ce qui déclenche une série d'événements en cascade, débouchant sur des signaux neuronaux dans le cerveau en fonction de l'odeur perçue. La famille des gènes des récepteurs olfactifs est la plus étendue de notre génome, ce qui illustre bien l'importance de l'odorat pour l'être humain. Le travail d'avant-garde d'Axel et de Buck assure une base fondamentale pour nous permettre de mieux comprendre

comment nous percevons les odeurs. Nous savons désormais que l'homme dispose d'environ 350 récepteurs fonctionnels différents, dont seule une petite partie ont été décrits à ce jour.

Les chercheurs de Givaudan sont activement impliqués dans la connaissance du système olfactif et la description de ces récepteurs. Parmi les projets en cours figurent à la fois des travaux scientifiques internes au Groupe et des collaborations avec des partenaires externes. Certains de ces travaux ont récemment été publiés. Nos équipes de chercheurs ont ainsi démontré pour la première fois que les neurones des récepteurs olfactifs pouvaient différencier plusieurs substances odorantes des bois de santal. Givaudan est déterminé à rester à la pointe de la recherche scientifique liée au goût et à l'odorat.

Les deux centres de recherche de Givaudan, Cincinnati (États-Unis) et

Dübendorf (Suisse), ont réalisé des progrès considérables dans plusieurs domaines, notamment la découverte de nouvelles molécules et d'ingrédients aromatiques, ainsi que l'amélioration des systèmes de diffusion et des outils de création. L'engagement de Givaudan en faveur de la recherche et du développement est confirmé par la part de son chiffre d'affaires (8%) qui leur est affectée.



## Parfumerie

La recherche en parfumerie a continué à remplir son pipeline de développement de nouvelles molécules, systèmes de libération et outils de création. A ce programme s'ajoutent des activités de recherche fondamentale sur la compréhension de l'odorat, mais aussi sur la formation des mauvaises odeurs et les moyens de les contrer. Un nombre important de demandes de brevets ont été déposées dans divers domaines, couvrant une large gamme de technologies de parfumerie: nouvelles molécules, nouveaux processus chimiques, nouveaux systèmes de libération et nouvelles applications biotechnologiques.

Givaudan a très tôt pris conscience du potentiel énorme que représente la découverte de la famille des gènes des récepteurs olfactifs et mis en place ses propres programmes de recherche dans ce domaine. Les techniques modernes de biotechnologie et de biologie moléculaire continuent de nous livrer les outils

nécessaires pour mieux comprendre les mécanismes de l'odorat et du goût. Les chercheurs de Givaudan ont ainsi été les premiers à publier des résultats sur les interactions entre diverses substances odorantes à base de bois de santal et les protéines du récepteur correspondant. Des cellules neuronales produisant ces récepteurs ont été spécialement mises en culture et utilisées pour déterminer la fixation de ces divers composés avec les récepteurs. Ces expériences constituent un premier pas vers la découverte de nouvelles substances à fort impact sur la base du bois de santal et d'autres molécules odorantes.

Dans le domaine des nouvelles molécules, l'*Azurone*, une note océane et ozonée évoquant une brise marine, fraîche, puissante et transparente, a été lancée comme ingrédient captif dans la palette de nos parfumeurs. Notre pipeline de développement renferme plusieurs autres molécules innovantes.

Dans la recherche sur les processus, nous avons conclu de nouveaux accords de coopération, afin d'améliorer la synthèse des ingrédients brevetés et, par là, la rentabilité de la production.

Plusieurs technologies nouvelles dans les systèmes de libération du parfum ont été évaluées, répondant à une double demande du consommateur: fraîcheur dans la durée et contrôle de la diffusion des parfums dans le temps. Les premiers succès commerciaux de nos nouveaux systèmes de libération ont été obtenus pour les produits secs. Les parfums "encapsulés", sous forme de poudre ou de granules, se dissolvent au contact de l'eau, libérant ainsi leur odeur. La chaleur et la pression physique peuvent aussi jouer le rôle de catalyseurs. Ces systèmes permettent d'atteindre soit un pic odorant instantané, soit une libération du parfum lente et régulière sur une période de temps prolongée. Nos programmes de collaboration avec

des instituts de recherche universitaires ont aussi débouché sur des progrès dans le domaine des systèmes de libération pour les produits liquides.

Nous avons également progressé dans la compréhension de la formation des mauvaises odeurs liées à la transpiration. Le rôle des bactéries présentes sur la peau et sous les aisselles a été mis en évidence dans ce phénomène. Des enzymes bactériennes dégradent rapidement les précurseurs non-odorants de la sueur, d'où la libération de composants fortement malodorants. Ces dernières années, les chercheurs de Givaudan ont isolé les enzymes bactériennes nécessaires pour reconstituer un système axillaire artificiel. Ce système, qui imite les processus biochimiques à l'œuvre sous l'aisselle humaine est essentiel pour l'étude de la formation des mauvaises odeurs et le développement d'ingrédients nouveaux pour la prévenir. Il permet, en outre, d'isoler des composants malodorants

inconnus, importants pour définir de nouvelles façons de masquer les odeurs corporelles à l'aide de parfums.

Des investissements substantiels ont, par ailleurs été consacrés à de nouveaux outils d'analyse. Ceux-ci nous permettent d'augmenter notre sensibilité analytique et d'abaisser le seuil de détection pour toutes sortes de molécules. Il nous faut donc moins de produits chimiques pour élucider une structure donnée et le temps des expériences s'en trouve sensiblement réduit.

## Arômes

Le développement des arômes commence par une compréhension en profondeur des attentes du consommateur. Les préférences gustatives pouvant varier considérablement d'un pays à l'autre, il nous faut une méthode permettant de recueillir rapidement les impressions sensorielles des consommateurs. L'accent mis récemment sur la santé et le bien-être dans l'alimentation ne fait qu'accroître le degré de complexité du processus de découverte de nouvelles technologies.

La technologie brevetée de Givaudan en outils de création a déjà révolutionné la façon dont nous concevons de nouveaux arômes. Nous utilisons désormais un synthétiseur d'arômes virtuel (Virtual Aroma Synthesiser ou VAS), de la taille d'une grosse valise, qui nous permet de développer les arômes en collaboration avec nos clients et de mener des recherches sur le marché. Le groupe Science Sensorielle est aujourd'hui à même de sonder ce qui plaît et déplaît au

consommateur en temps réel, en collectant des informations en quelques jours au lieu de plusieurs semaines auparavant. Cet outil permet à nos experts en science sensorielle d'examiner les liens entre les préférences du consommateur et les différentes compositions aromatiques, d'où l'établissement de profils consommateurs à valeur prédictive, un outil précieux pour le processus de création. Cette technologie est un excellent exemple de la façon dont Givaudan rend le développement de produit plus rapide, plus simple, plus rentable et plus précis.

Nos expéditions TasteTrek® continuent de nous fournir de précieux renseignements sur les produits naturels. Les travaux menés sur plusieurs épices utilisées dans la cuisine traditionnelle ont conduit à la découverte de certains stimulants trigémiques perçus comme agréables au goût par le consommateur. Plusieurs de ces nouveaux ingrédients ont été homologués pour une mise sur

le marché et seront disponibles pour un usage commercial dans les boissons, les confiseries et les entremets salés.

Avec l'intérêt accru que suscite la modification du goût, la bio-prospection devient un excellent moyen d'enquêter sur des composants gustatifs non volatils uniques. Ce processus est un élément essentiel de la recherche, sachant que les molécules brevetées sont capitales pour enrichir la création de solutions aromatiques innovantes. L'atténuation de l'amertume, la réduction de la teneur en sodium et l'amélioration de la perception du sucre sont trois grands axes traditionnels de la création d'arômes. L'attention accrue portée sur la santé et le bien-être a mis en évidence le caractère inadéquat de certaines solutions. Mais les nouvelles connaissances résultant des progrès réalisés en biologie moléculaire suggèrent plusieurs façons de résoudre ce problème. Les experts de Givaudan en science

sensorielle et en biologie moléculaire ont développé, conjointement, une méthode permettant de corréler le capital génétique humain avec la sensibilité aux composants entraînant une réponse sucrée ou amère. La découverte des récepteurs de l'amertume chez l'homme, stimulés par les édulcorants de synthèse, a récemment été documentée par les chercheurs de Givaudan.

Le criblage des banques de données chimiques brevetées par Givaudan et des extraits de produits naturels permet de réduire le délai de développement. Il est ainsi possible de diminuer la quantité de travail expérimental en laboratoire pour identifier les composants prometteurs en fonction de leurs qualités gustatives. L'association du criblage et des outils de modélisation *in silico* avec des instruments de laboratoire uniques nous a permis d'améliorer l'efficacité du processus de découverte d'ingrédients.

Nos équipes de recherche et développement ont continué à investir dans des partenariats et des alliances avec des tiers. Ceci nous a permis de mener des projets expérimentaux simultanés sur un grand nombre de technologies. Par exemple, notre collaboration avec Diversa Corporation a débouché sur une amélioration significative du processus de fabrication d'un ingrédient naturel fondamental, avec, à terme, un processus biocatalytique breveté qui incorpore une enzyme d'Accentuase™ en utilisant la plate-forme de génomique environnementale de Diversa.

Le défi de la création d'arômes ne se limite toutefois pas à la connaissance des goûts du consommateur, aux ingrédients brevetés et à l'efficacité du processus de conception. Chaque application, boisson ou aliment solide, possède sa propre dynamique de libération des arômes, avec un impact propre sur la perception sensorielle. Afin de satisfaire

aux exigences de libération des arômes pour les différentes applications, nous avons lancé plusieurs technologies brevetées. Un nouveau système d'encapsulation en matrice permet d'améliorer la rétention d'arôme et la résistance pendant les phases de transformation.

Cette technique vient s'ajouter à la gamme de produits Flavorburst® de Givaudan, couramment employés, en fournissant une plus grande flexibilité dans la production, en particulier pour les produits devant subir de multiples étapes de transformation. Un autre défi se pose souvent lorsqu'une formule recourt à un composant à note de tête hautement réactive. La recherche sur la chimie physique des matrices d'encapsulation a débouché sur un nouveau mécanisme permettant de produire des systèmes en poudre capables de stabiliser plusieurs de ces notes de tête sans dénaturer le goût.

### **Le sens de l'innovation: l'avenir de Givaudan dans les biotechnologies industrielles**

Les progrès considérables réalisés tant par les instituts de recherche universitaires que par l'industrie des sciences de la vie ont révolutionné les biotechnologies modernes et en ont fait l'une des disciplines scientifiques au développement le plus rapide. Les technologies les plus récentes ont donné à Givaudan l'occasion de lancer des programmes de recherche nouveaux et innovants en biotechnologies.

Les origines de cette discipline remontent à 3500 av. J.-C., lorsque les savants de l'Égypte ancienne et de la Grèce commencèrent à utiliser des ferments pour la production de vin, de bière, de pain et d'autres produits devenus indispensables dans leur régime alimentaire quotidien. Nombre de ces processus sont toujours au cœur des procédés de fabrication des boissons alcoolisées les plus courantes et de produits fermentés tels que le yaourt, la crème, le fromage, la charcuterie, la sauce de soja

ou la choucroute. Leader de la branche, Givaudan utilise depuis longtemps ces biotechnologies traditionnelles pour produire des arômes naturels.

Le moine augustin Gregori Mendel, lui, s'intéressait plus à faire pousser et croiser les légumes qu'à les faire fermenter ! Comme n'importe quel étudiant en génétique ou en biologie le sait, il est à l'origine de la théorie sur l'hérédité. Au milieu du XIXe siècle, ce génial professeur de sciences naturelles s'aperçut que les plantes léguaient certaines de leurs caractéristiques à leur descendance. Les études de Mendel sur les pois permirent d'énoncer une série de lois fondamentales sur l'hérédité, posant ainsi les fondations de la génétique moderne.

Autre grand jalon des débuts des biotechnologies modernes, la découverte de la structure de l'ADN par Watson et Crick en 1953. Aujourd'hui, alors que

nous avons récemment fêté le cinquantième de la première description de ce matériau si essentiel à la vie, nous possédons une série de nouvelles disciplines, comme la génomique, la protéomique, la transcriptomique, la métabolomique, et autres, directement ou indirectement liées aux gènes (à base d'ADN) et à leurs produits respectifs, les protéines par exemple.

Tous ces nouveaux domaines de recherche dépendent fortement d'outils sophistiqués en bioinformatique et analytique. Malgré le potentiel énorme du *data mining* assisté par ordinateur, le lien avec les données biologiques, phénotypiques et sensorielles reste d'une importance capitale. Givaudan possède une maîtrise approfondie de ses produits, des compositions d'arômes ou de parfums et des ingrédients utilisés dans les mélanges complexes. Les avancées des biotechnologies modernes offrent à notre Groupe une chance

unique d'améliorer sa connaissance fondamentale des domaines les plus cruciaux pour améliorer les produits futurs.

L'un des sujets les plus attirants est la recherche sur nos sens du goût et de l'odorat. Lorsque nous respirons le parfum d'une rose, la distance qui sépare ses pétales des parties de notre cerveau reconnaissant l'odeur n'est peut-être pas grande, mais il en va autrement du chemin à parcourir pour comprendre tous les mécanismes scientifiques qui interviennent entre le moment où la molécule odorante quitte la fleur et atteint notre nez, puis celui où elle nous laisse une impression olfactive, avec ses sensations, ses évocations, ses souvenirs...

La connaissance du fonctionnement chimique de nos sens a considérablement progressé ces dernières années. Les travaux d'avant-garde

des professeurs Richard Axel (Université Columbia, New York) et Linda B. Buck (Centre de recherche sur le cancer Fred Hutchinson, Seattle) ont même valu à leurs auteurs le prix Nobel de médecine 2004. Dès 1991, ces deux chercheurs avaient démontré qu'une grande famille de protéines réceptrices était produite au niveau du nez, nous permettant ainsi de percevoir et de différencier plusieurs milliers d'odeurs différentes. Lorsque les substances odorantes atteignent la partie supérieure du nez, elles se lient à un ou plusieurs récepteurs; ces événements chimiques sont alors convertis en signaux électriques et envoyés vers le cerveau, où a lieu le processus d'identification.

Le modèle d'interaction entre les composés aromatiques ou odorants et leurs récepteurs au niveau de la langue et du nez est encore loin d'être entièrement élucidé. C'est ici qu'intervient Givaudan, avec ses connaissances

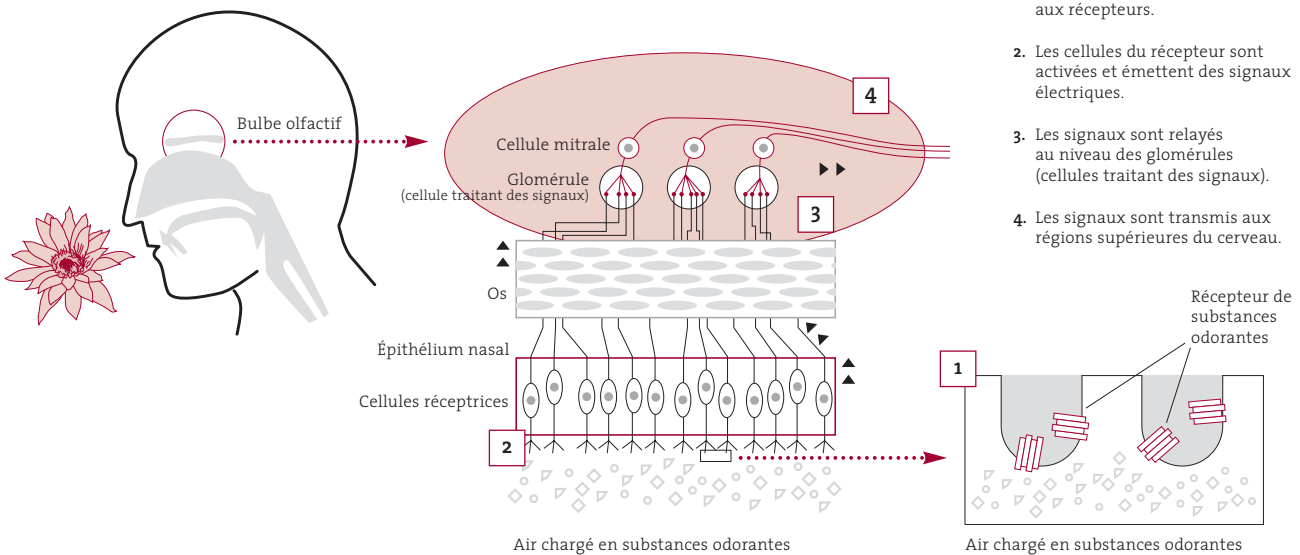
approfondies en chimie et en science sensorielle. Les données collectées lors des études de criblage sur les récepteurs vont être utilisées pour concevoir de nouvelles molécules et créer ainsi des arômes et des parfums suscitant des sensations à plus fort impact. Givaudan a commencé à travailler sur ces récepteurs il y a quelques années, dans ses deux centres de recherche internes, à Zurich et à Cincinnati (Ohio). Ce n'est que récemment que la description des interactions entre des substances odorantes précieuses à base de bois de santal et les neurones récepteurs a été publiée dans la littérature scientifique.

L'intégration des dernières méthodologies de criblage des récepteurs et des programmes de recherche en biotechnologies constitue un apport idéal à l'objectif de Givaudan : mieux comprendre nos sens du goût et de l'odorat, afin de créer un avantage sensoriel.

La réussite finale ne viendra pas du programme sur les récepteurs à lui seul, mais d'une approche interdisciplinaire impliquant notre expertise en chimie, modélisation moléculaire et analyse sensorielle. Les résultats des études de criblage nous incitent à concevoir de nouvelles molécules d'arômes et de parfums, sachant qu'il reviendra à terme aux parfumeurs et aux aromaticiens, dans leurs créations, de confirmer que ces produits nouveaux sont supérieurs aux molécules existantes.

La taille de notre entreprise et sa mission de toujours, créer un avantage sensoriel par une innovation ambitieuse, sont deux atouts qui nous motivent fortement pour poursuivre l'expansion ciblée de nos activités en recherche et développement. Givaudan a signé de nombreux partenariats avec des universités ou autres institutions et a récemment encore intensifié ses échanges avec la recherche académique et les start-up.

### Récepteurs de substances odorantes et schéma du système olfactif



1. Les substances odorantes se lient aux récepteurs.
2. Les cellules du récepteur sont activées et émettent des signaux électriques.
3. Les signaux sont relayés au niveau des glomérules (cellules traitant des signaux).
4. Les signaux sont transmis aux régions supérieures du cerveau.

Tout en maintenant son niveau d'excellence dans différents savoir-faire fondamentaux, Givaudan s'est donné pour défi de repérer des partenaires externes pouvant tirer parti de ses connaissances propres.

Pour réussir, il nous faut comprendre en profondeur les besoins du marché et livrer à nos clients des solutions qui

répondent à de vrais besoins tout en étant supérieures aux produits de référence ou créées à partir de concepts nouveaux. Les programmes de recherche de Givaudan visent à identifier des outils capables d'assister ce processus de création, de fournir de nouvelles sensations et de positionner notre Groupe comme un créateur de tendances

dans la création d'avantage sensoriel. Le soutien des projets à la pointe des biotechnologies et la mise en place de programmes de coopération avec des professionnels motivés extérieurs à notre structure soulignent l'engagement de Givaudan, qui entend jouer un rôle de tout premier plan dans le lancement des goûts et des parfums de demain.

## Fonctions centrales



### Le poivre

Souvent appelé "roi des épices", le Poivre (*Piper nigrum*) est l'une des épices les plus anciennes et les plus appréciées au monde. Cette plante grimpante pluriannuelle, est indigène sur la Côte du Malabar, en Inde. Elle produit des baies que l'on fait sécher pour donner le poivre, épice au goût fort et piquant, mentionnée dès 1000 ans avant notre ère dans la littérature sanscrite et plus tôt encore sous la plume des auteurs latins. On dit qu'Attila en aurait exigé

plus d'une tonne en rançon contre la ville de Rome. Au début de l'histoire, le poivrier était couramment cultivé dans les zones tropicales d'Asie du Sud-Est et il devint l'un des principaux articles des échanges commerciaux entre l'Inde et l'Europe. Venise et Gênes s'enrichirent grâce au poivre.

Le mot *piper* vient du mot sanscrit *pippali*, qui désigne la baie. Lorsqu'on parle de poivre, c'est

au poivre noir que l'on pense en principe, obtenu par séchage au soleil des baies vertes non mûres. Le poivre blanc est issu de la même plante, mais à partir de baies rouges arrivées à maturité, que l'on met à fermenter en tas avant de les décortiquer. Il va sans dire que le poivre se consomme tel quel, mais aussi sous forme d'huiles essentielles et d'autres produits utilisés dans la création de parfums et d'arômes.



## Ressources humaines

En 2004, conformément à son objectif d'amélioration des marges, annoncé en début d'année, Givaudan a poursuivi le rééquilibrage de ses effectifs. Le transfert de la plupart de nos activités de production des Pays-Bas vers l'Allemagne et la Suisse est en cours. Celui des activités de notre unité Entremets salés de France vers le nouveau Centre Culinaire suisse est presque achevé. Des plans sociaux ont été mis en place tant aux Pays-Bas qu'en France pour soutenir les employés touchés par ces transferts, lesquels ont été menés sans répercussion majeure sur la bonne marche de nos activités.

Givaudan continue à miser sur la gestion des talents: les employés à fort

potentiel, identifiés par le processus de planification des talents, se sont vus offrir des belles opportunités d'améliorer leurs compétences de direction. Grâce à sa collaboration avec l'Institute of Management Development (IMD), en Suisse, Givaudan a organisé deux programmes supplémentaires de développement des cadres de direction. Cinquante cadres supérieurs, venus du monde entier, ont participé à ces formations centrées sur les stratégies commerciales et les défis particuliers de notre industrie. En outre, un nouveau programme a été conçu pour l'acculturation et le développement de nos employés. Des plans complets de recrutement et de fidélisation des employés ont été lancés, afin d'accompagner notre

expansion en Chine et de faciliter la sélection du personnel de notre futur site de production d'Arômes. Afin de faciliter une gestion efficace des effectifs mondiaux de l'entreprise, un projet a été lancé pour concevoir et mettre en œuvre un système d'information en ressources humaines. Cette plateforme permettra de rationaliser tous les processus et de mettre en place des structures plus efficaces pour l'information des employés.

Renforçant sa philosophie de rémunération basée sur la performance, Givaudan a mis en œuvre un nouveau concept pour son plan d'incitation annuel, permettant de mieux aligner les objectifs individuels avec les priorités de l'entreprise, tout en tirant parti du système

## Evolution des effectifs par zone

Région	Effectif au 31.12.2003	%	Effectif au 31.12.2004	%	Variation de 2003 à 2004
Suisse	1'403	23,5	1'360	23,0	(43)
Europe (sans la Suisse), Afrique, Moyen-Orient	1'315	22,0	1'293	21,9	(22)
Amérique du Nord	1'650	27,6	1'619	27,5	(31)
Amérique Latine	559	9,3	566	9,6	7
Asie-Pacifique	1'054	17,6	1'063	18,0	9
<b>Total</b>	<b>5'981</b>	<b>100,0</b>	<b>5'901</b>	<b>100,0</b>	<b>(80)</b>

actuel de gestion de la performance. Le nouveau concept permettra également de mieux tenir compte des contributions individuelles tout en restant dans le cadre de la performance générale du Groupe.

De nouveaux progrès ont été enregistrés dans l'optimisation des programmes d'avantages sociaux de l'entreprise. En 2004, les caisses de pension en Suisse et aux Etats-Unis sont passées d'un système de primauté des prestations à un système de primauté des cotisations. Givaudan a poursuivi, en outre, le regroupement de ses programmes d'assurance à travers le monde. Ces initiatives ont permis de dégager d'importantes possibilités de gestion des coûts, tout en maintenant la position compétitive du Groupe face à la concurrence et en répondant aux attentes de sécurité de ses employés.

### Sécurité et protection de l'environnement

La politique de Givaudan en matière de prévention et d'amélioration continue de la sécurité, de la santé et de la protection de l'environnement a été renforcée dans toutes nos activités de production et de commerce. Les grands indicateurs de notre performance en sécurité et environnement ont poursuivi leur tendance positive de ces dernières années. Nous avons continué à optimiser notre consommation d'énergie et à réduire nos émissions. La plupart des indicateurs sont ainsi à la baisse ou stables, malgré une augmentation substantielle de nos volumes de production.

La sécurité de notre personnel reste une grande priorité de notre politique de prévention. L'an dernier, aucun accident ou incident majeur n'a été à déplorer sur le lieu de travail. Le nombre d'accidents non liés au travail continue en revanche d'augmenter. Des programmes d'information à destination des employés mettent l'accent sur les gestes et les comportements liés à une plus grande sécurité en dehors du cadre de travail.

D'importants nouveaux équipements de production, destinés à améliorer la

sécurité, et des équipements spécifiques de contrôle des émissions ont été installés sur différents sites à travers le monde.

Au cours de l'année écoulée, une nouvelle réglementation européenne (ATEX) est entrée en vigueur, concernant la sécurité sur les lieux de travail exposés aux risques d'explosion. Sa mise en œuvre n'aura qu'un impact limité, compte tenu des normes de sécurité extrêmement strictes déjà mises en place chez Givaudan.

En matière de sécurité et d'environnement, les audits menés sur les sites de Givaudan s'inscrivent dans notre processus d'amélioration continue. En 2004, six sites ont été audités, pour certains en collaboration avec des compagnies d'assurance extérieures. Tous ces audits ont confirmé l'application de normes élevées.

Après Vernier (Suisse) et Sant Celoni (Espagne), le site de Lyon a reçu à son tour la certification ISO 14001, achevant ainsi le programme de certification des sites de production chimique de la division Parfumerie.

## Gouvernement d'entreprise



### La fleur de Santal

Le bois de santal est un ingrédient de parfumerie aussi incontournable que la rose ou le jasmin. Givaudan a donc toujours investi dans le développement de nouvelles substances odorantes déclinées sur le santal.

Or, curieusement, l'odeur de sa fleur n'avait jamais été exploitée. C'est au cours de notre expédition ScentTrek® en Inde du Sud, en avril 2003, alors que la saison de floraison

du *Santalum album* touchait à sa fin, que nous avons pu trouver un santal portant quelques minuscules fleurs rouge foncé, qui nous ont permis de capturer un échantillon de parfum pour une analyse approfondie. A la différence de la senteur boisée très caractéristique du bois, les fleurs émettent un parfum balsamique, floral et épicé, qui forme, une fois reconstitué, une base idéale pour la création de parfums au caractère oriental.

## Structure du Groupe et actionariat

### Structure du Groupe et actionariat

Givaudan SA, 5 chemin de la Parfumerie, 1214 Vernier, Suisse, est la société mère du groupe Givaudan. Elle est cotée au SWX Swiss Exchange sous le numéro de valeur 1064593. La société n'a aucune filiale cotée en bourse. Au 31 décembre 2004, sa capitalisation boursière s'élevait à CHF 5,8 milliards.

La structure opérationnelle du Groupe est décrite dans l'annexe aux états financiers consolidés (notes 1 et 5). La liste des principales sociétés consolidées figure en note 25 de l'annexe aux états financiers consolidés.

### Principaux actionnaires

Au 31 décembre 2004, Nestlé SA, avec 11,06% du capital de Givaudan, était le seul actionnaire inscrit avec droit de vote détenant plus de 5% du total du capital-actions.

Au 31 décembre 2003, la participation de Nestlé s'élevait à 10,78 % du capital de Givaudan. L'augmentation de la part détenue par Nestlé résulte de la réduction du capital-actions de Givaudan SA décidée lors de l'Assemblée Générale annuelle du 16 avril 2004.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Internet de SWX: [www.swx.com](http://www.swx.com) – [ émetteurs ] – [ publicité des participations ] – [ principaux actionnaires ]

## Structure du capital-actions

### Capital-actions

Au 31 décembre 2004, le capital-actions de Givaudan SA s'élevait à CHF 78'000'000, divisé en 7'800'000 actions nominatives, d'une valeur nominale de CHF 10 chacune, entièrement libérées.

### Capital-actions conditionnel

Le capital-actions de Givaudan SA peut être augmenté des deux manières suivantes :

- émission d'actions supplémentaires (jusqu'à 100'000) par l'exercice de droits d'option accordés aux collaborateurs et administrateurs du Groupe;
- émission d'actions supplémentaires (jusqu'à 900'000) par l'exercice de droits d'option ou de conversion accordés à leurs titulaires en relation avec des obligations d'emprunt ou obligations semblables de Givaudan SA ou d'une autre société du Groupe. Le Conseil d'Administration peut exclure le droit prioritaire des actionnaires de souscrire des emprunts convertibles ou à option lorsqu'il s'agit de financer une acquisition ou d'émettre des emprunts convertibles ou à option sur le marché international des capitaux. Dans ce cas, les obligations d'emprunt doivent être proposées au public aux conditions du marché, avec un délai d'exercice d'au moins six ans pour les droits d'option et d'au moins quinze ans pour les droits de conversion et un prix d'exercice ou de conversion pour les actions nouvelles d'un niveau correspondant au moins aux conditions du marché lors de l'émission de l'emprunt.

Les actionnaires ne bénéficient d'aucun droit préférentiel pour la souscription de nouvelles actions. L'acquisition d'actions par l'exercice des droits d'option ou de conversion et le transfert de ces actions sont soumis aux restrictions décrites plus bas.

### Capital-actions autorisé

Conformément à la décision de l'Assemblée Générale du 16 avril 2004, le Conseil d'Administration est autorisé, jusqu'au 16 avril 2006, à augmenter le capital-actions à concurrence de CHF 10'000'000 par l'émission d'un maximum de 1'000'000 d'actions nominatives entièrement libérées d'une valeur nominale de CHF 10 chacune.

### Modifications apportées au capital

Les renseignements relatifs à l'exercice 2002 sont disponibles dans la note 5 de l'annexe aux états financiers consolidés du rapport annuel de 2003. Les modifications apportées au capital en 2003 et en 2004 sont exposées en détail dans la note 5 de l'annexe aux états financiers consolidés.

### Actions

La société ne dispose que d'une classe unique d'actions. Dans la limite des restrictions détaillées ci-dessous, ces actions sont assorties des mêmes droits à tous égards. Chaque action donne droit à une voix.

### Restrictions à la cession d'actions et inscription d'actionnaires fiduciaires

L'inscription au registre des actions de la société Givaudan SA avec droit de vote est soumise à la condition que l'actionnaire déclare les avoir acquises en son nom propre et pour son propre compte. Sur la base d'un règlement adopté par le Conseil d'Administration le 22 septembre 2004, les actionnaires fiduciaires peuvent être inscrits au registre des actions avec droit de vote jusqu'à deux pour cent du capital sans condition particulière, et pour plus de deux pour cent s'ils s'engagent à divulguer à la société le nom et l'adresse de chaque ayant-droit économique ainsi que le nombre d'actions qu'il détient.

De plus, aucun actionnaire ne peut être inscrit avec droit de vote pour plus de 10% du capital inscrit au registre du commerce.

Cette restriction s'applique également aux entités liées entre elles par des accords de vote, une gestion commune ou autre relation qui agiraient de façon concertée pour contourner la règle des 10%. En revanche, elle ne s'applique pas aux acquisitions d'entreprises ou de participations, ni aux actions acquises par succession, partage successoral ou en vertu du régime matrimonial.

Les restrictions relatives au transfert d'actions et à l'inscription d'actionnaires peuvent être modifiées par un vote positif de la majorité absolue des voix représentées à une Assemblée Générale.

### Emprunt convertible

Voir la note 18 de l'annexe aux états financiers consolidés.

### Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est l'autorité suprême de surveillance et de direction de l'entreprise. Il définit la stratégie et fixe les directives. Il est compétent pour tous les domaines que la loi place sous sa responsabilité. Tous les autres domaines de gestion sont entièrement délégués au Directeur général et au Comité exécutif.

### Membres du Conseil d'Administration

Dr Dr hc Henri B. Meier

*Président*

Homme d'affaires, de nationalité suisse, né en 1936

Non exécutif

Élu pour la première fois en 2000

Mandat en cours expire en 2007

Membre du Conseil d'Administration de Züblin Immobilien Holding AG, HBM BioVentures AG, Grand Hotel Victoria-Jungfrau AG, Eufra Holding AG, de plusieurs entreprises "start-up" et de deux fondations

**Dr Andres F. Leuenberger**

*Vice-Président*

Homme d'affaires, de nationalité suisse, né en 1938

Non exécutif

Élu pour la première fois en 1994

Mandat en cours expire en 2005

Membre du Conseil d'Administration de Metallwaren-Holding AG, Vice-président de la "American Swiss Foundation" et membre du conseil consultatif international de Chugai Pharmaceutical Co. Ltd, un membre du groupe Roche

**Dietrich Fuhrmann**

*Administrateur*

Homme d'affaires, de nationalité allemande, né en 1941

Non exécutif

Élu pour la première fois en 2004

Mandat en cours expire en 2007

Président de l'organisation internationale de l'industrie des arômes (jusqu'au 20.10.2004)

**André Hoffmann**

*Administrateur*

Homme d'affaires, de nationalité suisse, né en 1958

Non exécutif

Élu pour la première fois en 2000

Mandat en cours expire en 2006

Membre du Conseil d'Administration de Roche Holding AG, Green & Black's Chocolate Ltd, Glyndebourne Productions Ltd, Brunswick Capital Ltd, Président des sociétés Nemadi Advisors Ltd et Living Planet Fund Management Co., Membre du comité exécutif du Fonds mondial pour la Nature (WWF)

**Prof. Dr John Marthinsen**

*Administrateur*

Professeur, de nationalité américaine, né en 1949

Non exécutif

Élu pour la première fois en 2000

Mandat en cours expire en 2006

"The Distinguished Chair in Swiss Economy"  
au Babson College

Membre du "Glavin Center for Global Management"

**Prof. Dr Dr hc Henner Schierenbeck**

*Administrateur*

Professeur, de nationalité allemande, né en 1946

Non exécutif

Élu pour la première fois en 2000

Mandat en cours expire en 2005

Professeur de gestion bancaire et controlling à l'Université de Bâle, conseiller scientifique auprès du "Zentrum für Ertragsorientiertes Bankmanagement" (Münster/Westfalen), membre du conseil du "European Centre for Financial Services", membre du conseil de surveillance de la société DIA Consult AG

**Dr Jürg Witmer**

*Administrateur*

Juriste, de nationalité suisse, né en 1948

Directeur général, exécutif

Élu pour la première fois en 1999

Mandat en cours expire en 2006

Membre du Conseil d'Administration de  
Bank Sal. Oppenheim jr. & Cie. (Schweiz) AG

Le curriculum vitæ des membres du Conseil d'Administration peut être consulté sur le site Internet de l'entreprise:  
[www.givaudan.com](http://www.givaudan.com) – [ about us ] – [ leadership ] – [ board of directors ]

Comités du Conseil d'Administration	Henri B. Meier	Andres F. Leuenberger	Dietrich Fuhrmann	André Hoffmann	John Marthinsen	Henner Schlierenbeck	Jürg Witmer
Présidentiel							
Nomination							
Rémunération							
Audit							
Finances et investissements							
Stratégique							

La durée du mandat des membres du Conseil d'Administration est de trois ans, sous réserve de démission ou de départ anticipé. Les membres du Conseil d'Administration sont tenus de se retirer au plus tard lors de l'Assemblée Générale suivant leur soixante-dixième anniversaire. Le renouvellement du Conseil d'Administration se fait par rotation, de telle sorte que le mandat d'environ un tiers de ses membres arrive à expiration chaque année. Chaque membre est élu individuellement.

Le Directeur général est le seul membre exécutif du Conseil d'Administration. Aucun des membres non exécutifs n'a de relations commerciales majeures avec la société Givaudan SA ou l'une des filiales du groupe Givaudan. M. Dietrich Fuhrmann, membre non-exécutif du Conseil d'Administration a pris sa retraite en tant que membre du Comité exécutif le 31 mars 2004.

#### Comités du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration de Givaudan a délégué certaines responsabilités à des Comités spécialisés qui se réunissent généralement avant ou après chaque séance du Conseil d'Administration. En outre, le Conseil d'Administration a délégué certaines responsabilités spécifiques à deux autres comités, composés chacun du Directeur général et de directeurs dotés d'une expertise technique: le Comité Sécurité et Environnement et le Comité "Corporate Compliance".

Le rôle des différents comités est décrit sur le site Internet de Givaudan: [www.givaudan.com](http://www.givaudan.com) – [ about us ] – [ leadership ] – [ board of directors ] – [ committees of the board ]

#### Séances du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration de Givaudan a tenu quatre séances ordinaires et trois séances extraordinaires au cours de l'année 2004. Les sept membres du Conseil d'Administration ont assisté à toutes ces séances. Depuis l'indépendance de Givaudan en l'an 2000, le Conseil d'Administration s'est toujours réuni au complet. Les performances opérationnelles de l'entreprise ont été présentées par la Direction à chaque séance du Conseil d'Administration et ont été revues par celui-ci. Certains membres de la Direction ont été invités à traiter des projets spécifiques. Le président du Conseil d'Administration a rencontré fréquemment les membres du Comité exécutif.

Tous les membres du Conseil d'Administration ont un accès direct à l'intranet de Givaudan, qui contient toutes les informations internes relatives aux événements importants, aux présentations et aux changements dans l'organisation. Les membres du Conseil d'Administration reçoivent en outre par courrier électronique tous les communiqués de presse et autres messages d'information adressés aux actionnaires ou aux analystes.

Les informations nécessaires à la préparation des séances du Conseil d'Administration sont envoyées à ses membres par courrier électronique et par poste. Une "data-room" contenant les informations complémentaires, ainsi que des données historiques, est mise en place avant chaque séance. Les membres du Conseil peuvent y consulter les documents souhaités.



Le Conseil d'Administration dans le nouveau centre culinaire à Cincinnati (de gauche à droite): Prof. John Marthinsen, Dr Andres F. Leuenberger, Dietrich Fuhrmann, Dr Henri B. Meier, Dr Jürg Witmer, Prof. Henner Schierenbeck, André Hoffmann

### Réunions du Conseil d'Administration

En plus des réunions formelles du Conseil et de ses Comités, nos administrateurs visitent régulièrement les sites de Givaudan à travers le monde, afin de collecter des informations de première main sur le marché et les activités de nos équipes.

En septembre 2004, le Conseil d'Administration s'est ainsi réuni aux États-Unis et a pu inspecter quelques-unes de nos principales opérations. Représentant environ 33% de notre chiffre d'affaires total, les États-Unis représentent le premier marché du groupe Givaudan. Malgré la progression des marchés asiatiques, l'Amérique du Nord est toujours à l'origine des grandes tendances en parfums et en goûts. Ajoutons que notre centre de recherche fondamentale en arômes est situé à Cincinnati, dans l'Ohio.

Les administrateurs ont entamé leurs visites aux États-Unis par notre centre de création en parfumerie fine de New York. Avec son homologue parisien, ce centre est devenu l'une des bases de la croissance de Givaudan dans le domaine de la parfumerie fine. Le Conseil s'est ensuite rendu dans le New Jersey, pour visiter l'unité de parfums pour les produits de consommation, située à Teaneck, et le site de production

de parfums de Mount Olive, opérationnel depuis l'an 2000. Ce site à la pointe de la technologie est doté d'une ligne de production entièrement automatisée, voire en partie robotisée, ainsi qu'un dispositif spécial de mise en flacon.

À Cincinnati, le centre des activités de la division Arômes pour l'Amérique du Nord, qui abrite notre centre de recherche international, le Conseil d'Administration s'est familiarisé avec les activités commerciales et a entrepris une visite complète des laboratoires en création et application, ce qui lui a permis d'apprécier les progrès réalisés dans les domaines de la science des arômes, de la biotechnologie, de la science sensorielle, des systèmes d'encapsulation et de libération ainsi que de la recherche sur les récepteurs du goût.

Le jeudi 23 septembre 2004, le Conseil d'Administration et la Direction ont officiellement inauguré le nouveau centre de développement culinaire. Les chefs locaux en ont présenté les capacités, en préparant des spécialités de gastronomie marocaine avec des arômes signés Givaudan.



Centre culinaire, Kempththal, Suisse



Dans l'objectif de renforcer sa position sur les marchés des entremets salés et des services alimentaires, Givaudan a désormais mené à bien ses investissements dans trois nouveaux centres de développement culinaire. Le centre de Singapour a été inauguré en février 2004, dans le cadre du développement du centre technique régional. Celui de Kempththal a ouvert ses portes en août, suivi par le nouveau centre de Cincinnati, inauguré en septembre. Ces investissements renforcent les capacités de Givaudan dans le domaine des entremets salés et témoignent de son engagement en faveur de ce segment en pleine croissance de l'industrie alimentaire.

Le nouveau centre de Cincinnati couvre plus de 6000 m<sup>2</sup> et abrite les équipes commerciales, de création et d'application (vente et services alimentaires) pour le groupe culinaire. Il comprend également un amphithéâtre culinaire entièrement équipé pour des démonstrations et le développement de produits en collaboration avec nos clients.

Le centre de Kempththal, en Suisse, permet à Givaudan de démontrer son expertise culinaire à ses clients et de consolider son savoir-faire en développement d'entremets salés au niveau européen.



André Hoffmann en train de sentir un arôme culinaire reconstitué avec le Virtual Aroma Synthesiser™ (VAS)



(de gauche à droite): Matthias Währen, Bruce Bachmeier, Michael Carlos, Dr Jürg Witmer, Othmar Vock, Mike Davis, Adrien Gonckel, Gilles Andrier

## Comité exécutif

Le Comité exécutif, placé sous l'autorité du Directeur général, est responsable de tous les domaines de Direction de l'entreprise ne relevant pas de la compétence exclusive du Conseil d'Administration. Le Comité exécutif siège lors de réunions régulièrement organisées sur les sites de Givaudan à travers le monde ou par le biais de téléconférences.

### Membres du Comité exécutif

#### Dr Jürg Witmer

*Directeur général* (jusqu'au 27.04.05)  
Rejoint Givaudan en 1999, né en 1948  
Nationalité suisse

#### Gilles Andrier

*Directeur général désigné* (à partir du 28.04.05)  
Rejoint Givaudan en 1993, né en 1961  
Nationalité française

#### Mike Davis

*Président de la Division Arômes*  
Rejoint Givaudan en 1997, né en 1947  
Nationalité américaine

#### Michael Carlos

*Président de la Division Parfumerie*  
Rejoint Givaudan en 1984, né en 1950  
Nationalité indienne

#### Othmar Vock

*Directeur financier* (jusqu'au 31.12.04)  
Rejoint Givaudan en 1994, né en 1943  
Nationalité suisse

#### Matthias Währen

*Directeur financier* (depuis le 1.01.2005)  
Rejoint Givaudan en 2004, né en 1953  
Nationalité suisse

#### Adrien Gonckel

*Technologies de l'information*  
Rejoint Givaudan en 1982, né en 1952  
Nationalité française

#### Bruce Bachmeier

*Ressources humaines*  
Rejoint Givaudan en 1995, né en 1957  
Nationalité américaine

Le curriculum vitae des membres du Comité exécutif peut être consulté sur le site Internet de Givaudan: [www.givaudan.com](http://www.givaudan.com) – [ about us ] – [ leadership ] – [ management team ]

## Rémunérations, participations et prêts

### Rémunérations

Givaudan a mis en place un plan de rémunération pour attirer, motiver et récompenser les cadres pour la réalisation des objectifs ambitieux nécessaires à la croissance future de l'entreprise, à sa rentabilité et à la création de valeur pour ses actionnaires. La rémunération des cadres supérieurs se décompose en un salaire de base, une part variable liée à la performance et une incitation à long terme versée sous forme d'options d'achat. Le versement de l'incitation annuelle au rendement repose sur la réalisation d'objectifs et de paramètres précédemment convenus. Les principaux critères de performance pour les cadres supérieurs sont la croissance du chiffre d'affaires, la performance opérationnelle et le taux de rendement de l'actif. Cette incitation au rendement est versée au premier trimestre de chaque année, sur la base de la performance opérationnelle de l'année écoulée.

Le **Comité de rémunération** du Conseil d'Administration approuve la politique de rémunération du Groupe et la rémunération des membres du Comité exécutif. Il approuve, par ailleurs, les plans d'attribution d'options et autres instruments de rémunération liée au rendement, ainsi que la politique de fonds de pension.

### Rémunération des membres non exécutifs du Conseil d'Administration

Rémunération 2004	Président	Autres membres non-exécutifs du Conseil d'Administration <sup>1</sup>	Total
Honoraires	210'000	350'000	560'000
Honoraires séances	80'000	160'000	240'000
<b>Total espèces en CHF</b>	<b>290'000</b>	<b>510'000</b>	<b>800'000</b>
<i>Nombre d'options attribuées<sup>2</sup></i>	<i>18'000</i>	<i>30'000</i>	<i>48'000</i>
<b>Valeur à la date d'attribution en CHF</b>	<b>195'660</b>	<b>326'100</b>	<b>521'760</b>

Les paiements aux membres du Conseil d'Administration au titre du forfait pour frais se sont élevés à CHF 80'000

1) Représente 5 membres

2) Librement utilisables dès le 16 mars 2006

### Rémunération des membres du Comité exécutif et du Directeur général

Rémunération 2004	Directeur général (membre du Conseil d'Administration)	Membres du Comité exécutif (sauf Directeur général) <sup>1</sup>	Total
Honoraires	70'000	-	70'000
Honoraires séances	60'000	-	60'000
Salaire annuel de base <sup>2</sup>	640'000	2'058'078	2'698'078
Part variable basé sur performances <sup>3</sup>	337'373	1'118'539	1'455'912
Autres avantages en nature	37'979	330'685	368'664
<b>Total espèces en CHF</b>	<b>1'145'352</b>	<b>3'507'302</b>	<b>4'652'654</b>
Dépenses annualisées au titre de prime complémentaire pour la retraite	238'060	466'199	704'259
Nombre d'options attribuées <sup>4</sup>	61'200	172'000	233'200
<b>Valeur à la date d'attribution en CHF</b>	<b>665'244</b>	<b>1'869'640</b>	<b>2'534'884</b>

Le paiement au CEO au titre du forfait pour frais s'est élevé à CHF 10'000

1) Représente 6 membres du Comité exécutif comprenant Dietrich Fuhrmann qui a pris sa retraite le 31 mars 2004

2) Représente une augmentation de 0% en monnaies locales comparé à 2003 pour le Directeur général et les membres du Comité exécutif

3) Part variable basée sur les performances opérationnelles de l'année 2003

4) Librement utilisables dès le 16 mars 2006

En plus de la rémunération indiquée ci-dessus, un montant de CHF 1'310'919 a été comptabilisé représentant la totalité de la prime complémentaire de retraite précédemment accordée au Directeur général, et déjà mentionnée dans le rapport annuel 2003.

Un montant de CHF 2'052'153 a aussi été comptabilisé pour un membre du Comité exécutif qui a pris sa retraite au 31 décembre 2004. Ce montant représente la totalité de la rémunération et des primes de retraite complémentaires payables dans le futur.

La prime totale de retraite à laquelle peut prétendre le Directeur général à l'âge de 65 ans, composée de la prime de retraite standard prélevée sur le fond vieillesse de l'entreprise, des primes de sécurité sociale (AHV / AVS) et des primes complémentaires, s'élève à un montant maximum de CHF 350'000 par an.

**Rémunération du Conseil d'Administration:  
membre le mieux rémunéré**

Le membre du Conseil d'Administration le mieux rémunéré est le Directeur général. En ce qui concerne les détails, se référer au tableau du paragraphe précédent.

**Rémunération spéciale des membres du Conseil d'Administration et de la Direction ayant quitté l'entreprise en 2003**

Aucune rémunération exceptionnelle n'a été encourue au cours de la période sous revue.

**Rémunération des anciens membres du Conseil d'administration et de la Direction**

Aucune rémunération exceptionnelle n'a été encourue au cours de la période sous revue.

Le programme de participation par achat d'actions de Givaudan est décrit en détail dans la partie financière du présent rapport (note 7 sur les avantages sociaux).

Aucune action n'a été attribuée à un membre du Conseil d'administration ou de la Direction ni à un quelconque de leurs proches au cours de l'exercice 2004.

**Rémunération supplémentaire et prêts**

Au cours de la période considérée, aucune autre forme de rémunération n'a été versée aux membres du Conseil d'Administration, du Comité exécutif ou à un quelconque de leurs proches. Aucune de ces personnes n'avait de prêt à rembourser à l'entreprise au 31 décembre 2004.

**Détention d'actions**

Au 31 décembre 2004, l'unique membre exécutif du Conseil d'Administration (Directeur général) et les membres du Comité exécutif ainsi que leurs proches détenaient 354 actions Givaudan. Les membres non exécutifs du Conseil d'Administration et leurs proches en détenaient 136'958.

## Détention d'options d'achat

Les options d'achat de Givaudan sont entièrement négociables une fois libérées.

Le tableau suivant indique le nombre d'options d'achat attribuées au cours des dernières années et détenues par les membres non exécutifs du Conseil d'Administration au 31 décembre 2004.

Année d'attribution	Date d'échéance	Date de libération	Symbole	Prix d'exercice <sup>1</sup> (CHF)	Ratio (option: titre)	Valeur de l'option à la date d'attribution (CHF)	Nombre d'options
2000	30 sept. 2005	21 juill. 2003	GIVHI	553,0	100:1	1,096	102'000
2001	20 fév. 2006	19 fév. 2004	GIVUP	512,9	100:1	1,012	105'000
2002	29 jan. 2007	28 jan. 2005	GIVBB	581,8	10:1	8,120	47'600
2003	17 mars 2008	17 mars 2005	GIVMS	516,5	10:1	5,670	51'800
2004	18 mars 2009	18 mars 2006	GIVOV	665,0	10:1	10,870	48'000

Le tableau suivant indique le nombre d'options d'achat attribuées au cours des dernières années et détenues par les membres du Comité exécutif et le Directeur général au 31 décembre 2004.

Année d'attribution	Date d'échéance	Date de libération	Symbole	Prix d'exercice <sup>1</sup> (CHF)	Ratio (option: titre)	Valeur de l'option à la date d'attribution (CHF)	Nombre d'options
2000	30 sept. 2005	21 juill. 2003	GIVHI	553,0	100:1	1,096	-
2001	20 fév. 2006	19 fév. 2004	GIVUP	512,9	100:1	1,012	100'000
2002	29 jan. 2007	28 jan. 2005	GIVBB	581,8	10:1	8,120	132'100
2003	17 mars 2008	17 mars 2005	GIVMS	516,5	10:1	5,670	170'300
2004	18 mars 2009	18 mars 2006	GIVOV	665,0	10:1	10,870	233'200

1) Le prix d'exercice des options attribuées a été ajusté pour compenser les détenteurs d'options pour le dividende extraordinaire payé en 2004

Selon les informations à la disposition de l'entreprise, aucun proche des membres du Conseil d'Administration et/ou du Comité exécutif ne possédait d'options d'achat au 31 décembre 2004.

## Droits de participation des actionnaires

Dans l'exercice de son droit de vote, aucun actionnaire ne peut détenir, en actions propres et représentées, plus de 10% de l'ensemble du capital-actions. Les entités liées par leur droit de vote, leur gestion commune ou autre relation, qui agissent de façon concertée pour contourner cette règle des 10% sont considérées comme un seul et même actionnaire. Cette restriction ne s'applique pas aux représentants membres d'un organe de la société, aux représentants indépendants et représentants dépositaires, dans la mesure où ceux-ci n'agissent pas de façon à contourner la restriction susdite concernant le droit de vote. Conformément aux dispositions légales, cette disposition peut être modifiée par un vote positif à la majorité absolue des voix représentées lors de l'Assemblée Générale.

Toute personne inscrite au registre des actionnaires disposant du droit de vote au jour fixé par le Conseil d'Administration est habilitée à assister à l'Assemblée Générale et à voter. Chaque actionnaire peut se faire représenter par un autre actionnaire muni d'une procuration écrite, par un représentant légal, un représentant dépositaire, une personne membre d'un organe de la société ou un représentant indépendant désigné par la société.

Les statuts de la société Givaudan SA sont conformes aux règles de majorité prévues par les dispositions légales relatives aux Assemblées générales.

Les actionnaires inscrits et disposant du droit de vote sont convoqués aux Assemblées générales par courrier au moins 20 jours avant la date de la réunion. Les actionnaires représentant des actions d'une valeur nominale d'au moins un million de francs suisses peuvent demander par écrit, et ce, au moins 45 jours avant la date de l'Assemblée, l'inscription d'un point à l'ordre du jour, en exposant ce point et présentant leurs propositions.

Les actionnaires inscrits au registre et disposant du droit de vote à la date spécifiée sur l'invitation (environ deux semaines avant l'Assemblée) seront convoqués à l'Assemblée Générale du 27 avril 2005.

## Contrôle de la société et mesures de défense

Les statuts de Givaudan SA ne comportent aucune disposition sur l'opting out ou l'opting up. C'est le droit en vigueur qui s'applique, selon lequel toute personne acquérant plus de 33<sup>1/3</sup>% des droits de vote d'une société cotée en bourse est tenue de faire une offre d'acquisition de toutes les actions cotées au SWX Swiss Exchange.

En cas de changement de contrôle, les options attribuées par l'entreprise aux membres du Conseil d'Administration sont immédiatement libérées. Les autres options, attribuées à un total de 213 employés, sont considérées comme exercées et donnent droit à leur titulaire à un montant égal à la plus haute des valeurs suivantes: quatre fois la valeur à la date d'attribution ou la valeur à la date du changement de contrôle. De plus, en cas de changement de contrôle qui n'a pas été approuvé par le Conseil d'Administration, les membres du Comité exécutif ainsi qu'un groupe de 22 cadres supérieurs ont droit à un montant équivalent à deux ans de rémunération.

## Audit interne

L'audit interne de l'entreprise est une fonction indépendante et objective mise en place pour aider la Direction à atteindre les objectifs qu'elle se fixe. Le rôle de l'audit interne est d'évaluer et de contribuer à améliorer la gestion des risques et les systèmes de contrôle de l'entreprise. Il s'agit en particulier d'analyser et d'évaluer l'efficacité des processus internes et de formuler, le cas échéant, recommandations et suggestions d'amélioration.

L'approche méthodologique repose sur l'audit des processus, ce qui apporte de la valeur aux entités locales et à la Direction du Groupe. La rédaction de rapports d'audit et une communication efficace assurent la bonne mise en œuvre des recommandations formulées.

La fonction d'audit interne est placée sous l'autorité du Comité d'audit du Conseil d'Administration. Depuis 2000, cette fonction est exercée par Jean-Pierre Wirtz, assisté du cabinet Ernst & Young pour les audits de certaines filiales.

## Organe de révision

Le cabinet PricewaterhouseCoopers SA agit comme organe de révision mondial du Groupe Givaudan depuis le spin-off en 2000. Le réviseur principal est M. Ralph R. Reinertsen, partenaire.

Les honoraires du cabinet PricewaterhouseCoopers SA et des services liés à l'audit des comptes annuels du Groupe pour l'exercice 2004 se sont élevés à CHF 2,2 millions. Ce montant comprend les honoraires correspondant aux audits de Givaudan SA et de ses filiales, ainsi que les états financiers consolidés.

En 2004, le cabinet PricewaterhouseCoopers SA a par ailleurs fourni des prestations de services liées essentiellement à la fiscalité pour CHF 0,8 million.

L'évaluation des auditeurs externes est faite par le Comité d'audit du Conseil d'Administration.

## Politique d'information

La politique d'information et de transparence de Givaudan est détaillée dans un document qui peut être consulté sur notre site Internet: [www.givaudan.com](http://www.givaudan.com) – [ investor center ] – [ publications ] – [ corporate policies ]

Les publications de l'entreprise (rapport semestriel et annuel, rapport sécurité et environnement) sont disponibles en version papier sur simple demande. Elles peuvent également être téléchargées sur le site Internet de Givaudan, en suivant le chemin: [www.givaudan.com](http://www.givaudan.com) – [ investor center ] – [ publications ]

### *Autres chemins d'accès importants*

Rapports trimestriels et autres communiqués de presse: [www.givaudan.com](http://www.givaudan.com) – [ media room ] – [ media releases ]

Calendrier:

[www.givaudan.com](http://www.givaudan.com) – [ investor center ] – [ agenda ]

Statuts:

[www.givaudan.com](http://www.givaudan.com) – [ investor center ] – [ publications ] – [ corporate policies ]



# Actions nominatives Givaudan

Evolution du cours de l'action depuis la cotation à la Bourse



Les actions nominatives de Givaudan sont traitées sur virt-x, sous le numéro de valeur 1064593.



### Le Nyctanthes

Le *Nyctanthes arbor tristis*, appelé aussi Parijat, Harsinghar, Shepalika ou Jasmin nocturne est un arbuste aux fortes connotations mythologiques et religieuses que l'on rencontre souvent en Inde. Cette oléacée se trouve partout dans le sous-continent, bien qu'elle ne soit indigène que dans les forêts de la zone sub-himalayenne et de l'Est de l'Inde. Son nom savant signifie "qui fleurit la nuit" et son nom de variété "arbre triste": ses fleurs fortement odorantes, au blanc cireux,

avec une corolle orangée, s'ouvrent en effet à la tombée du soir et perdent leur splendeur à l'aube. Elles tombent alors à terre, donnant l'impression d'un arbre triste toute la journée.

La littérature hindoue abonde en mythes autour du Parijat ou du Harsinghar. Par exemple qu'il s'agit d'un arbuste céleste que le dieu Krishna aurait fait descendre sur Terre. Cueillir ses fleurs serait un sacrilège: c'est la raison pour laquelle

les hindous les plus religieux étendent des tissus immaculés ou des paniers plats sous ses branches pour recueillir les fleurs à mesure qu'elles tombent, pour les emporter au temple.

## Analyse de la situation financière

en millions de francs suisses, sauf pour le bénéfice par action	Actuel		Pro forma <sup>a</sup>
	2004	2003	2003
Chiffre d'affaires	2'680	2'715	2'715
Bénéfice brut	1'280	1'252	1'252
en % du chiffre d'affaires	47,8%	46,1%	46,1%
EBITDA <sup>b</sup>	588	521	521
en % du chiffre d'affaires	21,9%	19,2%	19,2%
Bénéfice d'exploitation avant charges de restructuration	505	408	483
en % du chiffre d'affaires	18,8%	15,0%	17,8%
Bénéfice d'exploitation	484	340	415
en % du chiffre d'affaires	18,1%	12,5%	15,3%
Bénéfice net	350	216	291
en % du chiffre d'affaires	13,1%	8,0%	10,7%
Bénéfice par action – de base (CHF)	46,36	27,03	36,41
Bénéfice par action – dilué (CHF)	46,02	26,93	36,24
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	586	481	481
en % du chiffre d'affaires	21,9%	17,7%	17,7%

a) Le Groupe a anticipé l'adoption de IFRS3 "Regroupements d'entreprises", IAS36 "Dépréciation d'actifs" (révisée en 2004) et IAS38 "Immobilisations incorporelles" (révisée en 2004) avec entrée en vigueur effective au 1er janvier 2004 (voir note 2.20 des états financiers consolidés). L'amortissement du goodwill pour l'exercice 2003 se montait à CHF 75 millions.

b) EBITDA: **E**arnings **B**efore **I**nterest (and other financial income), **T**ax, **D**epreciation and **A**mortisation. Bénéfice avant intérêts (et autres produits financiers), impôts et amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles. Ceci correspond au bénéfice d'exploitation avant déductions pour amortissements corporels et incorporels.

Comparé aux très bons résultats de l'année dernière, Givaudan a de nouveau réalisé de bonnes ventes en 2004. Le chiffre d'affaires en monnaies locales a augmenté de 4% par rapport à 2003 (excluant les ventes d'ingrédients de parfumerie éliminés du portefeuille). Cette performance montre une croissance supérieure à celle du marché dans les deux divisions opérationnelles.

Le programme d'amélioration des marges commencé en 2003 est bien lancé et a débouché sur les économies attendues en 2004. Des actions supplémentaires ont été annoncées en 2004, concernant des restructurations de sites,

telles que le transfert de nos activités d'Arômes à Tremblay, de France en Suisse et la fermeture et le transfert de notre centre de composition d'Arômes de Barneveld (Hollande) en Suisse et en Allemagne. Le développement de ces plans de restructuration, dont les économies se ressentiront à moyen terme, a généré une charge supplémentaire pour frais de restructuration de CHF 21 millions qui a été comptabilisée dans les comptes 2004.

Dans un environnement de marché difficile, les performances financières de Givaudan en 2004 sont très satisfaisantes, tous les indicateurs opérationnels

montrant des améliorations par rapport à l'année précédente. La marge brute a atteint 47,8% (2003: 46,1%). L'EBIT avant charges pour restructuration est de 18,8% (2003: 17,8%) et l'EBITDA a atteint 22,7% (2003: 21,7%). Ces bons résultats ont été en outre réalisés en dépit de CHF 23 millions de charges opérationnelles supplémentaires à caractère spécial, principalement l'augmentation des provisions pour rémunération à long terme liées à l'évolution du cours de notre action, une augmentation inattendue de perte sur ventes d'immobilisations corporelles ainsi que le lancement de deux projets de système d'information majeurs.

Il est à relever qu'à compter du 1er janvier 2004, le groupe Givaudan a anticipé l'adoption de IFRS 3 "Regroupements d'entreprises", IAS 36 "Dépréciation d'actifs" (révisée 2004) et IAS 38 "Immobilisations incorporelles" (révisée 2004, voir la note 2.20 des états des financiers consolidés). En raison de ce changement, le goodwill n'est plus amorti. L'amortissement du goodwill pendant l'année 2003 était de CHF 75 millions.

Le flux de trésorerie opérationnel avant investissements a augmenté de manière significative, à savoir de 22% en passant de CHF 481 millions en 2003 à CHF 586 millions en 2004. Cette forte performance, couplée à des investissements qui sont demeurées au niveau de l'année passée, a permis à Givaudan de continuer sa stratégie de remboursement de liquidités excédentaires aux actionnaires.

La situation économique générale pendant l'année 2004 a présenté encore beaucoup de défis et également quelques opportunités pour les opérations financières de Givaudan. La variation des taux de change a négativement affecté les résultats du Groupe en francs suisses, le dollar US continuant à s'affaiblir contre notre monnaie de consolidation.

Plus particulièrement pendant le premier semestre, les taux de change ont eu une volatilité élevée. Les fluctuations importantes des mouvements de devise ont exigé une surveillance constante et l'ajustement des stratégies de placement en devises afin de limiter les risques en monnaies étrangères. Les taux d'intérêt sont demeurés à un bas niveau, donnant de nouvelles opportunités pour fixer des conditions favorables des dettes à long terme et protéger la substance du bilan.

Les dépenses non opérationnelles sont demeurées au niveau de l'année dernière. Les charges d'intérêt ont augmenté, reflétant l'évolution globale des dettes. De plus, des coûts ont été reconnus à la fin de l'exercice 2004 pour les instruments dérivés utilisés afin de fixer les taux d'intérêt à long terme. Les couvertures continues de l'exposition en monnaies étrangères de la compagnie ont à nouveau eu un impact favorable sur nos résultats financiers 2004. Les impôts ont à nouveau été gérés soigneusement, ce qui a permis une amélioration du taux d'imposition estimé. De façon générale la combinaison positive des performances opérationnelles et non opérationnelles de Givaudan a conduit à un bénéfice net après impôt de CHF 350 millions (13,1% des ventes), comparé à un bénéfice net après impôt

en 2003 de CHF 291 millions (10,7% des ventes, avant amortissement du goodwill). Ceci représente une amélioration de 20%. Le bilan de Givaudan est resté sain. A fin 2004, les capitaux propres comparés au total du bilan se sont élevés à un très bon niveau de 53% comparé à 57% à la fin de l'année 2003. La dette nette est passé de CHF 378 millions à la fin de 2003 à CHF 541 millions, principalement en raison de nouveaux placements privés à long terme faits à des conditions attrayantes. Cette augmentation des dettes ainsi que l'excellent flux de trésorerie opérationnel a permis à Givaudan en 2004 de rétrocéder CHF 527 millions aux actionnaires, dont CHF 409 millions sous forme de rachat d'actions et CHF 118 millions en tant que dividendes ordinaire et extraordinaire.

Suite à ces performances positives, le Conseil d'Administration de Givaudan proposera à l'Assemblée Générale une augmentation de 10% du dividende ordinaire de CHF 8,90 à CHF 9,80 par action. De plus, suite à la vente d'une partie de notre portefeuille de titres, un nouveau dividende extraordinaire de CHF 6,50 par action sera également proposé.

## Taux de change

Taux de change de monnaies étrangères en francs suisses

	Code ISO	unités	31 Déc. 2004	moyenne 2004	31 Déc. 2003	moyenne 2003	31 Déc. 2002
Dollar	USD	1	1,14	1,24	1,24	1,34	1,38
Euro	EUR	1	1,55	1,54	1,56	1,52	1,45
Pound	GBP	1	2,18	2,28	2,21	2,20	2,23
Yen	JPY	100	1,11	1,15	1,16	1,16	1,16

# États financiers consolidés

## Compte de résultat consolidé pour l'exercice clôturé au 31 décembre

<i>en millions de francs suisses, sauf pour le bénéfice par action</i>	Note	2004	2003
Chiffre d'affaires	5	2'680	2'715
Prix de revient des marchandises vendues		(1'400)	(1'463)
<b>► Bénéfice brut</b>		<b>1'280</b>	<b>1'252</b>
<i>en % du chiffre d'affaires</i>		<i>47,8%</i>	<i>46,1%</i>
Frais de marketing, de développement et de distribution	6	(625)	(643)
Frais d'administration		(90)	(96)
Amortissement des immobilisations incorporelles <sup>a</sup>	17	(18)	(93)
Autres produits (charges) d'exploitation, nets	8	(63)	(80)
<b>► Bénéfice d'exploitation</b>		<b>484</b>	<b>340</b>
<i>en % du chiffre d'affaires</i>		<i>18,1%</i>	<i>12,5%</i>
Produits (charges) financiers, nets	9	(41)	(40)
<b>► Résultat net avant impôt</b>		<b>443</b>	<b>300</b>
Impôt sur le bénéfice	10	(93)	(82)
<b>► Résultat après impôt</b>		<b>350</b>	<b>218</b>
Part des intérêts minoritaires	11	-	(2)
<b>► Bénéfice net</b>		<b>350</b>	<b>216</b>
<i>en % du chiffre d'affaires</i>		<i>13,1%</i>	<i>8,0%</i>
<b>► Bénéfice par action – de base (CHF)</b>	12	<b>46,36</b>	<b>27,03</b>
<b>► Bénéfice par action – dilué (CHF)</b>	12	<b>46,02</b>	<b>26,93</b>

a) Le Groupe a anticipé l'adoption de IFRS3 "Regroupement financiers", IAS36 "Dépréciation d'actifs" (révisée en 2004) et IAS38 "Immobilisations incorporelles" (révisée en 2004) avec entrée en vigueur effective au 1er janvier 2004 (voir note 2.20). L'amortissement du goodwill pour l'exercice 2003 se montait à CHF 75 millions.

## Bilan consolidé au 31 décembre

<i>en millions de francs suisses</i>	Note	2004	2003
Liquidités et placements à court terme		459	494
Titres de placement disponibles à la vente	13	318	366
Comptes débiteurs – clients	14	401	414
Stocks	15	458	514
Impôts courants – actifs	10	26	43
Instruments financiers à des fins de transaction	19	11	49
Autres actifs circulants		62	65
<b>► Actif circulant</b>		<b>1'735</b>	<b>1'945</b>
Immobilisations corporelles	16	1'028	1'012
Immobilisations incorporelles	17	1'288	1'353
Impôts différés – actifs	10	91	111
Autres actifs immobilisés		157	127
<b>► Actif immobilisé</b>		<b>2'564</b>	<b>2'603</b>
<b>► Total des actifs</b>		<b>4'299</b>	<b>4'548</b>
Dettes à court terme	18	492	249
Comptes créditeurs – fournisseurs et autres		161	163
Impôts courants – passifs	10	51	27
Instruments financiers à des fins de transaction	19	23	41
Comptes de régularisation et autres passifs à court terme		155	153
<b>► Dettes à court terme</b>		<b>882</b>	<b>633</b>
Dettes à long terme	18	826	989
Provisions	20	73	79
Engagements de prévoyance professionnelle	7	107	131
Impôts différés – passifs	10	88	81
Autres dettes à long terme		58	49
<b>► Dettes à long terme</b>		<b>1'152</b>	<b>1'329</b>
<b>► Intérêts minoritaires</b>	11	<b>1</b>	<b>1</b>
Capital-actions		78	80
Bénéfice non-distribué et réserves		3'119	3'010
Propres instruments de capitaux propres		(385)	(9)
Réserve de juste valeur pour titres de placement disponibles à la vente		(105)	(115)
Part de fonds propres de l'emprunt convertible		8	10
Ecart de conversion cumulés		(451)	(391)
<b>► Fonds propres</b>	21	<b>2'264</b>	<b>2'585</b>
<b>► Total des passifs</b>		<b>4'299</b>	<b>4'548</b>

## Variation des fonds propres consolidés pour les exercices clôturés au 31 décembre 2003 et 2004

<i>en millions de francs suisses</i>	Note	Capital- actions	Bénéfice non- distribué et réserves	Propres instruments de capitaux propres	Part de fonds propres de l'emprunt convertible	Réserve de juste valeur pour titres de placement disponibles à la vente	Ecart de conversion cumulés	Total
<b>► Solde au 1er janvier 2003</b>		87	3'279	(118)	10	(193)	(304)	2'761
Mouvement de la juste valeur pour titres de placement disponibles à la vente, net						63		63
Mouvement des impôts différés relatifs aux ajustements de juste valeur						(1)		(1)
(Gain) perte sur titres de placement disponibles à la vente transférés des fonds propres dans le compte de résultat						16		16
Variation des écarts de conversion							(87)	(87)
<b>Gains (pertes) nets non incorporés dans le compte de résultat</b>						<b>78</b>	<b>(87)</b>	<b>(9)</b>
Annulation de titres	21	(7)	(420)	427				-
Dividendes versés	21		(65)					(65)
Bénéfice net			216					216
Mouvement des propres instruments de capitaux propres, nets				(318)				(318)
<b>Variations nettes des autres composants des fonds propres</b>		<b>(7)</b>	<b>(269)</b>	<b>109</b>				<b>(167)</b>
<b>► Solde au 31 décembre 2003</b>		<b>80</b>	<b>3'010</b>	<b>(9)</b>	<b>10</b>	<b>(115)</b>	<b>(391)</b>	<b>2'585</b>
Mouvement de la juste valeur pour titres de placement disponibles à la vente, net						5		5
Mouvement des impôts différés relatifs aux ajustements de juste valeur						1		1
(Gain) perte sur titres de placement disponibles à la vente transférés des fonds propres dans le compte de résultat						4		4
Variation des écarts de conversion							(60)	(60)
<b>Gains (pertes) nets non incorporés dans le compte de résultat</b>						<b>10</b>	<b>(60)</b>	<b>(50)</b>
Annulation de titres	21	(2)	(125)	127				-
Dividendes versés	21		(118)					(118)
Bénéfice net			350					350
Mouvement des propres instruments de capitaux propres, nets			2	(503)	(2)			(503)
<b>Variations nettes des autres composants des fonds propres</b>		<b>(2)</b>	<b>109</b>	<b>(376)</b>	<b>(2)</b>			<b>(271)</b>
<b>► Solde au 31 décembre 2004</b>		<b>78</b>	<b>3'119</b>	<b>(385)</b>	<b>8</b>	<b>(105)</b>	<b>(451)</b>	<b>2'264</b>

Flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clôturé au 31 décembre

<i>en millions de francs suisses</i>	Note	2004	2003
<b>► Flux de trésorerie nets provenant (consacrés à) des activités opérationnelles</b>	23	<b>586</b>	<b>481</b>
Augmentation (diminution) des dettes à long terme, nette		180	363
Augmentation (diminution) des dettes à court terme, nette		(46)	(275)
Intérêts payés		(53)	(49)
Dividendes versés		(118)	(65)
Rachat de propres instruments de capitaux propres, net		(493)	(317)
Autres, nets		13	18
<b>► Flux de trésorerie nets provenant (consacrés à) des activités de financement</b>		<b>(517)</b>	<b>(325)</b>
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	16, 17	(149)	(158)
Produit des cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		6	21
Intérêts reçus		4	4
Dividendes reçus		4	5
Achat et vente de titres de placement disponibles à la vente, nets		22	54
Achat et vente d'instruments financiers à des fins de transaction, nets		30	18
Acquisition de IBF, nette de la trésorerie acquise	4		(31)
Acquisition d'intérêts minoritaires en Chine, nette de la trésorerie acquise	11		(9)
Autres, nets		(20)	(17)
<b>► Flux de trésorerie nets provenant (consacrés à) des activités d'investissement</b>		<b>(103)</b>	<b>(113)</b>
Effet net de conversion sur les liquidités et placements à court terme		(1)	(3)
Augmentation (diminution) des liquidités et placements à court terme		(35)	40
Liquidités et placements à court terme au début de la période		494	454
<b>► Liquidités et placements à court terme à la fin de la période</b>		<b>459</b>	<b>494</b>

En 2003 et 2004, des titres de Givaudan SA ont été rachetés et annulés (voir note 21)



## Annexes aux états financiers consolidés

### 1. Organisation du Groupe

Givaudan SA et ses filiales (ci-après “le Groupe”), exercent leurs activités sous le nom de Givaudan. Givaudan SA est une société anonyme constituée et domiciliée en Suisse. Le siège social du Groupe est à Vernier, près de Genève, en Suisse.

Givaudan est l'un des premiers fournisseurs de produits de parfumerie et d'arômes destinés à l'industrie des biens de consommation. La société opère dans plus de 100 pays et dispose de filiales et succursales dans plus de 40 d'entre eux. Elle emploie 5'901 personnes au niveau mondial. Une liste des principales sociétés du Groupe figure en note 25 des annexes aux états financiers consolidés.

Le 7 janvier 2003, le Groupe a acquis 100% des activités de International Bioflavors Inc. (ci-après IBF), située au Wisconsin (USA). Aucune information pro forma relative à l'acquisition de IBF n'est présentée.

Le 4 août 2003, Givaudan SA a acquis les intérêts minoritaires de Shanghai Givaudan Ltd.

Le Groupe est coté à la bourse suisse (SWX).

### 2. Résumé des principes comptables

Les principes comptables importants appliqués dans la préparation de ces états financiers consolidés sont décrits ci-dessous. Ces principes ont été appliqués uniformément à chaque année présentée, sauf si expressément mentionné.

#### 2.1 Base de préparation

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards-IFRS) selon le principe des coûts historiques, modifiés par la réévaluation des actifs financiers disponibles pour la vente et des instruments financiers à des fins de transaction.

Le Conseil d'Administration de Givaudan SA a approuvé ces états financiers consolidés le 25 février 2005.

La préparation des états financiers consolidés suppose que la Direction procède à des estimations basées sur des hypothèses qui influencent le montant des actifs et des passifs, les engagements hors bilan à la date des états financiers, ainsi que le montant des produits et charges, tels qu'ils sont enregistrés durant l'exercice. Cela implique également que la Direction procède à des estimations dans l'application des principes comptables du Groupe. Les estimations et hypothèses qui présentent un risque significatif d'entraîner des ajustements sur la valeur des actifs et des passifs sont essentiellement liés à la dépréciation estimée du goodwill (voir note 17), à la calculation de la valeur actuelle des plans de prévoyance en régime à prestations définies (voir note 7), à l'estimation des impôts sur le revenu (voir note 10) et à l'estimation des provisions (voir note 20). Si ces estimations et ces hypothèses, selon la meilleure appréciation possible de la Direction à la date de clôture des états financiers, devaient par la suite diverger de la situation réelle, elles seraient modifiées de façon appropriée

durant l'exercice au cours duquel la situation aurait changé.

En 2004, le Groupe a anticipé l'adoption de IFRS3 “Regroupements d'entreprises”, IAS36 “Dépréciation d'actifs” (révisée en 2004) et IAS38 “Immobilisations incorporelles” (révisée en 2004) avec entrée en vigueur effective au 1er janvier 2004 ce qui a modifié la méthode de comptabilisation du goodwill (voir note 2.20 sur les changements des principes comptables et IFRS).

#### 2.2 Consolidation

Les filiales consolidées sont les sociétés contrôlées, directement ou indirectement, par Givaudan SA. Ce contrôle se définit comme le pouvoir de diriger la politique financière et opérationnelle d'une entreprise afin de dégager des bénéfices de ses activités. Il y a généralement contrôle lorsque le Groupe détient, directement ou indirectement, plus de 50% des droits de vote du capital-actions d'une société. Les entreprises acquises au cours de l'exercice considéré sont consolidées à partir de la date à laquelle leur contrôle opérationnel a été transféré au Groupe. Les filiales dont le Groupe s'est séparé sont incluses dans la consolidation jusqu'à la date de transfert de pouvoir.

L'acquisition de filiales a été comptabilisée selon la méthode comptable du coût d'acquisition. Le coût d'une acquisition se mesure à la juste valeur des actifs cédés, des titres émis ou des passifs contractés à la date de l'acquisition, à laquelle s'ajoutent les frais directement imputables à l'acquisition elle-même. Les actifs reconnaissables acquis et les engagements conditionnels repris sont

mesurés à leur juste valeur à la date d'acquisition, sans tenir compte des intérêts minoritaires. La différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs nets de la filiale acquise est enregistrée en tant que goodwill. Si le coût d'acquisition est inférieur à la juste valeur des actifs nets de la filiale acquise, la différence est reconnue directement dans le compte de résultat. Si nécessaire, les principes comptables des filiales ont été adaptés pour assurer la cohérence avec les principes en usage dans le Groupe.

Les transactions entre sociétés, soldes actifs et passifs, revenus et charges sont éliminés.

### 2.3 Evaluation des devises

Les différents postes inclus dans les états financiers de chaque entité du Groupe s'expriment dans la devise convenant le mieux pour refléter la substance économique des développements et circonstances relatifs à cette entité. Les états financiers consolidés sont présentés en francs suisses, monnaie fonctionnelle et de présentation du Groupe.

Les actifs et dettes des sociétés du Groupe libellés dans des devises autres que le franc suisse (entités étrangères), sont convertis en francs suisses au taux de change du jour de clôture. Le chiffre d'affaires, les frais, les charges, le bénéfice net et les flux de trésorerie sont convertis au taux de change moyen de l'exercice. Les écarts de conversion dus à l'évolution des taux de change entre le début et la fin de l'exercice, ainsi que les écarts entre le bénéfice net converti au taux de change moyen de l'exercice et

le bénéfice net converti au taux de change de clôture sont inclus directement dans les fonds propres.

En cas de cession d'une entité étrangère, les écarts de conversion de devises cumulés sur cette entité étrangère sont considérés dans le compte de résultat comme faisant partie des bénéfices ou pertes sur désinvestissements.

Les bénéfices et pertes de change enregistrés dans les sociétés du Groupe – résultant de la conversion en monnaie locale de référence de leurs actifs et passifs financiers libellés en devise étrangère ou découlant du règlement de transactions effectuées en devises étrangères – sont inscrits au compte de résultat.

### 2.4 Informations par secteur

D'un secteur d'activité à l'autre, les produits ou services fournis impliquent des risques et rendements qui diffèrent fortement. Le secteur géographique fournit des produits et services dans un environnement particulier qui est sujet à des risques et rendements qui diffèrent des autres éléments opérationnels dans d'autres environnements économiques.

### 2.5 Chiffre d'affaires et prix de revient des marchandises vendues

Le chiffre d'affaires correspond aux montants reçus et à recevoir pour les marchandises livrées et des services rendus aux clients, après déduction des rabais sur le volume et des taxes sur les ventes. Les ventes sont reconnues dès que les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens sont transférés à l'acheteur, ce qui se produit généralement à l'expédition des

marchandises. Le prix de revient des marchandises vendues inclut les coûts de production directs correspondant aux biens produits et aux prestations fournies, ainsi que les frais généraux de production qui s'y rapportent.

### 2.6 Frais de recherche et de développement de produits

Les frais de recherche et de développement de produits sont inscrits à titre de charges dans le compte de résultat dès lors que, de l'avis de la Direction, les critères requis pour les comptabiliser en tant qu'actifs ne sont pas remplis.

### 2.7 Coûts des avantages au personnel

Les rémunérations et charges salariales, les charges sociales, les congés annuels et congés-maladie, ainsi que les gratifications et autres avantages non monétaires sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel les prestations correspondantes sont fournies par les employés du Groupe.

### Plans de prévoyance

A travers le monde, le Groupe administre plusieurs plans de prévoyance en régime à prestations définies et en régime à cotisations définies, dont les actifs sont généralement gérés par des organismes distincts, agissant à titre fiduciaire. Les plans de prévoyance sont financés par les contributions des employés et par les sociétés du Groupe concernées; ils suivent les recommandations d'actuaire indépendants qualifiés.

Un plan de prévoyance en régime à prestations définies est un plan de prévoyance qui définit le montant des prestations qu'un employé recevra au

moment de la retraite, dépendant principalement des années de services et du revenu à l'âge de la retraite. En règle générale, ces plans sont financés par des contributions des sociétés du Groupe et par les cotisations des employés versées à des organismes de gestion financièrement indépendants. Dans les régions où la situation locale ne permet pas d'avoir un plan de prévoyance géré par une entité distincte, le passif correspondant est enregistré dans les comptes financiers. L'actif et le passif reconnus au bilan représentent la valeur actuelle du plan de prévoyance à prestations définies à la date du bilan, moins la juste valeur des actifs du plan ainsi que les ajustements pour gains et pertes actuels non reconnus. La valeur actuelle du plan de prévoyance à prestations définies et du coût des services en cours est calculée annuellement par des actuaires indépendants en utilisant la méthode du coût unitaire projeté. Ceci reflète le versement futur escompté requis pour régler les prestations découlant du service des employés de l'exercice en cours et précédents. Les sorties de liquidités futures se fondent sur des hypothèses actuarielles portant essentiellement sur l'évolution des salaires futurs estimés, les taux de rendement attendus à long terme sur les actifs du plan et les taux d'actualisation à long terme. Les taux d'actualisation, utilisés pour déterminer la valeur actuelle des prestations définies, sont basés sur le rendement des obligations de grande qualité du pays concerné. Les montants correspondant aux écarts constatés ultérieurement entre ces hypothèses et la situation réelle, de même que les montants découlant des modifications des hypothèses

actuariales, sont amortis sur la future durée moyenne d'activité du personnel actif. Les coûts de correction des plans de prévoyance sont amortis sur la durée moyenne de service après laquelle les prestations seront entièrement acquises aux employés. L'utilisation des actifs d'un plan de pension pour compenser les passifs d'un autre plan n'est pas admise, à moins que le Groupe ne dispose d'un droit juridiquement exécutoire l'autorisant à recourir aux surplus disponibles dans un plan afin de s'acquitter d'obligations prescrites par un autre.

Un plan de prévoyance en régime à cotisations définies est un plan de prévoyance auquel le Groupe verse des cotisations fixes à des organismes de gestion publics ou privés. Une fois la cotisation effectuée, le Groupe n'a pas d'autres obligations. Les contributions sont imputées au compte de résultat de l'exercice auquel elles se rapportent.

#### **Autres avantages postérieurs à l'emploi**

Plusieurs sociétés du Groupe offrent des avantages à leurs employés après leur départ en retraite, assurances-maladie et assurances-vie notamment. Pour y avoir droit, l'employé doit généralement demeurer au service de l'entreprise jusqu'à l'âge de la retraite et avoir accompli un nombre minimum d'années de travail. Les charges prévues relatives à ces avantages sont imputées aux comptes de résultat durant les périodes au cours desquelles les employés sont au service du Groupe.

#### **Plan d'intéressement des cadres**

Le Groupe a établi un plan d'intéressement par options sur titres, afin d'aligner les intérêts à long terme de ses cadres et

de ses administrateurs avec ceux des actionnaires. Les principaux cadres reçoivent une partie de leur rémunération liée à la performance sous forme d'options d'achat de titres Givaudan pouvant être exercées contre actions ou réglées en espèces.

Les plans d'intéressement des cadres en options sont établis avec des actions nominatives Givaudan comme titres sous-jacents et attribués au prix de marché de ces options à la date de l'attribution. Les options sur titres sont généralement émises avec un délai d'échéance de deux à trois ans, pendant lequel elles ne sauraient être ni exercées, ni transférées. Le Groupe dispose soit d'actions propres, soit du capital-actions conditionnel lorsque les titres sont exercés. Aucun coût de compensation n'est reconnu dans le compte de résultat pour l'octroi d'options sur actions basé sur le capital conditionnel, hormis le coût des charges sociales y relatif.

Les rémunérations réglées en espèces sont établies avec des options qui donnent aux cadres le droit de participer au développement de la valeur des options d'achat de titres de Givaudan. Les options, qui peuvent être réglées uniquement en espèces, sont généralement fixés avec une période de blocage de deux ou trois ans, pendant laquelle elles ne peuvent pas être exercées. A chaque date de bilan, le Groupe revoit sa provision correspondant au nombre d'options non échues multipliés par le prix des options à cette date. Les coûts de compensation sont reconnus dans le compte de résultat à la valeur des options.

## 2.8 Imposition

L'impôt sur le bénéfice comprend tous les impôts sur les bénéfices imposables du Groupe, y compris les impôts anticipés payables sur la distribution des bénéfices reportés des filiales du Groupe. Les autres impôts non liés au bénéfice, notamment sur les biens immobiliers et sur les fonds propres, sont inclus, en fonction de leur nature, dans les frais opérationnels ou dans les frais financiers.

L'impôt sur le bénéfice différé est calculé sur la base de la méthode du report variable, qui consiste à comptabiliser le montant de l'impôt différé en fonction des différences temporaires existant entre les bases fiscales des actifs et passifs et les valeurs comptables du bilan reporté. Les actifs d'impôt sur le bénéfice différé afférents au report de pertes fiscales inutilisées sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que de futurs bénéfices imposables seront disponibles et qu'il sera, dès lors, possible de recourir aux pertes fiscales inutilisées pour s'acquitter de l'impôt sur les bénéfices.

Les actifs et passifs de l'impôt sur le bénéfice courant et sur le bénéfice différé seront mutuellement compensés si l'impôt sur le bénéfice est prélevé par la même autorité fiscale et s'il existe un droit juridiquement exécutoire autorisant cette compensation.

## 2.9 Liquidités et placements à court terme

Les liquidités et placements à court terme comprennent les dépôts à vue et à terme, ainsi que les soldes des transactions courantes avec les banques et institutions apparentées. Les dépassements

de crédit bancaires sont indiqués sous dettes à long terme au passif du bilan.

## 2.10 Instruments financiers

Les actifs financiers se composent de titres obligataires et d'actions, et sont initialement enregistrés à leur coût d'acquisition, frais de transaction compris. Ils sont généralement traités comme actifs financiers disponibles à la vente. Achats et ventes sont comptabilisés à la date de règlement. Ils sont classés comme actifs circulants, sauf s'il est prévu qu'ils seront vendus plus de douze mois après la date du bilan. A chaque fin de période, pour les actifs financiers cotés, la valeur comptable est ajustée à la valeur de marché, celle-ci étant basée sur le cours boursier de vente au jour de clôture du bilan, avec une écriture correspondante en fonds propres. Les valeurs monétaires libellées en devises étrangères, titres de créance négociables notamment, sont ajustées pour tenir compte des éventuelles fluctuations des taux de change, avec comptabilisation du gain ou de la perte non réalisé(e) dans le compte de résultat. Les profits et pertes réalisés sont reconnus dans le compte de résultat lors de la cession des titres négociables ou lorsqu'il est déterminé que leur valeur a baissé. Les dividendes et les intérêts encaissés sont inclus dans le compte de résultat en tant que produits financiers.

A chaque fin de période, les actifs financiers non cotés sont réévalués à leur juste valeur, sur la base de prix indiqués par des institutions financières reconnues ou sur la base du prix de la dernière transaction.

On considère que la valeur des actifs financiers disponibles à la vente a baissé lorsque la Direction estime qu'il est objec-

tivement prouvé que la valeur recouvrable estimée est inférieure à la valeur comptable. La politique du Groupe est d'enregistrer les baisses des actifs financiers disponibles à la vente lorsque leur valeur diminue fortement au regard de leur coût sur une longue période. La charge correspondante est alors enregistrée dans les "Produits (charges) financiers, nets" du compte de résultat consolidé.

La plupart des instruments dérivés sont utilisés à titre de couverture. Généralement, ils ne répondent pas aux conditions comptables prévues par la norme IAS39; par conséquent, ils sont traités comme des instruments financiers à des fins de transaction. Ils sont initialement enregistrés à leur coût d'acquisition, frais de transaction compris. Achats et ventes sont comptabilisés à la date de règlement. A la fin de la période, les instruments dérivés sont réévalués à leur juste valeur en fonction du cours de bourse à la date du bilan, avec comptabilisation du gain ou de la perte non réalisé(e) dans le compte de résultat. Ils ne sont plus reconnus au bilan lorsque le Groupe n'a plus de droits contractuels sur les dérivés; le gain ou la perte réalisé(e) est alors enregistré(e) dans le compte de résultat.

Le produit des emprunts obligataires et des investissements privés d'endettement émis est crédité net de tout frais de transaction. Toute actualisation découlant du taux du coupon, en fonction de l'écart existant entre le montant nominal et le produit net de l'obligation, est amortie et imputée aux frais financiers sur la durée de vie de l'obligation. Les obligations ne sont plus reconnues au bilan à la date de leur rachat.

Le produit – net de frais – des emprunts convertibles est calculé en séparant l'élément d'endettement et l'option dérivée intégrée. La juste valeur de l'élément de passif est déterminée en utilisant le taux d'intérêt du marché pour un titre équivalent; ce montant est comptabilisé comme une dette à long terme. Toute actualisation découlant de l'écart existant entre le montant à l'émission et la valeur réelle est amortie sur la base de l'échéance des obligations. La charge correspondante est imputée aux frais financiers dans le compte de résultat. Les titres de créance sont sortis du bilan à la date de levée de l'option ou de leur rachat. Le montant résiduel du produit est attribué à l'option de conversion, comptabilisée et incorporée aux fonds propres. La valeur de l'option de conversion reste inchangée par la suite, mais elle est reclassée dans les bénéfices au bilan au moment de la conversion ou de la date de rachat.

Les dettes sont classées comme dettes à court terme à moins que le Groupe ne dispose d'un droit inconditionnel de différer le règlement d'au moins douze mois après la date du bilan.

Les informations sur la méthode de gestion des risques financiers appliquée par le Groupe figurent en note 3. Des explications détaillées à ce sujet se trouvent aux notes 13, 18 et 19 des annexes aux états financiers consolidés.

### 2.11 Comptes débiteurs-clients

Les comptes débiteurs-clients figurent à leur valeur de réalisation anticipée. Une provision est constituée pour les créances douteuses, sur la base d'un passage en revue périodique de tous les arriérés à

recouvrer. Les dettes non recouvrables sont annulées durant l'exercice au cours duquel elles sont identifiées. La charge correspondante est enregistrée au compte de résultat consolidé sous la rubrique "Frais de marketing, de développement et de distribution".

### 2.12 Stocks

Les stocks sont enregistrés à la valeur la plus basse entre le coût d'acquisition et la valeur nette de réalisation. Les coûts relatifs sont calculés selon la méthode "premier entré, premier sorti". Le coût des produits finis et des travaux en cours comprend le coût des matières premières et de la main d'œuvre, d'autres coûts directs et les frais généraux de production qui s'y rapportent, à l'exclusion toutefois des charges d'emprunt. La valeur réalisable nette est le prix de vente estimé dans la marche courante des affaires, moins les coûts estimés nécessaires pour que la vente se réalise.

### 2.13 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont initialement enregistrées à leur coût d'acquisition ou de construction; elles sont amorties linéairement, sauf pour les terrains, qui ne sont pas amortis. La durée de vie des principales catégories d'immobilisations corporelles amortissables est estimée comme suit:

Constructions et aménagements de bâtiments	40 ans
Machines et équipements	5-15 ans
Matériel de bureau	3 ans
Véhicules	5 ans

Les valeurs résiduelles et les durées de vie sont revues, et ajustées si nécessaire à chaque clôture du bilan.

Les valeurs comptables des immobilisations corporelles sont ramenées à leur valeur réalisable lorsque la valeur comptable est plus importante que le montant estimé de la valeur résiduelle. (voir note 2.16).

Les frais de réparation et d'entretien sont comptabilisés en tant que charges durant l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Les frais d'intérêts relatifs aux emprunts contractés pour financer l'acquisition ou la construction des immobilisations corporelles sont comptabilisés en tant que charges durant l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

### 2.14 Contrat de locations

Les contrats de location, dont le bailleur conserve en grande partie tous les risques et bénéfices liés à la propriété de l'actif, sont classés comme contrats de location simples. Les remboursements de contrat de location simple sont imputés dans le compte de résultat consolidé de manière linéaire sur la durée du contrat de location.

Le Groupe n'a pas de contrats de location-financement importants.

### 2.15 Immobilisations incorporelles

La valeur du goodwill correspond à la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs nets de la filiale acquise à la date d'acquisition. Au bilan, le goodwill sur acquisitions est enregistré en tant qu'immobilisation incorporelle. Le goodwill est analysé annuellement afin de déterminer s'il existe des indices de perte de valeur, ou plus fréquemment s'il y a des indices de perte de valeur;

il est comptabilisé au coût moins les pertes de valeur cumulées. Tout goodwill ou ajustement de valeur des actifs et passifs découlant de l'acquisition d'une entité étrangère est généralement enregistré dans la monnaie locale, à la date de la transaction, et converti au taux de change de clôture.

Le goodwill est alloué à chaque unité génératrice de trésorerie dans le but du test de pertes de valeur. Ces unités génératrices de trésorerie représentent les investissements du Groupe dans les principaux secteurs d'activités.

Les autres immobilisations incorporelles tels que les droits de propriété intellectuelle (consistant principalement en processus de formules et recettes) et techniques et procédés de fabrication sont enregistrés initialement à leur coût d'acquisition et classés comme immobilisations incorporelles avec une durée de vie économique définie. Elles figurent à leur valeur et sont amorties linéairement sur leur durée de vie économique estimée. Les immobilisations incorporelles générées en interne ne sont pas capitalisées. La durée de vie des principales catégories d'immobilisations incorporelles amortissables est estimée comme suit:

Droits de propriété intellectuelle	20 ans
Techniques et procédés de fabrication	15 ans

Les immobilisations incorporelles sont entièrement dépréciées quand aucun revenu n'est attendu de leur utilisation ou vente. Les gains ou pertes découlant de cette dépréciation sont calculés comme différence entre les produits nets de la

vente et la valeur comptable, et sont comptabilisés sous "Autres charges d'exploitation, net" dans le compte de résultat consolidé.

#### 2.16 Dépréciation des actifs à long terme

Les actifs sujets à une dépréciation ou un amortissement sont soumis à un test de perte de valeur chaque fois qu'un événement ou que des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable ne pourra pas être recouvrée. Si la valeur recouvrable d'un actif, définie comme le montant le plus élevé entre son prix de vente et sa valeur d'utilité, est inférieure à sa valeur comptable, celle-ci est alors réduite à la valeur recouvrable de l'actif en question. Cette réduction est enregistrée en tant que baisse de valeur dans les "Autres produits (charges) d'exploitation, nets" du compte de résultat consolidé. La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés, généralement sur une période de cinq ans, avec extrapolation pour les années suivantes. Ces montants sont actualisés à un taux d'intérêt à long terme adéquat.

#### 2.17 Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation légale ou implicite résultant d'événements passés pour lesquels il sera probablement tenu de verser des avantages économiques, pour autant qu'une estimation fiable du montant de l'obligation puisse être effectuée. Les provisions sont révisées régulièrement et leur montant est ajusté, si nécessaire, pour refléter la plus juste estimation des obligations.

Les provisions de restructuration comprennent les pénalités liées à la résiliation des contrats de location-financement et les indemnités de licenciement. Elles sont comptabilisées pour la période durant laquelle le Groupe devient légalement ou implicitement tenu de s'acquitter de ses obligations. Les coûts liés aux activités en cours du Groupe ne sont pas provisionnés à l'avance.

#### 2.18 Propres instruments de capitaux propres

L'achat d'actions propres et de dérivés sur actions propres est comptabilisé au coût d'acquisition (y compris les frais de transaction) et déduit des fonds propres. Les coûts d'acquisition initiaux ainsi que le produit de leur vente et autres mouvements apparentés sont comptabilisés comme variations des fonds propres, nettes.

Le coût des actions propres acquises par l'exercice des propres dérivés sur capitaux propres est égal au prix du marché à la date d'exercice comme si l'achat était fait sans l'utilisation de dérivés. La différence entre le prix du marché et le prix d'exercice est enregistrée comme gain (perte) sur dérivés sur actions propres et reste inscrite au poste des fonds propres.

Les actions propres rachetées dans le but d'être annulées sont déduites des fonds propres jusqu'à ce qu'elles soient annulées.

La note 21 des annexes aux états financiers consolidés fournit de plus amples informations à ce sujet.

## 2.19 Distribution de dividendes

La distribution de dividendes est comptabilisée durant l'exercice au cours duquel leur versement a été approuvé par les actionnaires du Groupe.

## 2.20 Changements des principes comptables et IFRS

En 2003 et 2004, le IASB (International Accounting Standards Board) a émis de nouvelles normes comptables et amélioré 15 autres et ainsi mis en place une plateforme détaillée de normes qui entre en vigueur, au plus tard, pour les exercices annuels débutant le 1er janvier 2005:

- IFRS 1 (émise en 2004)  
Première Adoption des IFRS
- IFRS 2 (émise en 2004)  
Avantage sur capitaux propres
- IFRS 3 (émise en 2004)  
Regroupements d'entreprises
- IFRS 4 (émise en 2004)  
Contrat d'assurance
- IFRS 5 (émise en 2004)  
Cessions d'actif et présentation d'abandon d'activités
- IAS 1 (révisée en 2003)  
Présentation des états financiers
- IAS 2 (révisée en 2003)  
Stocks
- IAS 8 (révisée en 2003)  
Principes comptables, changements de méthodes comptables et erreurs
- IAS 10 (révisée en 2003)  
Evénements postérieurs à la date du bilan
- IAS 16 (révisée en 2003)  
Immobilisations corporelles
- IAS 17 (révisée en 2003)  
Emprunts
- IAS 21 (révisée en 2003)  
Effets des variations des cours des monnaies étrangères

- IAS 24 (révisée en 2003)  
Information relative aux parties liées
- IAS 27 (révisée en 2003)  
Etats financiers consolidés et distincts
- IAS 28 (révisée en 2003)  
Participations dans des entreprises associées
- IAS 32 (révisée en 2003)  
Instruments financiers: Informations à fournir et présentation
- IAS 33 (révisée en 2003)  
Bénéfice par action
- IAS 36 (révisée en 2004)  
Dépréciation d'actifs
- IAS 38 (révisée en 2004)  
Immobilisations incorporelles
- IAS 39 (révisée en 2003)  
Instruments financiers: Comptabilisation et Evaluation

En 2004, le Groupe a anticipé l'adoption de IFRS3 "Regroupements d'entreprises", IAS36 "Dépréciation d'actifs" (révisée en 2004) et IAS38 "Immobilisations incorporelles" (révisée en 2004) avec entrée en vigueur effective au 1er janvier 2004 avec pour effet un changement de la méthode de comptabilisation du goodwill. Jusqu'au 31 décembre 2003, le goodwill était amorti linéairement sur 20 ans et évalué à chaque clôture du bilan. A partir du 1er janvier 2004, le Groupe a cessé d'amortir le goodwill. Le 1er janvier 2004, l'amortissement cumulé a été éliminé avec une diminution équivalente du coût du goodwill. Depuis le 1er janvier 2004, la dépréciation du goodwill est analysée annuellement, ou plus fréquemment s'il y a des indices de perte de valeur.

L'adoption anticipée de IFRS3, IAS36 (révisée en 2004) et IAS38 (révisée en 2004) a également nécessité une

reclassification des immobilisations incorporelles, tels que brevets, licences, marques déposées et techniques et procédés de fabrication, en immobilisations incorporelles avec une durée de vie limitée. Le Groupe a réévalué les durées de vie selon IAS38 et aucun ajustement n'en a résulté.

Les dernières normes, nouvelles ou révisées, émises mais non encore en vigueur, sont actuellement revues afin d'identifier la nature des changements pour les principes comptables et l'estimation des effets des changements nécessaires sur les états financiers consolidés et la situation financière dès leur adoption.

## 3. Gestion des risques financiers

La gestion des risques financiers au sein du Groupe est soumise à des principes approuvés par la Direction. Ces principes couvrent le risque de change, le risque de taux d'intérêts, le risque de marché, le risque de crédit et le risque de liquidité. Les principes du Groupe couvrent, par ailleurs, des domaines tels que la gestion de la trésorerie, l'investissement des fonds excédentaires et l'endettement, à court et à long terme.

Lorsque les circonstances s'y prêtent, certains des risques mentionnés ci-dessus sont réduits par le recours à des instruments financiers. La Direction du Groupe estime qu'il n'est pas souhaitable de supprimer ou réduire toutes les fluctuations du marché pour générer une valeur optimale. Les instruments financiers sont donc utilisés de façon sélective, afin de créer de la valeur et de l'optimiser. Chaque mois, les sociétés du Groupe

fournissent à la Trésorerie des rapports détaillés sur les positions ouvertes en instruments financiers et sur la situation des liquidités.

### Risque de change

Le Groupe opère dans le monde entier. Il est donc exposé aux fluctuations des taux de change pouvant affecter son résultat net et sa situation financière, exprimés en francs suisses.

Les risques opérationnels résultent du fait que le montant payé ou reçu en monnaie locale dans les transactions libellées en devises étrangères peut varier avec le taux de change. Pour de nombreuses sociétés du Groupe, le bénéfice net est essentiellement généré en monnaies locales. Une part importante des dépenses est effectuée en devises, en particulier l'achat de biens destinés à la revente, ainsi que les intérêts sur prêts et remboursements d'emprunts. De la même façon, un risque opérationnel existe pour les soldes nets des actifs monétaires détenus en devises étrangères. Les sociétés du Groupe gèrent ce risque opérationnel au niveau local, en recourant, si nécessaire, à des instruments financiers dérivés comme les options et les contrats à terme. En outre, la Trésorerie du Groupe s'appuie sur les rapports détaillés reçus chaque mois pour superviser l'ensemble des risques auxquels le Groupe est exposé dans le monde.

Le risque de conversion résulte de la consolidation des états financiers des filiales du Groupe établis en devises étrangères. L'impact sur les fonds propres consolidés du Groupe apparaît comme un écart de conversion de change.

### Risque de taux d'intérêts

Le risque de taux d'intérêts est dû au fait que les fluctuations des taux d'intérêts peuvent entraîner des effets défavorables sur le bénéfice net ou la situation financière du Groupe. Ces fluctuations ont un effet direct sur le produit ou les charges d'intérêts de différents postes des actifs et passifs. Elles peuvent également affecter la valeur de marché de certains actifs, passifs et instruments financiers tels qu'ils sont décrits dans le paragraphe ci-dessous sur le risque de marché.

Le risque de taux d'intérêts à court terme est géré au niveau local par les sociétés du Groupe. La Trésorerie du Groupe se charge de maîtriser ce risque au niveau mondial.

### Risque de marché

L'évolution de la valeur de marché de certains actifs, passifs et instruments financiers peut affecter le bénéfice net ou la situation financière du Groupe. Les études approfondies qui précèdent les investissements, la diversification des placements, ainsi qu'un contrôle continu de leur performance et de leur profil de risque sont autant de méthodes utilisées pour réduire le risque de moins-value. Le Groupe a recours aux instruments financiers dérivés pour gérer les risques sur les investissements détenus pour la vente et les instruments d'endettement.

### Risque de crédit

Le risque de crédit correspond à la possibilité que l'autre partie d'une transaction ne respecte pas ses obligations, par incapacité ou refus, ce qui entraînerait une perte financière pour le Groupe.

Les comptes débiteurs-clients sont soumis à une active politique de gestion des risques, qui s'oriente essentiellement sur l'évaluation du risque par pays, les limites de crédit, l'évaluation permanente des crédits et les procédures de contrôle des comptes. Aucune garantie n'est en général exigée. En raison du grand nombre de clients en relation avec le Groupe et de leur dispersion géographique importante, les comptes débiteurs présentent un risque minime. Les limites du risque par pays et l'exposition à ce dernier font l'objet d'un contrôle permanent.

L'exposition au risque de crédit des autres actifs et passifs financiers est maîtrisée par l'établissement d'une politique visant à limiter le risque de crédit aux contreparties particulièrement fiables. Le degré de solvabilité fait l'objet de vérifications constantes, ce qui permet de limiter le cumul du risque de crédit sur une seule contrepartie.

### Risque de liquidité

Les sociétés du Groupe doivent disposer de liquidités suffisantes pour remplir leurs obligations. Chaque entreprise gère sa propre trésorerie, ce qui inclut le placement à court terme des surplus de liquidités et l'émission d'emprunts pour couvrir les déficits de trésorerie. Ces activités sont soumises aux politiques, directives et conseils du Groupe.



#### 4. Regroupements d'entreprises

##### Acquisition IBF

Le 7 janvier 2003, le Groupe a acquis 100% des activités de International Bioflavors Inc. (ci-après IBF), située dans le Wisconsin (USA). Aucune information pro forma relative à l'acquisition de IBF n'est présentée.

L'acquisition de IBF a été comptabilisée dans les états financiers selon la méthode du coût d'acquisition. Le résultat opérationnel de IBF depuis le 7 janvier 2003 est inclus dans le compte de résultat consolidé.

Comme mentionné dans le contrat, le prix de la transaction, net des coûts de transaction, s'est élevé à USD 21 millions (équivalent à CHF 30 millions) et la contre-prestation était sous forme de liquidités. Le Groupe a acquis des immobilisations incorporelles consistant en goodwill et techniques et procédés de fabrication qui sont amortis linéairement sur 15 ans. L'amortissement figure dans le compte de résultat sous la rubrique "Amortissement des immobilisations incorporelles".

Le 31 décembre 2003, le goodwill provenant de l'acquisition d'IBF était estimé à CHF 15 millions. Le goodwill a été ajusté au prix d'achat et suite aux changements subséquents de valeur des actifs et passifs y relatifs. Au 31 décembre 2004, le goodwill est estimé à CHF 21 millions.

Le règlement total de la vente incluant les coûts de transaction, les actifs nets acquis et le goodwill relatifs à l'acquisition IBF se compose comme suit:

<i>en millions de francs suisses</i>	Note	
Règlement de la vente		31
Juste valeur des actifs nets acquis		(16)
Ajustement en 2004 à la juste valeur de l'actifs net acquis	17	6
<b>► Total du goodwill</b>		<b>21</b>

## 5. Informations par secteur

Les activités du Groupe sont organisées, dans le monde entier en deux divisions opérationnelles:

**Parfumerie** Production et vente de parfums répartis en trois secteurs d'activité principaux: Parfumerie fine, Produits de consommation et Ingrédients de parfumerie; et

**Arômes** Production et vente d'arômes répartis en quatre secteurs d'activité principaux: Boissons, Produits à base de Lait, Produits Salés et Sucrés.

Ces deux divisions constituent la classification primaire.

La segmentation géographique constitue une classification secondaire. Les secteurs d'activité se situent dans cinq grandes zones géographiques: Suisse / Europe, Afrique et Moyen-Orient (EAMO) / Etats-Unis et Canada / Amérique latine / Asie-Pacifique.

### Secteurs d'activité

<i>en millions de francs suisses</i>	Parfumerie		Arômes		Groupe	
	2004	2003	2004	2003	2004	2003
Chiffre d'affaires par secteur	1'081	1'112	1'611	1'615	2'692	2'727
Déduction du chiffre d'affaires réalisé entre divisions <sup>a</sup>	(8)	(8)	(4)	(4)	(12)	(12)
<b>Chiffre d'affaires par secteur à des tiers</b>	<b>1'073</b>	<b>1'104</b>	<b>1'607</b>	<b>1'611</b>	<b>2'680</b>	<b>2'715</b>
<b>EBITDA <sup>b</sup></b>	<b>216</b>	<b>189</b>	<b>372</b>	<b>332</b>	<b>588</b>	<b>521</b>
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	20,1%	17,1%	23,1%	20,6%	21,9%	19,2%
Amortissement des immobilisations corporelles	(43)	(42)	(43)	(46)	(86)	(88)
Amortissement des immobilisations incorporelles	-	-	(18)	(93)	(18)	(93)
<b>Bénéfice d'exploitation</b>	<b>173</b>	<b>147</b>	<b>311</b>	<b>193</b>	<b>484</b>	<b>340</b>
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	16,1%	13,3%	19,4%	12,0%	18,1%	12,5%
Augmentation des provisions pour restructuration	2	15	19	45	21	60
Actifs d'exploitation <sup>c</sup>	879	891	2'296	2'402	3'175	3'293
Actifs non alloués <sup>d</sup>					1'124	1'255
<b>Total des actifs consolidés</b>					<b>4'299</b>	<b>4'548</b>
Dettes d'exploitation <sup>c</sup>	(50)	(48)	(43)	(38)	(93)	(86)
Dettes non allouées <sup>d</sup>					(1'941)	(1'876)
<b>Total des dettes consolidées</b>					<b>(2'034)</b>	<b>(1'962)</b>
<b>► Investissements <sup>e</sup></b>	<b>58</b>	<b>63</b>	<b>91</b>	<b>95</b>	<b>149</b>	<b>158</b>
<b>► Nombre d'employés</b>	<b>2'473</b>	<b>2'507</b>	<b>3'428</b>	<b>3'474</b>	<b>5'901</b>	<b>5'981</b>

a) Les prix des ventes entre divisions sont conformes aux prix du marché.

b) EBITDA: bénéfice avant intérêts (et autres produits financiers), impôts et amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles. Ceci correspond au bénéfice d'exploitation avant déductions pour amortissements corporels et incorporels.

c) Les actifs d'exploitation se composent essentiellement des immobilisations corporelles et incorporelles, des stocks et des créances. Les dettes d'exploitation par secteur comprennent les comptes créanciers et les effets à payer.

d) L'actif et les dettes non alloués comprennent essentiellement le solde des impôts courants et différés sur le revenu, ainsi que les actifs et passifs financiers, qui se composent principalement des liquidités, des investissements et des dettes.

e) Les investissements comprennent les développements apportés aux immobilisations corporelles et incorporelles, à l'exception des acquisitions de filiales.

## Segmentation géographique

en millions de francs suisses	Chiffre d'affaires par segment <sup>a</sup>		Actifs nets d'expl. par segment <sup>b</sup>		Investissements par segment <sup>c</sup>	
	2004	2003	2004	2003	2004	2003
Suisse	89	105	1'022	1'038	49	72
EAMO	946	958	490	507	20	22
Etats-Unis et Canada	872	889	1'114	1'201	56	34
Amérique latine	257	238	127	127	7	9
Asie-Pacifique	516	525	329	334	17	21
<b>► Total</b>	<b>2'680</b>	<b>2'715</b>	<b>3'082</b>	<b>3'207</b>	<b>149</b>	<b>158</b>

a) Le chiffre d'affaires apparaît par zones de destination.

b) Les actifs d'exploitation se composent essentiellement des immobilisations corporelles et incorporelles, des stocks et des créances. Les dettes d'exploitation par secteur comprennent les comptes créanciers et les effets à payer.

c) Les investissements comprennent les développements apportés aux immobilisations corporelles et incorporelles, à l'exception des acquisitions de filiales.

## 6. Frais de marketing, de développement et de distribution

Les dépenses liées au développement de produits et aux activités de recherche se sont élevées en 2004 à CHF 208 millions (contre CHF 217 millions en 2003). Elles figurent dans le compte de résultat sous la rubrique "Frais de marketing, de développement et de distribution".

## 7. Avantages au personnel

Le compte de résultat consolidé inclut les montants suivants, relatifs à la rémunération et aux prestations aux employés:

en millions de francs suisses	2004	2003
Salaires	501	509
Charges sociales	66	66
Avantages postérieurs à l'emploi: plans de prévoyance en régime à prestations définies	35	68
Avantages postérieurs à l'emploi: plans de prévoyance en régime à contributions définies	6	7
Autres prestations aux employés	36	38
<b>► Total de la rémunération des employés</b>	<b>644</b>	<b>688</b>

A la fin de l'année, le Groupe employait 5'901 personnes (2003: 5'981).

### Avantages postérieurs à l'emploi

La plupart des employés sont couverts par des régimes de prestation de retraite parrainés par les sociétés du Groupe. La nature de ces régimes varie en fonction des réglementations juridiques locales, des exigences fiscales et des conditions économiques des pays dans lesquels les employés travaillent. Les autres avantages postérieurs à l'emploi comprennent essentiellement des plans d'assurance-maladie et d'assurance-vie, notamment aux États-Unis. Ces plans sont généralement financés par des cotisations du Groupe et de ses employés à des organismes de gestion financièrement indépendants. Lorsqu'un plan n'est pas géré par une entité distincte du Groupe, l'intégralité de ce passif est inscrite au bilan du Groupe.

Les montants reconnus dans le compte de résultats pour les plans de prévoyance en régime à prestations définies sont les suivants:

<i>en millions de francs suisses</i>	2004	2003
Coût des services rendus durant l'année	26	37
Coût financier	51	57
Rendement attendu des actifs du plan	(46)	(45)
Pertes (gains) actuariels nets reconnus	4	19
<b>► Total inclus dans la rémunération des employés</b>	<b>35</b>	<b>68</b>

Le rendement réel des actifs des plans en 2004 s'est traduit par une augmentation de CHF 55 millions (augmentation de CHF 121 millions en 2003).

Les variations, en cours d'exercice, de l'actif (passif) net reconnu au bilan pour les plans de prévoyance en régime de prestations définies ont été les suivantes:

<i>en millions de francs suisses</i>	2004	2003
<b>► Au 1er janvier</b>	<b>(115)</b>	<b>(85)</b>
Total des dépenses incluses dans la rémunération des employés	(35)	(68)
Changements dans l'organisation du Groupe; acquisition de FIS*		(6)
Cotisations payées	66	36
Prestations versées (plans non financés)	4	5
Effet des taux de change et autres	3	3
<b>► Au 31 décembre</b>	<b>(77)</b>	<b>(115)</b>

\*) FIS: Food Ingredients Specialties.

Les montants suivants ont été reconnus au bilan pour les plans de prévoyance en régime de prestations définies:

<i>en millions de francs suisses</i>	2004	2003
Valeur actuelle des engagements	(1'025)	(990)
Valeur vénale des actifs du plan <sup>a</sup>	898	825
	<b>(127)</b>	<b>(165)</b>
Pertes actuarielles non reconnues	133	133
<b>Passif reconnu pour les engagements financés, net</b>	<b>6</b>	<b>(32)</b>
Valeur actuelle des engagements non financés	(83)	(83)
<b>► Total des engagements pour prestations définies</b>	<b>(77)</b>	<b>(115)</b>
<b>Actif (passif) reconnu</b>		
Déficit reconnu comme partie du passif pour les engagements de prévoyance postérieurs à l'emploi	(107)	(131)
Surplus reconnu comme partie des autres actifs à long terme	30	16
<b>► Total de l'actif (passif) reconnu</b>	<b>(77)</b>	<b>(115)</b>

a) 522 actions nominatives de Givaudan (2003: 522 actions) sont comprises dans la valeur vénale des actifs du plan, ce pour une valeur de CHF 0,4 million (2003: CHF 0,3 million).

Les montants ci-dessus comprennent les systèmes d'avantages postérieurs à l'emploi indépendants de la retraite. Il s'agit essentiellement de plans d'assurance-maladie et d'assurance-vie, dont les montants dûs représentaient une valeur actuarielle de CHF 69 millions en fin d'exercice (contre CHF 66 millions en 2003). Le passif net comptabilisé est de CHF 49 millions (contre CHF 50 millions en 2003). La perte actuarielle de CHF 20 millions (perte de CHF 16 millions en 2003) n'a pas été comptabilisée.

Les montants reconnus au bilan pour les plans de prévoyance en régime de prestations définies sont généralement exigibles à long terme et enregistrés en tant qu'actifs et passifs à long terme.

La filiale japonaise du Groupe participe au Fonds Cosmétiques de Tokyo, un plan multi-employeurs qui de par sa nature est un plan de prévoyance. Il est comptabilisé comme un plan de prévoyance à cotisations définies dans les états financiers consolidés étant donné que le Groupe ne possède pas suffisamment d'informations sur le plan pour le comptabiliser comme un plan de prévoyance à prestations définies. Les cotisations y relatives indiquées comme frais dans les comptes de résultat étaient de CHF 0,5 million (CHF 0,4 million en 2003).

Dans de nombreux pays, le Groupe gère des plans de prévoyance en régime de prestations définies pour lesquels les hypothèses actuarielles varient en fonction des conditions économiques et sociales. Les hypothèses retenues pour les évaluations actuarielles des plans de prévoyance en régime de prestations définies les plus importants, qui se trouvent dans des pays bénéficiant d'une monnaie et de taux stables, ont été les suivantes:

	2004	2003
Taux d'actualisation	3,5 à 5,8%	4,0 à 6,3%
Taux d'augmentation des salaires futurs estimés	2,0 à 4,5%	2,0 à 4,3%
Taux de rendement attendu sur les actifs du plan	4,5 à 9,3%	5,5 à 9,3%
Taux d'augmentation relatif aux coûts médicaux	6,0%	6,0%

### Plans d'intéressement des cadres

Les options sur titre indiquées dans le tableau ci-dessous ont été attribuées de façon annuelle. Au terme de la période de blocage, elles pourront être exercées ou transférées. La juste valeur de ces options est basée sur le prix du marché, en tenant compte de leurs conditions générales d'utilisation. La participation au plan d'intéressement des cadres est obligatoire.

Le tableau ci-dessous récapitule les caractéristiques des options sur titres en circulation à la fin de l'année:

Année du plan	Date d'échéance	Date de libération	Prix d'exercice <sup>a</sup> (CHF)	Ratio (option: titre)	Valeur de l'option à la date d'attribution (CHF)	Nombre d'options 2004	Nombre d'options 2003
2000	30 septembre 2005	21 juillet 2003	553,0	100:1	1,0961	276'000	841'500
2001	20 février 2006	19 février 2004	512,9	100:1	1,0120	590'500	2'436'000
2002	29 janvier 2007	28 janvier 2005	581,8	10:1	8,1200	365'900	365'900
2003	17 mars 2008	17 mars 2005	516,5	10:1	5,6700	429'700	427'800
2004	18 mars 2009	18 mars 2006	665,0	10:1	10,8700	531'000	

a) Le prix d'exercice des titres émis avant 2003 a été ajusté suite à la décision des actionnaires, lors de l'Assemblée Générale du 16 avril 2004, de distribuer un dividende extraordinaire.

Le tableau ci-dessous récapitule l'évolution du nombre d'options sur titres en circulation:

Nombre d'options exprimé en équivalent actions	2004	2003
► Au 1er janvier	112'145	83'650
Attribuées	53'290	43'130
Vendues	(24'110)	(14'215)
Exercées		
Annulées		(420)
► Au 31 décembre	141'325	112'145

Pour ces plans, le Groupe dispose de propres actions ou d'un capital-actions conditionnel de CHF 1 million au maximum, soit 100'000 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 10. Lorsqu'il est détenu ou vendu, une option ne donne pas le droit de recevoir un dividende ni de voter.

## 8. Autres produits (charges) d'exploitations, nets

Autres produits (charges) d'exploitation, nets représentent principalement divers points comme des commissions aux agents, impôts pour la continuité d'activités opérationnelles et des frais de restructuration.

En 2003, le Groupe a débuté un large programme de restructuration ayant pour objectif d'améliorer la rentabilité à long terme en réduisant les coûts de structure du Groupe. Divers projets pour accroître l'optimisation des coûts ont débuté en 2003 et se prolongeront jusqu'en 2005. Les coûts de réduction relatifs à ces initiatives de CHF 68 millions, ainsi que les charges supplémentaires de CHF 21 millions, principalement la fermeture des sites de Tremblay (Paris, France) et de Barneveld (Pays-Bas) ont été comptabilisés respectivement en 2003 et en 2004 sous la rubrique "Autre produits (charges) d'exploitations, nets". Voir également la note 20 sur les provisions.

## 9. Produits (charges) financiers, nets

<i>en millions de francs suisses</i>	2004	2003
Gains (pertes) sur titres de placement détenus pour la vente, nets	3	(4)
Revenus d'intérêts	4	4
Revenus de dividendes	4	5
Gains (pertes) de juste valeur et gains (pertes) réalisés sur instruments dérivés, nets	10	6
Charge d'intérêts	(55)	(47)
Gains (pertes) de change, nets	5	13
Autres produits (charges) financiers, nets	(12)	(17)
<b>► Total des produits (charges) financiers, nets</b>	<b>(41)</b>	<b>(40)</b>

## 10. Impôt sur le bénéfice

Les montants imputés (crédités) au compte de résultat sont les suivants:

<i>en millions de francs suisses</i>	2004	2003
Impôts courants sur le bénéfice	89	74
Ajustements d'impôts courants sur les exercices précédents	(17)	7
Impôts différés sur le bénéfice	21	1
<b>► Montant total des dépenses liées aux impôts sur le bénéfice</b>	<b>93</b>	<b>82</b>

Opérant dans le monde entier, le Groupe est assujéti à l'impôt sur le bénéfice dans de multiples juridictions fiscales. Une évaluation adéquate est nécessaire pour déterminer la provision sur impôts. Il existe plusieurs transactions et calculations pour lesquelles une évaluation d'impôt est incertaine dans le cours normal des affaires. Les différences entre l'impôt final et les montants initialement comptabilisés ont un impact sur le revenu et les impôts différés de la période à laquelle l'estimation survient.

Le taux d'imposition moyen estimé du Groupe est calculé comme la moyenne pondérée des taux d'imposition des différentes juridictions fiscales dans lesquelles il opère.



Les différences entre le taux d'imposition effectif et le taux d'imposition moyen estimé du Groupe sont les suivantes:

	2004	2003
Taux d'imposition moyen estimé du Groupe	20%	22%
Effet fiscal des éléments suivants:		
- Revenu non imposable	(1)%	(1)%
- Dépenses non déductibles (incluant le goodwill en 2003)	1%	7%
- Autres différences	1%	(1)%
<b>► Taux d'imposition effectif du Groupe</b>	<b>21%</b>	<b>27%</b>

La variation du taux d'imposition moyen estimé du Groupe est due à un changement dans les volumes, les mix de produits et la profitabilité des filiales du Groupe dans leur pays respectif, ainsi qu'aux changements dans les taux d'imposition statutaires des affiliés.

#### Actifs et passifs d'impôts sur le bénéfice

Les montants relatifs aux impôts sur le bénéfice reconnus au bilan sont les suivants:

##### Impôts courants sur le bénéfice

<i>en millions de francs suisses</i>	2004	2003
Actifs d'impôts courants	26	43
Passifs d'impôts courants	(51)	(27)
<b>► Actifs (passifs) d'impôts courants nets au bilan</b>	<b>(25)</b>	<b>16</b>

##### Impôts différés sur le bénéfice

<i>en millions de francs suisses</i>	2004	2003
Actifs d'impôts différés	91	111
Passifs d'impôts différés	(88)	(81)
<b>► Actifs (passifs) d'impôts différés nets au bilan</b>	<b>3</b>	<b>30</b>

Les montants reconnus au bilan pour les impôts différés sont reportés comme actifs à long terme et dettes à long terme. Une partie d'entre eux étant toutefois exigible, elle sera imputée ou créditée au compte de résultat de l'exercice 2005.

Les actifs d'impôts différés sur le bénéfice sont reconnus sur des pertes fiscales à reporter sur les exercices suivants, dans la mesure où la réalisation d'un gain fiscal relatif est probable. Le Groupe n'a pas de pertes fiscales importantes non reconnues. Le passif d'impôts futurs n'a pas été établi pour l'impôt à la source ou d'autres taxes exigibles sur les bénéfices non rapatriés de certaines filiales étrangères, car ces montants sont actuellement considérés comme faisant l'objet de réinvestissements permanents.

Les actifs et passifs d'impôts différés ainsi que les charges (crédits) d'impôts correspondants sont attribués aux postes suivants:

<i>en millions de francs suisses – 2004</i>	Note	Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	Provisions pour restructuration	Autres différences temporaires	Total
<b>► Actifs d'impôts différés nets au 1er janvier</b>		(48)	35	4	39	30
Imputé au compte de résultats		(13)	(6)	(3)	1	(21)
Crédité aux fonds propres		-	-	-	1	1
Effets de change		2	(3)	-	(6)	(7)
<b>► Actifs d'impôts différés nets au 31 décembre</b>		(59)	26	1	35	3

<i>en millions de francs suisses – 2003</i>	Note	Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	Provisions pour restructuration	Autres différences temporaires	Total
<b>► Actifs d'impôts différés nets au 1er janvier</b>		(45)	45	4	44	48
Restructuration du Groupe; acquisition de IBF	4	-	-	-	1	1
Imputé au compte de résultats		(8)	(7)	-	14	(1)
Crédité aux fonds propres		-	-	-	2	2
Effets de change		5	(3)	-	(22)	(20)
<b>► Actifs d'impôts différés nets au 31 décembre</b>		(48)	35	4	39	30

## 11. Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires sont les intérêts des actionnaires tiers dans les résultats opérationnels nets et les actifs nets des filiales de Thaïlande qui ne sont pas contrôlées (directement ou indirectement) à 100% par Givaudan SA.

Le 4 août 2003, Givaudan SA a acquis les intérêts minoritaires de Shanghai Givaudan Ltd. Jusqu'à la date d'acquisition, la part des intérêts minoritaires du résultat net des opérations est enregistrée sous la rubrique "Intérêts minoritaires" du compte de résultat. Le goodwill résultant de l'acquisition s'élève à CHF 6 millions et est considéré comme immobilisation incorporelle. Jusqu'au 31 décembre 2003, il est amorti linéairement sur 20 ans dès la date d'acquisition et figure dans le compte de résultat sous la rubrique "Amortissement des immobilisations incorporelles". A partir du 1er janvier 2004, le goodwill n'est plus amorti (voir note 2.20).

## 12. Bénéfice par action

### Bénéfice par action – de base

Le bénéfice de base par action s'obtient en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation.

	2004	2003
Bénéfice net de l'exercice (en million de francs suisses)	350	216
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation		
<i>Actions nominatives ordinaires</i>	7'901'639	8'351'879
<i>Actions propres</i>	(352'663)	(360'335)
	<u>7'548'976</u>	<u>7'991'544</u>
<b>► Bénéfice par action – de base (CHF)</b>	<b>46,36</b>	<b>27,03</b>

Si le Groupe avait adopté les normes IFRS3 "Regroupements d'entreprises", IAS36 "Dépréciation d'actifs" (révisée en 2004) et IAS38 "Immobilisations incorporelles" (révisée en 2004) en 2003, le bénéfice par action de base aurait été de CHF 36,41.

### Bénéfice par action – dilué

Pour la détermination du bénéfice dilué par action, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation est ajusté pour tenir compte de la conversion de toutes les actions dilutives potentielles.

	2004	2003
Bénéfice net ajusté pour tenir compte de l'élimination de l'intérêt, net d'impôts (CHF 0 million contre CHF 1 million en 2003) de la conversion potentielle de l'emprunt convertible (en millions de francs suisses)	350	217
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, ajusté pour tenir compte du plan d'intéressement des cadres de 32'216 actions (2003: 4'956) et de la conversion potentielle de l'emprunt convertible dilutif de 23'831 actions (2003: 61'828)	7'605'023	8'058'328
<b>► Bénéfice par action – dilué (CHF)</b>	<b>46,02</b>	<b>26,93</b>

Si le Groupe avait adopté les normes IFRS3 "Regroupements d'entreprises", IAS36 "Dépréciation d'actifs" (révisée en 2004) et IAS38 "Immobilisations incorporelles" (révisée en 2004) en 2003, le bénéfice par action dilué aurait été de CHF 36,24.

## 13. Actifs financiers disponibles à la vente

<i>en millions de francs suisses</i>	2004	2003
Actions <sup>a</sup>	350	354
Obligations avec et sans garantie	91	100
<b>► Total des actifs financiers disponibles à la vente</b>	<b>441</b>	<b>454</b>
Actifs circulants	318	366
Actifs immobilisés	123	88
<b>► Total des actifs financiers disponibles à la vente</b>	<b>441</b>	<b>454</b>

a) Actions totalisant CHF 7 millions (2003: CHF 12 millions) sont interdites de vente jusqu'au premier trimestre 2005 (2003: jusqu'au premier trimestre 2004).

#### 14. Comptes débiteurs – clients

<i>en millions de francs suisses</i>	2004	2003
Comptes débiteurs	406	426
Effets à recevoir	8	9
Moins: provision pour débiteurs douteux	(13)	(21)
<b>► Total des comptes débiteurs – clients</b>	<b>401</b>	<b>414</b>

#### 15. Stocks

<i>en millions de francs suisses</i>	2004	2003
Matières premières	252	262
Travaux en cours	23	29
Produits finis	202	242
Moins: provision pour rotation lente et obsolescence des stocks	(19)	(19)
<b>► Total des stocks</b>	<b>458</b>	<b>514</b>

À la clôture, l'inventaire reconnu à la valeur nette réalisable est de CHF 4 millions (2003: non significatif).

#### 16. Immobilisations corporelles

<i>en millions de francs suisses – 2004</i>	Note	Terrains	Constructions et aménagements de bâtiments	Machines, équipements et véhicules	Constructions en cours	Total
<b>Valeur nette comptable</b>						
<b>► Solde au 1er janvier</b>		<b>60</b>	<b>442</b>	<b>425</b>	<b>85</b>	<b>1'012</b>
Effets de change		(2)	(18)	(14)	(2)	(36)
Acquisitions		-	8	28	113	149
Ventes		(2)	(5)	(3)	(1)	(11)
Transferts		-	44	85	(129)	-
Amortissements			(17)	(69)		(86)
<b>► Solde au 31 décembre</b>		<b>56</b>	<b>454</b>	<b>452</b>	<b>66</b>	<b>1'028</b>
Coûts		56	705	1'072	66	1'899
Amortissement cumulé			(251)	(620)		(871)
<b>► Solde au 31 décembre</b>		<b>56</b>	<b>454</b>	<b>452</b>	<b>66</b>	<b>1'028</b>

<i>en millions de francs suisses – 2003</i>	Note	Terrains	Constructions et aménagements de bâtiments	Machines, équipements et véhicules	Constructions en cours	Total
<b>Valeur nette comptable</b>						
► Solde au 1er janvier		63	453	451	40	1'007
Effets de change		(1)	(20)	(12)	(4)	(37)
Restructuration du Groupe; acquisition d'IBF	4	-	1	-	-	1
Restructuration du Groupe; achat d'intérêts minoritaires en Chine	11	-	2	1	-	3
Acquisitions		-	2	21	133	156
Ventes		(3)	(6)	(21)	-	(30)
Transferts		1	30	53	(84)	-
Amortissements			(20)	(68)		(88)
► Solde au 31 décembre		60	442	425	85	1'012
Coûts		60	687	1'015	85	1'847
Amortissement cumulé			(245)	(590)		(835)
► Solde au 31 décembre		60	442	425	85	1'012

#### Engagements résultant de contrats de bail

A la fin de l'exercice, les montants minima que le Groupe s'est engagé à payer pour des contrats de location non résiliables sont les suivants:

<i>en millions de francs suisses</i>	2004	2003
Moins d'un an	11	13
Entre deux et cinq ans	18	22
Au-delà	16	26
► Montant total minimum à payer	45	61

Le total des loyers sur les contrats de location s'élève à CHF 27 millions (2003: CHF 31 millions).

A la date du bilan, le Groupe avait des engagements relatifs à l'acquisition d'immobilisations corporelles pour un montant de CHF 12 millions (2003: CHF 29 millions).

## 17. Immobilisations incorporelles

<i>en millions de francs suisses – 2004</i>	Note	Goodwill	Droits de propriété intellectuelle	Techniques et procédés de fabrication et autres	Total
<b>Valeur nette comptable</b>					
► Solde au 1er janvier		1'027	311	15	1'353
Effets de change		(52)	-	(1)	(53)
Restructuration du Groupe; acquisition d'IBF	4	6	-	-	6
Acquisitions		-	-	-	-
Ventes		-	-	-	-
Dépréciation		-	-	-	-
Amortissements			(17)	(1)	(18)
► Solde au 31 décembre		981	294	13	1'288
Coût		981	339	16	1'336
Amortissement cumulé			(45)	(3)	(48)
► Valeur nette comptable au 31 décembre		981	294	13	1'288

<i>en millions de francs suisses – 2003</i>	Note	Goodwill	Droits de propriété intellectuelle	Techniques et procédés de fabrication et autres	Total
<b>Valeur nette comptable</b>					
► Solde au 1er janvier		1'134	328	-	1'462
Effets de change		(62)	-	(2)	(64)
Restructuration du Groupe; acquisition de FIS*		9	-	-	9
Restructuration du Groupe; acquisition d'IBF	4	15	-	16	31
Restructuration du Groupe; achat d'intérêts minoritaires en Chine	11	6	-	-	6
Acquisitions		-	-	2	2
Ventes		-	-	-	-
Amortissements		(75)	(17)	(1)	(93)
► Solde au 31 décembre		1'027	311	15	1'353
Coût		1'426	339	80	1'845
Amortissement cumulé		(399)	(28)	(65)	(492)
► Valeur nette comptable au 31 décembre		1'027	311	15	1'353

\*) FIS: Food Ingredients Specialties.

A la fin de l'exercice, le Groupe n'avait pas d'engagements de capitaux importants pour l'acquisition d'immobilisations incorporelles.

### Test de dépréciation du Goodwill

Le goodwill est alloué à chaque unité génératrice de trésorerie du Groupe et est réparti selon les segments primaires pour respectivement CHF 3 millions (2003: CHF 5 millions) pour la division Parfumerie et CHF 978 millions (2003: CHF 1'022 millions) pour la division Arômes.

La valeur recouvrable de la division Parfumerie a été déterminée sur la base des valeurs d'utilité. Ce calcul se base sur des projections de flux de trésorerie sur une période de cinq ans. Ces projections sont basées sur des plans financiers et des budgets approuvés par la Direction. La source des estimations principales est l'augmentation du taux de croissance du marché pour les gains estimés de part de marché. Les coûts opérationnels sont basés sur les performances du passé et sont ajustés en fonction des améliorations de rendements attendues. Le taux d'actualisation appliqué aux projections de flux de trésorerie est avant impôts et reflète le risque spécifique au Groupe, il a été fixé à 8,6%.

La valeur recouvrable de la division Arôme a été déterminée sur la base des valeurs d'utilité. Ce calcul se base sur des projections de flux de trésorerie sur une période de cinq ans. Ces projections sont basées sur des plans financiers et des budgets approuvés par la Direction. La source des estimations principales est l'augmentation du taux de croissance du marché pour les gains estimés de part de marché. Les coûts opérationnels sont basés sur les performances du passé et sont ajustés en fonction des améliorations de rendements attendues. Les flux financiers au-delà de cinq ans sont extrapolés en utilisant un taux de 3,1% qui représente le taux de croissance du marché pour l'industrie de l'arôme. Le taux d'actualisation appliqué aux projections de flux de trésorerie est avant impôts et reflète le risque spécifique au Groupe, il a été fixé à 8,6%.

Aucune dépréciation d'actifs n'a été enregistrée suite au test de dépréciation du goodwill.

### Droits de propriété intellectuelle

Lors de l'acquisition de Food Ingredients Specialities (FIS), le Groupe a acquis des droits de propriété intellectuelle consistant surtout en savoir-faire de processus, formules et recettes.

### Techniques et procédés de fabrication et autres

Ceci consiste principalement en technique et procédé de fabrication acquis lorsque le Groupe a racheté IBF.

## 18. Dette

<i>en millions de francs suisses – 2004</i>	Entre deux et trois ans	Entre quatre et cinq ans	Au-delà	Total de la dette long terme	A court terme jusqu'à 12 mois	Total
Montants dus aux banques et autres institutions financières	-	-	-	-	192	192
Placements privés	-	124	505	629	-	629
Emprunt obligataire	-	-	-	-	300	300
Emprunt convertible	197	-	-	197	-	197
<b>► Total de la dette au 31 décembre</b>	<b>197</b>	<b>124</b>	<b>505</b>	<b>826</b>	<b>492</b>	<b>1'318</b>

<i>en millions de francs suisses – 2003</i>	Entre deux et trois ans	Entre quatre et cinq ans	Au-delà	Total de la dette long terme	A court terme jusqu'à 12 mois	Total
Montants dus aux banques et autres institutions financières	-	-	-	-	249	249
Placements privés	-	37	385	422	-	422
Emprunt obligataire	299	-	-	299	-	299
Emprunt convertible	268	-	-	268	-	268
<b>► Total de la dette au 31 décembre</b>	<b>567</b>	<b>37</b>	<b>385</b>	<b>989</b>	<b>249</b>	<b>1'238</b>

A la fin de l'exercice, la juste valeur de la dette à long terme s'élevait à CHF 1 milliard (2003: CHF 1,1 milliards).

Le 29 décembre 2000, le Groupe a émis un emprunt obligataire de valeur nominale de CHF 300 millions à 4,25% avec échéance en 2005.

Le 7 juin 2001, le Groupe a émis un emprunt convertible à 1% et de valeur nominale de USD 200 millions, constitué de 200'000 obligations d'une valeur nominale de USD 1'000. Les obligations ont été émises par Givaudan United States, Inc., et sont garanties par Givaudan SA (Holding du Groupe). Le montant principal est augmenté d'un rendement brut jusqu'à échéance de 4%, soit 116,42% à l'échéance. Les obligations sont échangeables en actions nominatives ordinaires de Givaudan SA. Le nombre maximum d'actions pouvant être émis est de 632'371. La date d'échéance de l'obligation est le 7 juin 2006, les détenteurs comme l'émetteur pouvant toutefois les racheter avant échéance, sous certaines conditions. Le produit net de l'émission est de USD 195 millions (équivalent à CHF 339 millions). 43'327 obligations ont été converties au cours de l'année 2004 (2003: 30 obligations converties).

Le 7 février 2003, le Groupe a fait un placement privé totalisant CHF 50 millions. Le placement a été effectué par Givaudan SA et peut être racheté en 2009 avec un taux d'intérêt annuel de 2,9%.



Le 28 mai 2003, le Groupe a fait un placement privé s'élevant à USD 220 millions (soit CHF 285 millions). Le placement a été effectué par Givaudan United States, Inc. Il peut être racheté par acompte à diverses échéances entre mai 2008 et mai 2015 avec des intérêts annuels variant entre 3,65% et 5,0%. Il existe plusieurs clauses contractuelles contenues dans la transaction relatives aux conditions sur la valeur nette, l'endettement et la disposition d'actifs de Givaudan United States, Inc. Jusqu'ici, Givaudan United States, Inc. remplissait entièrement les clauses.

Le 9 juillet 2003, le Groupe a fait un placement privé se montant à CHF 100 millions. Le placement a été effectué par Givaudan SA et peut être racheté en 2013 avec un taux d'intérêt annuel de 3,3%.

Le 16 avril 2004, le Groupe a fait un placement privé se montant à USD 200 millions (soit CHF 259 millions). Le placement a été effectué par Givaudan United States, Inc. Il peut être racheté par acompte à diverses échéances entre mai 2009 et mai 2016 avec des intérêts annuels variant entre 4,16% et 5,49%. Il existe plusieurs clauses contractuelles contenues dans la transaction relatives aux conditions sur la valeur nette, l'endettement et la disposition d'actifs de Givaudan United States, Inc. Jusqu'ici, Givaudan United States, Inc. remplissait entièrement ces clauses.

À la date du bilan, les taux d'intérêts moyens pondérés étaient les suivants:

	2004	2003
Montants dus aux banques et autres institutions financières	2,8%	2,3%
Placements privés	4,5%	4,1%
Emprunt obligataire	4,3%	4,3%
Emprunt convertible	4,3%	4,3%

## 19. Instruments financiers à des fins de transaction

Selon les circonstances, le Groupe a recours à des instruments financiers dérivés à des fins de gestion du risque et de mise en œuvre de ses stratégies commerciales. Ce sujet est abordé au chapitre "Gestion du risque financier" (note 3 des annexes aux états financiers consolidés).

La juste valeur des instruments financiers à des fins de transaction détenus par le Groupe s'établit comme suit:

<i>en millions de francs suisses</i>	2004	2003
<b>Produits dérivés sur devises, nets</b>		
- contrats à terme en devises étrangères	1	1
- options	-	1
<b>Produits dérivés de taux d'intérêt, nets</b>		
- swaps	(4)	(6)
- options sur swaps	(11)	-
<b>Autres dérivés, nets</b>		
- options sur actions	1	11
- transactions à terme	1	1
<b>► Total des instruments financiers à des fins de transaction, net</b>	<b>(12)</b>	<b>8</b>

Des contrats d'achat de devises à terme sont conclus dans le but de régler les engagements à l'intérieur du Groupe.

En 2004, Givaudan a conclu des contrats swaps d'un montant notionnel CHF 300 millions afin de convertir l'emprunt obligataire (échéance 2005) d'une valeur nominale de CHF 300 millions d'un taux fixe de 4,25% à un taux flottant Libor plus 3,2%.

En 2004, Givaudan a conclu des contrats de swap à terme d'un montant notionnel global de CHF 400 millions, au taux de 3,0%, pour une période allant du 15 décembre 2005 au 15 décembre 2010.

Les montants notionnels des contrats swaps courants au 31 décembre 2004 étaient de JPY 1 milliard (soit CHF 11 millions) (2003: JPY 1 milliard, soit CHF 12 millions) et de USD 40 millions (soit CHF 46 millions) (2003: USD 40 millions, soit CHF 50 millions). Au 31 décembre 2004, les taux d'intérêt fixes payés pour le JPY étaient compris entre 2,0% et 3,2% (2003: 2,0% to 3,2%) et le taux flottant moyen reçu était de 0,5% (2003: 0,5%). Les taux d'intérêts fixes payés pour le USD étaient compris entre 4,8% et 5,1% (2003: 4,8% à 5,1%) et le taux moyen flottant reçu était de 1,1% (2003: 1,6%).

## 20. Provisions

<i>en millions de francs suisses – 2004</i>	Note	Restructuration liée à l'acquisition de FIS*	Restructuration	Cas juridiques et contentieux	Autres	Total
► Solde au 1er janvier		6	50	17	6	79
Provisions additionnelles		-	21	2	4	27
Annulation de montants non utilisés		-	-	(1)	-	(1)
Montants utilisés durant l'année		(5)	(20)	(2)	(6)	(33)
Effets de change		-	1	-	-	1
► Solde au 31 décembre		1	52	16	4	73

<i>en millions de francs suisses – 2003</i>	Note	Restructuration liée à l'acquisition de FIS*	Restructuration	Cas juridiques et contentieux	Autres	Total
► Solde au 1er janvier		12	3	14	16	45
Restructuration du Groupe:						
acquisition d'IBF	4	-	-	-	1	1
Provisions additionnelles		3	60	5	1	69
Annulation de montants non utilisés		-	-	-	(6)	(6)
Montants utilisés durant l'année		(9)	(13)	(1)	(6)	(29)
Effets de change		-	-	(1)	-	(1)
► Solde au 31 décembre		6	50	17	6	79

\*) FIS: Food Ingredients Specialties.

Un jugement important est nécessaire pour déterminer les différentes provisions. Plusieurs solutions possibles sont déterminées pour faire une estimation fiable de l'obligation afin qu'elle soit considérée comme suffisante pour la reconnaissance d'une provision. Les différences entre les obligations finales et les montants préalablement comptabilisés ont un impact sur le compte de résultat pour la période à laquelle l'évaluation est faite.

### Provisions pour restructuration liées à l'acquisition de FIS (Food Ingredients Specialties)

Les provisions liées à l'acquisition de FIS recouvrent l'indemnisation des employés de FIS licenciés et la fermeture des sites de la société. On s'attend à ce que CHF 1 million soient ainsi utilisés en 2005.

### Provisions pour restructuration

Les provisions pour restructuration découlent de la réorganisation des opérations et de la structure du Groupe.

Elles incluent un vaste programme de restructuration commencé en 2003, puis prolongé jusqu'en 2005. Se référer à la note 8 "Autres produits (charges) d'exploitation, net". On s'attend à ce que la totalité des CHF 52 millions soient ainsi utilisés durant 2005 et au début de 2006.

### Cas juridiques et contentieux

Ces provisions sont constituées pour couvrir les cas juridiques concernant le Groupe et les contentieux potentiels. Les frais de contentieux correspondants, estimés, sont également inclus dans ces provisions. On s'attend à ce que CHF 1 million soit ainsi utilisé en 2005.

### Autres provisions

Ces provisions couvrent, pour la plupart, des questions liées à l'environnement et autres problèmes similaires.

## 21. Fonds propres

Au 31 décembre 2004, le capital-actions s'élevait à CHF 78'000'000 et était réparti en 7'800'000 actions nominatives, entièrement libérées et d'une valeur nominale de CHF 10. Chaque action donne droit à un vote. Le Conseil d'Administration dispose d'un capital-actions conditionnel d'un montant maximum total de CHF 10'000'000, pouvant être émis sous la forme de 1'000'000 actions nominatives au maximum. De ce montant, CHF 1'000'000 au maximum peuvent être affectés à des plans d'intéressement des cadres du Groupe. Jusqu'au 16 avril 2006, le Conseil d'Administration a l'autorisation d'augmenter le capital-actions pour un montant maximum total de CHF 10'000'000, pouvant être émis sous la forme de 1'000'000 actions nominatives au maximum, d'une valeur nominale de CHF 10 par action (2003: aucun capital-actions n'était autorisé à la disposition du Conseil d'Administration).

Le 3 avril 2003, le Groupe a achevé son programme de rachat des 725'627 actions nominatives fait par le biais d'un marché secondaire de la SWX (virt-x). A l'Assemblée Générale du 11 avril 2003, les actionnaires ont approuvé l'annulation des titres correspondant à la réduction du capital-actions de 8,3%, soit de CHF 87'256'270 à CHF 80'000'000. L'annulation est devenue effective le 27 juin 2003.

Le 30 juin 2003, le Groupe a débuté un programme de rachat de titres supplémentaire, lequel s'étendait initialement jusqu'au 30 juin 2004. Le 14 juin 2004, le Conseil d'Administration a décidé d'étendre son programme jusqu'au 30 juin 2005. Le Groupe a l'intention de réduire son capital-actions de 8'000'000 à 7'200'000 actions nominatives, après l'annulation des titres ainsi rachetés. Le rachat des actions nominatives, 800'000 au maximum, soit 10% du capital-actions, se fait par le biais d'un marché secondaire de la SWX (virt-x). Le 13 avril 2004, le Groupe a partiellement achevé son second programme avec le rachat de 200'000 actions nominatives. Lors de l'Assemblée Générale du 16 avril 2004, les actionnaires ont approuvé l'annulation des 200'000 titres correspondant à la réduction du capital-actions de 2,5%, soit de CHF 80'000'000 à CHF 78'000'000. L'annulation est devenue effective le 5 juillet 2004. Au 31 décembre 2004, le Groupe avait racheté 419'259 actions nominatives. Au 25 février 2005, le Groupe avait racheté 422'259 actions nominatives. L'annulation des titres requiert l'approbation des actionnaires du Groupe et sera proposée lors de l'Assemblée Générale du 27 avril 2005.

Les mouvements sur propres instruments de capitaux propres détenus sont les suivants:

	Nombre	Cours en francs suisses			Total en millions de francs suisses
		Plafond	Moyen	Plancher	
► Solde au 1er janvier 2004	114'362				9
<b>Actions nominatives</b>					
Achats au coût d'acquisition	903'275	777,69	700,37	623,37	633
Ventes au coût d'acquisition	(225'375)	774,11	669,08	640,00	(151)
Annulation de titres	(200'000)	691,50	636,61	566,00	(127)
(Gains) pertes réalisés, nets					17
Obligation liée à l'emprunt convertible <sup>a</sup>					5
<b>Dérivés sur actions propres</b>					
Achats au coût d'acquisition					19
Ventes au coût d'acquisition					(19)
(Gains) pertes réalisés, nets					(1)
► Solde au 31 décembre 2004	592'262				385

a) part non couverte d'actions non livrées.

	Nombre	Cours en francs suisses			Total en millions de francs suisses
		Plafond	Moyen	Plancher	
► Solde au 1er janvier 2003	274'234				118
<b>Actions nominatives</b>					
Achats au coût d'acquisition	646'845	627,50	561,60	446,20	363
Ventes au coût d'acquisition	(81'090)	581,60	484,98	449,50	(39)
Annulation de titres	(725'627)	627,50	588,39	446,20	(427)
(Gains) pertes réalisés, nets					4
Obligation liée à l'emprunt convertible <sup>a</sup>					1
<b>Dérivés sur actions propres</b>					
Achats au coût d'acquisition					13
Ventes au coût d'acquisition					(18)
(Gains) pertes réalisés, nets					(6)
► Solde au 31 décembre 2003	114'362				9

a) part non couverte d'actions non livrées.

Le Groupe a eu recours à l'achat d'options d'achat et à la vente d'options de vente pour couvrir en partie les obligations prévues relatives au plan d'intéressement des cadres et pour garantir l'emprunt convertible émis le 7 juin 2001. Au 31 décembre 2004, les 545'771 options de vente (2003: 564'070) détenues par des tiers sur les actions propres du Groupe ont un prix d'exercice compris entre CHF 514,85 et CHF 633,69 par titre (2003: CHF 520 et CHF 640), aucune prime n'a été reçue au cours de l'année (2003: CHF 7 millions). Les options de vente pourront être exercées en 2005, 2006 et 2007, avec livraison des titres. L'engagement du Groupe en termes de trésorerie est de CHF 310 millions (2003: CHF 323 millions), avec une juste valeur des actions propres liées de CHF 409 millions (2003: CHF 362 millions).

Le 16 avril 2004, les actionnaires ont approuvé le versement d'un dividende de CHF 8,90 par action et d'un dividende extraordinaire de CHF 6,50 par action. Les dividendes ont été versés le 21 avril 2004. Le versement aux porteurs de titres en circulation a atteint un montant de CHF 118 millions, prélevé sur le résultat disponible de 2004.

Le 11 avril 2003, les actionnaires ont approuvé le versement d'un dividende de CHF 8,10 par action, au titre de l'exercice 2002. Le dividende a été versé le 16 avril 2003. Le versement aux porteurs de titres en circulation a atteint un montant de CHF 65 millions, prélevé sur le résultat disponible de 2003.

Lors de l'Assemblée Générale annuelle du 27 avril 2005, le Conseil d'Administration proposera le versement d'un dividende, au titre de l'exercice 2004, d'un montant de CHF 9,80 par action, soit un dividende total de CHF 76 millions. Le Conseil d'Administration proposera aussi un dividende extraordinaire de CHF 6,50 par action, soit un dividende total de CHF 51 millions.

## 22. Engagements conditionnels

Les opérations et bénéfices du Groupe peuvent encore être affectés, de façon ponctuelle et à des degrés divers, par l'évolution de la situation politique, légale, fiscale et réglementaire (notamment en matière d'environnement) des pays dans lesquels il opère. Les domaines industriels dans lesquels le Groupe est impliqué sont également exposés à divers types de risques physiques. La nature et la fréquence de ces évolutions et de ces événements, dont tous ne sont pas couverts par des assurances, sont aussi imprévisibles que leur impact sur les opérations et bénéfices futurs.

## 23. Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles

<i>en millions d francs suisses</i>	2004	2003
Bénéfice net	350	216
Produits et charges hors exploitation	134	124
<b>Bénéfice d'exploitation</b>	<b>484</b>	<b>340</b>
Amortissement des immobilisations corporelles	86	88
Amortissement des immobilisations incorporelles	18	93
Autres produits et charges non monétaires	25	107
<b>Ajustement pour postes non monétaires</b>	<b>129</b>	<b>288</b>
(Augmentation) diminution des stocks	23	(55)
(Augmentation) diminution des comptes débiteurs – clients	(2)	6
(Augmentation) diminution des autres actifs circulants	(1)	5
Augmentation (diminution) des comptes créditeurs – fournisseurs et autres	1	12
Augmentation (diminution) des comptes de régularisation et autres dettes	5	(30)
<b>(Augmentation) diminution du fonds de roulement</b>	<b>26</b>	<b>(62)</b>
Impôts sur le bénéfice payés	(24)	(67)
Autres flux de trésorerie opérationnels, nets	(29)	(18)
<b>► Flux de trésorerie nets provenant (consacrés à) des activités opérationnelles</b>	<b>586</b>	<b>481</b>

## 24. Parties liées

La rémunération versée au Conseil d'Administration est détaillée dans la partie "Gouvernement d'entreprise" de ce document. Aucune autre transaction majeure n'a été effectuée au profit d'une partie liée.

## 25. Liste des principales sociétés du Groupe

Les principales sociétés du Groupe sont énumérées ci-dessous. Sauf mention spécifique contraire, les sociétés sont détenues à 100% (en pourcentage de droits de vote). Le capital-actions est exprimé en milliers et dans la devise correspondante. Pour la domiciliation de ces entreprises, voir page 102.

Suisse	Givaudan SA	CHF	78'000
	Givaudan Suisse SA	CHF	4'000
	Givaudan Finance SA	CHF	300'000
Afrique du Sud	Givaudan South Africa (Pty) Ltd	ZAR	2
Allemagne	Givaudan Deutschland GmbH	EUR	4'100
Argentine	Givaudan Argentina SA	ARS	10
Australie	Givaudan Australia Pty Limited	AUD	10
Bermudes	Givaudan International Ltd	USD	12
	FF Holdings (Bermuda) Ltd	USD	12
	FF Insurance Ltd	CHF	40'000
Brésil	Givaudan do Brasil Ltda	BRL	26'184
Canada	Givaudan Canada Co.	CAD	12'901
Chine	Shanghai Givaudan Ltd	USD	7'750
Colombie	Givaudan Colombia SA	COP	2'869'973
Corée du Sud	Givaudan Korea Ltd	KRW	550'010
Espagne	Givaudan Ibérica, SA	EUR	8'020
Etats-Unis	Givaudan (United States) Inc.	USD	0,05
	Givaudan Fragrances Corporation	USD	0,1
	Givaudan Flavors Corporation	USD	0,1
France	Givaudan Flavors, Inc.	USD	1,4
	Givaudan Participation SAS	EUR	41'067
	Givaudan France Fragrances SAS	EUR	9'600
Inde	Givaudan France Arômes SAS	EUR	1'714
	Givaudan (India) Private Limited	INR	115'000
	Vinarom Private Limited	INR	99'900
Indonésie	PT. Givaudan Indonesia	IDR	1'215'600
Japon	Givaudan Japan KK	JPY	1'000'000
Malaisie	Givaudan Malaysia Sdn Bhd	MYR	200
Mexique	Givaudan de Mexico SA de CV	MXN	51'710
Pays-Bas	Givaudan Nederland BV	EUR	4'050
Royaume-Uni	Givaudan UK Ltd	GBP	15'700
Singapour	Givaudan Singapore Pte Ltd	SGD	12'012
Thaïlande	Givaudan (Thailand) Ltd (79%)	THB	15'400



Rapport du réviseur des comptes consolidés  
à l'Assemblée Générale des actionnaires de Givaudan SA, Vernier

En notre qualité de réviseur des comptes consolidés, nous avons vérifié les comptes consolidés du Groupe Givaudan (pages 56 à 91) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2004.

La responsabilité de l'établissement de ces comptes consolidés incombe au Conseil d'Administration de Givaudan SA. Notre mission consiste à vérifier ces comptes consolidés et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons remplir les exigences légales suisses de qualification professionnelle et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse ainsi que selon les *International Standards on Auditing*. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes consolidés puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes consolidés et les indications figurant dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés du Groupe Givaudan pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2004 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les "*International Financial Reporting Standards*" et sont conformes à la loi suisse.

Nous vous recommandons donc d'approuver les comptes consolidés tels qu'ils vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA



Ralph R. Reinertsen



Felix Roth

Genève, le 25 février 2005

# Comptes annuels de Givaudan SA (Holding du Groupe)

Compte de résultat pour l'exercice clôturé au 31 décembre

<i>en millions de francs suisses</i>	2004	2003
Dividendes reçus des sociétés du Groupe	101	157
Redevances versées par les sociétés du Groupe	281	293
Produits d'intérêts reçus des sociétés du Groupe	5	4
Autres produits	166	102
<b>► Revenu total</b>	<b>553</b>	<b>556</b>
Charges de recherches et développement des sociétés du Groupe	(116)	(117)
Charges d'intérêts	(18)	(18)
Autres charges	(17)	(17)
Other expenses	(136)	(119)
Impôts anticipés et impôts sur le capital	(6)	(5)
<b>► Charges totales</b>	<b>(293)</b>	<b>(276)</b>
<b>► Bénéfice avant impôt</b>	<b>260</b>	<b>280</b>
Impôt sur le bénéfice	(12)	(7)
<b>► Bénéfice net</b>	<b>248</b>	<b>273</b>

## Bilan au 31 décembre

<i>en millions de francs suisses</i>	2004	2003
Liquidités et placements à court terme	140	204
Titres de placement	260	226
Actions propres attribuées au programme de rachat de titres	308	26
Créances contre des sociétés du Groupe	18	37
Autres créances	146	107
<b>▶ Actif circulant</b>	<b>872</b>	<b>600</b>
Participations dans les sociétés du Groupe	1'422	1'415
Prêts à des sociétés du Groupe	414	480
Autres investissements à long terme	-	-
Immobilisations incorporelles	293	311
<b>▶ Actif immobilisé</b>	<b>2'129</b>	<b>2'206</b>
<b>▶ Total des actifs</b>	<b>3'001</b>	<b>2'806</b>
Prêts bancaires	152	152
Dettes envers des sociétés du Groupe	45	66
Passifs transitoires	147	108
<b>▶ Dettes à court terme</b>	<b>344</b>	<b>326</b>
Emprunts auprès de sociétés du Groupe	704	531
<b>▶ Dettes à long terme</b>	<b>704</b>	<b>531</b>
<b>▶ Total des dettes</b>	<b>1'048</b>	<b>857</b>
Capital-actions	78	80
Réserve légale générale	66	66
Réserve pour actions propres	428	63
Réserve libre	982	1'316
Résultat disponible		
Report du résultat de l'exercice précédent	151	151
Bénéfice net de l'exercice	248	273
<b>▶ Fonds propres</b>	<b>1'953</b>	<b>1'949</b>
<b>▶ Total des passifs</b>	<b>3'001</b>	<b>2'806</b>

## Annexes aux comptes annuels

### 1. Généralités

Les comptes annuels de Givaudan SA, domiciliée à Vernier près de Genève, en Suisse, sont préparés conformément au droit suisse des sociétés anonymes et aux principes commerciaux généralement acceptés.

### 2. Méthodes d'évaluation et conversion des montants en devises étrangères

Les investissements dans les sociétés du Groupe et prêts aux sociétés du Groupe sont comptabilisés au prix coûtant, respectivement à leur valeur nominale, après déduction d'amortissements adéquats. Les titres de placement sont comptabilisés au plus bas entre la valeur d'acquisition et la valeur de marché. Les instruments dérivés sont réévalués à leur juste valeur.

Au bilan, les actifs et passifs en devises étrangères sont réévalués aux cours de change applicables en fin d'année, à l'exception des investissements dans des sociétés du Groupe, qui sont évalués aux taux de change historiques. Les profits et pertes sur devises étrangères sont enregistrés au compte de résultat, à l'exception des profits sur devises étrangères non réalisés, lesquels sont reportés.

### 3. Garanties

Les garanties émises en faveur de sociétés du Groupe s'élèvent à CHF 572 millions (2003: CHF 648 millions).

### 4. Fonds propres

Au 31 décembre 2004, le capital-actions s'élevait à CHF 78'000'000 et était réparti en 7'800'000 actions nominatives, entièrement versées, d'une valeur nominale de CHF 10. Chaque action donne droit à un vote. Le Conseil d'Administration dispose d'un capital-actions conditionnel d'un montant maximum total de CHF 10'000'000, pouvant être émis sous la forme de 1'000'000 actions nominatives au maximum. De ce montant, un million de francs suisses au maximum peuvent être affectés à des plans d'intéressement pour les cadres du Groupe. Jusqu'au 16 avril 2006, le Conseil d'Administration a l'autorisation d'augmenter le capital-actions pour un montant maximum total de CHF 10'000'000, pouvant être émis sous la forme de 1'000'000 actions nominatives au maximum, d'une valeur nominale de CHF 10 par action (2003: aucun capital-actions n'était autorisé à la disposition du Conseil d'Administration).

Le 3 avril 2003, le Groupe a achevé son programme de rachat des 725'627 actions nominatives fait par le biais d'un marché secondaire de la SWX (virt-x). A l'Assemblée Générale du 11 avril 2003, les actionnaires ont approuvé l'annulation des titres correspondant à la réduction du capital-actions de 8,3%, soit de CHF 87'256'270 à CHF 80'000'000. L'annulation est devenue effective le 27 juin 2003.

Le 30 juin 2003, le Groupe a débuté un programme de rachat de titres

supplémentaire, lequel s'étendait initialement jusqu'au 30 juin 2004. Le 14 juin 2004, le Conseil d'Administration a décidé d'étendre son programme jusqu'au 30 juin 2005. Le Groupe a l'intention de réduire son capital-actions de 8'000'000 à 7'200'000 actions nominatives, après l'annulation des titres ainsi rachetés. Le rachat des actions nominatives, 800'000 au maximum, soit 10% du capital-actions, se fait par le biais d'un marché secondaire de la SWX (virt-x). Le 13 avril 2004, le Groupe a partiellement achevé son second programme avec le rachat de 200'000 actions nominatives. Lors de l'Assemblée Générale du 16 avril 2004, les actionnaires ont approuvé l'annulation des titres correspondant à la réduction du capital-actions de 2,5%, soit de CHF 80'000'000 à CHF 78'000'000. L'annulation est devenue effective le 5 juillet 2004. Au 31 décembre 2004, le Groupe avait racheté 419'259 actions nominatives. Au 25 février 2005, le Groupe avait racheté 422'259 actions nominatives. L'annulation des titres requiert l'approbation des actionnaires du Groupe et sera proposée lors de l'Assemblée Générale du 27 avril 2005.

Mouvements sur propres instruments de capitaux propres:

	Nombre	Cours en francs suisses			Total en millions de francs suisses
		Plafond	Moyen	Plancher	
► Solde au 1er janvier 2004	114'362	627,50	548,57	446,20	63
Achats au coût d'acquisition	903'275	777,69	700,37	623,37	633
Ventes	(225'375)	774,11	669,08	640,00	(141)
Annulation de titres	(200'000)	691,50	636,61	566,00	(127)
► Solde au 31 décembre 2004	592'262	777,69	722,31	566,00	428

	Nombre	Cours en francs suisses			Total en millions de francs suisses
		Plafond	Moyen	Plancher	
► Solde au 1er janvier 2003	274'234	668,59	620,34	467,86	170
Achats au coût d'acquisition	646'845	627,50	561,60	446,20	363
Ventes	(81'090)	581,60	539,22	449,50	(43)
Annulation de titres	(725'627)	627,50	588,39	446,20	(427)
► Solde au 31 décembre 2003	114'362	627,50	548,57	446,20	63

Au 31 décembre 2004, aucune autre société contrôlée par Givaudan SA ne détenait des actions propres.

Selon les informations dont le Conseil d'Administration disposait au 31 décembre 2004, Nestlé SA, avec 11,06% (2003: 10,78%) du capital de Givaudan, était le seul actionnaire inscrit avec droit de vote détenant plus de 5% du capital-actions du Groupe.

## 5. Mouvements des fonds propres

<i>en millions de francs suisses – 2004</i>	Capital- actions	Réserve légale	Réserve pour actions propres	Réserve libre	Bénéfice non distribué	Total
► Solde au 1er janvier 2004	80	66	63	1'316	424	1'949
Annulation de titres	(2)	-	-	(125)	-	(127)
Affectation du résultat disponible						
Transfert à la réserve libre	-	-	-	150	(150)	-
Dividende versé pour l'année 2003	-	-	-	6	(123)	(117)
Transfert à la réserve pour actions propres	-	-	365	(365)	-	-
Bénéfice net de l'exercice	-	-	-	-	248	248
► Solde au 31 décembre 2004	78	66	428	982	399	1'953

<i>en millions de francs suisses – 2003</i>	Capital- actions	Réserve légale	Réserve pour actions propres	Réserve libre	Bénéfice non distribué	Total
► Solde au 1er janvier 2003	87	66	171	1'472	372	2'168
Annulation de titres	(7)	-	-	(420)	-	(427)
Affectation du résultat disponible						
Transfert à la réserve libre	-	-	-	150	(150)	-
Dividende versé pour l'année 2002	-	-	-	6	(71)	(65)
Transfert à la réserve pour actions propres	-	-	(108)	108	-	-
Bénéfice net de l'exercice	-	-	-	-	273	273
► Solde au 31 décembre 2003	80	66	63	1'316	424	1'949

## 6. Liste des principales filiales directement détenues

La liste suivante comprend les principales filiales directement détenues par la société. Sauf mention spécifique contraire, les sociétés sont détenues à 100% (en pourcentage des droits de vote).

Suisse	Givaudan Suisse SA Givaudan Finance SA
Afrique du Sud	Givaudan South Africa (Pty) Ltd
Allemagne	Givaudan Deutschland Grmb.H
Argentine	Givaudan Argentina SA
Australie	Givaudan Australia Pty Limited
Brésil	Givaudan do Brasil Ltda
Chine	Shanghai Givaudan Ltd
Colombie	Givaudan Colombia SA
Corée du Sud	Givaudan Korea Ltd
Espagne	Givaudan Ibérica, SA
France	Givaudan Participation SAS
Inde	Givaudan (India) Private Limited
Indonésie	P.T. Givaudan Indonesia
Japon	Givaudan Japan KK
Malaisie	Givaudan Malaysia Sdn Bhd
Mexique	Givaudan de Mexico SA de CV
Pays-Bas	Givaudan Nederland BV
Nouvelle-Zélande	Givaudan New Zealand Ltd
Royaume-Uni	Givaudan UK Ltd
Singapour	Givaudan Singapore Pte Ltd
Thaïlande	Givaudan (Thailand) Ltd (79%)

# Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan de Givaudan SA

Proposition du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale des actionnaires

<i>en francs suisses</i>	2004	2003
Bénéfice net de l'exercice	247'905'715	272'524'245
Report du résultat de l'exercice précédent	150'418'040	151'093'795
<b>► Total du résultat disponible</b>	<b>398'323'755</b>	<b>423'618'040</b>
Transfert à la réserve légale générale	-	-
Distribution d'un dividende ordinaire de CHF 9,80 brut par action (2003: CHF 8,90)	76'440'000	71'200'000
Distribution d'un dividende extraordinaire de CHF 6,50 brut par action (2003: CHF 6,50)	50'700'000	52'000'000
Transfert à la réserve libre	150'000'000	150'000'000
<b>► Total du résultat affecté</b>	<b>277'140'000</b>	<b>273'200'000</b>
<b>► Report à nouveau</b>	<b>121'183'755</b>	<b>150'418'040</b>



Rapport de l'organe de révision  
à l'Assemblée Générale des actionnaires de Givaudan SA  
Vernier

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels de Givaudan SA (pages 94 à 99) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2004.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'Administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité, les comptes annuels et la proposition d'appropriation de résultat disponible sont conformes à la loi suisse en vigueur et aux statuts de la société.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA




Ralph R. Reinertsen



Felix Roth

Genève, le 25 février 2005

# Givaudan dans le monde

 **AFRIQUE DU SUD**  
 Givaudan South Africa (Pty) Ltd  
 51A Galaxy Avenue  
 Linbro Business Park  
 Frankenwald  
 Sandton 2065

 **ALLEMAGNE**  
**Arômes**  
 Givaudan Deutschland GmbH  
 Giselherstrasse 11  
 44319 Dortmund

**Parfums**  
 Givaudan Deutschland GmbH  
 Lehmweg 17  
 20251 Hambourg


 **ARGENTINE**  
 Givaudan Argentina SA  
 San Lorenzo 4759  
 Esquina Ave Mitre  
 1605 Munro Prov.  
 Buenos Aires

 **AUSTRALIE**  
 Givaudan Australia Pty Ltd  
 9, Carolyn Street  
 P.O. Box 6125  
 Silverwater N.S.W 2128

Givaudan Australia Pty Ltd  
 Unit 36, 5 Inglewood Place  
 Baulkham Hills N.S.W 2153

 **AUTRICHE**  
 Givaudan Austria GmbH  
 Twin Tower Vienna  
 Wienerbergstrasse 11  
 1810 Vienne

 **BERMUDES**  
 Givaudan International Ltd  
 Hamilton  
 FF Holdings (Bermuda) Ltd  
 Hamilton  
 FF Insurance Ltd  
 Hamilton

 **BRÉSIL**  
 Givaudan do Brasil Ltda  
 Av. Engenheiro Billings, 2185  
 Jaguaré, São Paulo  
 SP - CEP 05321-010  
 Caixa Postal: 66041

 **CANADA**  
 Givaudan Canada Co.  
 2400 Matheson Boulevard, East  
 Mississauga, Ontario  
 L4W - 5G9

 **CHILI**  
 Givaudan Chile Ltda  
 Luis Rodríguez Velasco 4717, oficina 212  
 Las Condes, Santiago


 **CHINE**  
**Arômes & Parfums - Création,  
 Vente & Production**  
 Shanghai Givaudan Ltd  
 298 Li Shi Zhen Road  
 Zhang Jiang High-Tech Park  
 Pu Dong New Area  
 Shanghai 201203

**Arômes & Parfums - Vente**  
 Shanghai Givaudan Ltd  
 Guangzhou Representative Office  
 17/F, Yin Zheng Mansion  
 338 Huan Shi East Road  
 Guangzhou 510060

Shanghai Givaudan Ltd  
 Beijing Representative Office  
 Unit 1201-1204 Tower A, Beijing Kelun Building  
 12A, Guanghua Road, Chaoyang District  
 Beijing 100020

Shanghai Givaudan Ltd  
 Chongqing Representative Office  
 Room 1501 A, Metropolitan Mansion  
 68 Zou Rong Road, Central District  
 Chongqing 400010

Givaudan Hong Kong Ltd  
 17A, Lippo Leighton Tower  
 103-109 Leighton Road  
 Causeway Bay  
 Hong Kong

 **COLOMBIE**  
 Givaudan Colombia SA  
 Carrera 99 No 46-A-22  
 151196 Bogota, D.C.

 **CORÉE DU SUD**  
 Givaudan Korea Ltd  
 31/F, The MMAA Bldg  
 467-12 Dogok-Dong  
 Gangnam-Gu, Séoul 135-270

 **DANEMARK**  
 Givaudan Scandinavia A/S  
 Gøngehusvej 280  
 2970 Hørsholm

 **ÉMIRATS ARABES UNIS**  
 Givaudan Suisse SA  
 (Dubai Branch)  
 Gulf Towers - 901-902  
 P.O. Box 33170  
 Dubai

 **ESPAGNE**  
 Givaudan Ibérica, SA  
 Pla d'en Batlle s/n,  
 08470 Sant Celoni  
 Barcelone  
  
 Givaudan Ibérica, SA  
 Colquide, 6  
 Edificio Prisma I, 2ª Planta  
 28230 Las Rozas  
 Madrid

**Parfums - Vente**  
 Givaudan Ibérica, SA  
 Edificio Géminis, Bloque B12  
 Parque de Noegocios Mas Blau  
 08040 El Prat de Llobregat, Barcelone

 **ÉTATS-UNIS**  
 Givaudan United States, Inc.  
 Corporation Trust Center  
 1201 Orange Street  
 Wilmington, DE 19801

**Arômes - Création & Vente**  
 Givaudan Flavors Corporation  
 1199 Edison Drive  
 Cincinnati, OH 45216

**Arômes - Recherche**  
 Givaudan Flavors Corporation  
 1199 Edison Drive  
 Cincinnati, OH 45216

**Arômes - Production**  
 Givaudan Flavors Corporation  
 110 E. 69th Street  
 Cincinnati, OH 45216

Givaudan Flavors Corporation  
 9500 Sam Neace Drive  
 Florence, KY 41042

Givaudan Flavors Corporation  
 Merry Lane  
 East Hanover, NJ 07936

Givaudan Flavors Corporation  
 4705 U.S. Highway 92 East  
 Lakeland, FL 33801-3255

Givaudan Flavors, Inc.  
 231 Rock Industrial Park Drive  
 Bridgeton, MO 63044

Givaudan Flavors Corporation  
 63, Boardmann Road  
 New Milford, CT 06776

International Bioflavors, Inc.  
 1730, Executive Drive  
 Oconomowoc, WI 53066

**Parfums - Création**  
 Givaudan Fragrances Corporation  
 1775 Windsor Road  
 Teaneck, NJ 07666

**Parfumerie fine - Création**  
 Givaudan Fragrances Corporation  
 40 West 57th St. 11th floor  
 New York, NY 10019

**Parfums - Production**  
 Givaudan Fragrances Corporation  
 International Trade Center  
 300 Waterloo Valley Road  
 Mount Olive, NJ 07828

 **FÉDÉRATION DE RUSSIE**  
 Givaudan Schweiz AG  
 Representative Office in Moscow  
 Riverside Towers Business Centre, 8th floor  
 Kosmodamianskaya nab. 52/1  
 115054 Moscou

 **FINLANDE (ESTONIE, LITHUANIE, LETTONIE)**  
 Givaudan Finland Representative Office  
 Kauppakartanonkatu 7 A 44  
 00930 Helsinki

 **FRANCE**  
 Givaudan Participation SAS  
 55, Voie des Bans, B.P. 24  
 95102 Argenteuil

**Arômes**  
 Givaudan France Arômes SAS  
 Zac Paris Nord II - 89/103 rue des Chardonnerets  
 93290 Tremblay en France  
 Adresse postale:  
 BP 50250  
 95956 Roissy CDG Cedex

**Parfums - Vente & Production**  
 Givaudan France Fragrances SAS  
 55, Voie des Bans, B.P. 24  
 95102 Argenteuil

**Parfumerie fine - Création**  
 Givaudan France Fragrances SAS  
 46, avenue Kleber  
 75116 Paris

### Parfums - Création

Givaudan France Fragrances SAS  
19-23, Voie des Bans, B.P. 98  
95102 Argenteuil

### Parfums - Production

Givaudan France Fragrances SAS  
62, rue Paul Cazeneuve, B.P. 8236  
69355 Lyon

### HONGRIE

Givaudan Schweiz AG  
Hungary Commercial Representative Office  
Károlyi krt. 11  
1075 Budapest

### INDE

#### Arômes & Parfums - Vente

Givaudan (India) Pvt Ltd  
Bonanza "A" Wing, 402-412  
Sahar Plaza Complex  
M.V. Road  
Andheri East  
Mumbai 400 059

### Parfums - Création

Givaudan (India) Pvt Ltd  
13th Floor  
Prestige Meridian 1  
# 29 M. G. Road  
Bangalore 560 001

### Arômes & Parfums - Production

Vinarom Pvt Ltd  
Plot No.26, 2nd Cross  
Jigani Industrial Area  
Jigani 562 106  
Anekal Taluk, Karnataka State

### INDONÉSIE

PT Givaudan Indonesia  
S. Widjojo Centre 6th Floor  
JI Jendral Sudirman 71  
Jakarta 12190

### ITALIE

Givaudan Italia SpA  
Via XI Febbraio, 99  
20090 Vimodrone, Milan

### JAPON

Givaudan Japan KK  
3-23 Shimomeguro 2-chome  
Meguro-ku  
Tokyo 153-0064

Givaudan Japan KK  
Meguro Toho Building, 3/F  
1-7 Kamiosaki 3-chome  
Shinagawa-ku  
Tokyo 141-0021

### Arômes - Production

Givaudan Japan KK  
3056, Kuno  
Fukuroi-Shi  
Shizuoka 437-0061

### MALAISIE

Givaudan Malaysia Sdn Bhd  
A-901 Menara 1, Kelana Brem Towers  
Jalan SS 7/15 (Jalan Stadium)  
47301 Petaling Jaya  
Selangor Darul Ehsan

### MEXIQUE

#### Arômes

Givaudan de Mexico SA de CV  
Eje Norte-Sur N° 11, CIVAC  
62500 Jiutepec, Morelos

### Parfums

Givaudan de Mexico SA de CV  
Avenida Paseo de la Reforma No. 2620, piso 9  
Edificio Reforma Plus Col. Lomas Atlas  
11950, D.F.

### PAYS-BAS

Givaudan Nederland BV  
Nijverheidsweg 60  
P.O. Box 414  
3770 AK Barneveld

### PÉROU

Givaudan Peru SAC  
Av. Victor Andrés Belaunde 147  
Centro Empresarial Real.  
Torre Real 6. Of. 203  
San Isidro, Lima 27

### PHILIPPINES

Givaudan Singapore Pte Ltd  
Philippines Regional Headquarters  
3/F, Roche Building  
2252 Don Chino Roces Avenue  
1231 Makati City, Metro Manila

### POLOGNE

Givaudan Polska Sp z o o  
Ul Podchorazych 83  
00-722 Varsovie

### RÉPUBLIQUE TCHÈQUE (et SLOVAQUIE)

Givaudan CR, sro  
Klimentska 10  
110 00 Prague 7

### ROYAUME-UNI

#### Arômes

Givaudan UK Ltd  
Chippenham Drive  
Kingston  
Milton Keynes, MK10 OAE

### Parfums

Givaudan UK Ltd  
Magna House  
76-80 Church Street  
Staines, Middx. TW18 4XR

### SINGAPOUR

Givaudan Singapore Pte Ltd  
1 Woodlands Avenue 8  
Singapour 738972

### SUISSE

#### Siège social

Givaudan SA  
Chemin de la Parfumerie 5  
1214 Vernier

Givaudan Finance SA

Chemin de la Parfumerie 5  
1214 Vernier

### Parfums

Givaudan Suisse SA  
Chemin de la Parfumerie 5  
1214 Vernier

### Arômes - Création, Vente & Production

Givaudan Schweiz AG  
Ueberlandstrasse 138  
8600 Dübendorf

### Parfumerie fine - Création

Givaudan Schweiz AG  
Ueberlandstrasse 138  
8600 Dübendorf

### Arômes

Givaudan Schweiz AG  
8310 Kempththal

### TAIWAN

Givaudan Singapore Pte Ltd  
Taiwan Branch  
7/F N° 303, Sec. 4  
Hsin Yi Road, Taipei

### THAÏLANDE

Givaudan (Thailand) Ltd  
19th Floor, CRC Tower  
All Seasons Place,  
87/2 Wireless Road, Lumpini  
Patumwan  
Bangkok 10330

### TURQUIE

Givaudan Aroma ve  
Esans Sanayi ve Ticaret Ltd St.  
Ebulula Cad. Gul Sokak  
Sitki Ciftci Blokleri A19 Daire: 6-7  
Akatlar, Istanbul

### UKRAINE

Givaudan Suisse SA  
Representative Office in Ukraine  
Pimonenko Str. 13, 6B/18  
Kiev, Ukraine 04050

### VÉNÉZUELA

Givaudan Venezuela SA  
4ta Av. Los Palos Grandes con  
Av. Fco. de Miranda  
Torre Alcatel, piso 1, oficina C  
Los Palos Grandes  
Caracas 1060

### VIETNAM

Givaudan Singapore Pte Ltd  
Vietnam Representative Office  
Fosco Building 1  
5th floor, Rm 52  
6 Phung Khac Khoan Street  
District 1  
Ho Chi Minh City

■ Finance / Services  
■ Bureaux de vente  
■ Création / Application  
■ Production

# Contact

## Givaudan SA

Chemin de la Parfumerie 5

CH – 1214 Vernier, Suisse

T +41 22 780 91 11

F + 41 22 780 91 50

[www.givaudan.com](http://www.givaudan.com)

# Crédits

## Photographies

Dr hc Roman Kaiser

*Directeur de la recherche*

Givaudan Schweiz AG, Suisse

Trnka / Food & Stills

Zurich, Suisse

Michel Blanc

Studio Mad Blend S.A.

Genève, Suisse

Scott Karcich

Marketing Communications NA

Givaudan Flavors Corp, Cincinnati, Etats-Unis

## Conception et mise en page

Latitudesign

Genève, Suisse

## Photolithographie

Scan Graphic snc

Nyon / Vaud, Suisse

## Impression

Courvoisier-Attinger

Bienne / Berne, Suisse

Le Rapport Annuel de Givaudan est édité en anglais, en allemand et en français.

Toutes les marques citées sont au bénéfice d'une protection juridique.

Papier blanchi sans chlore – Imprimé en Suisse.

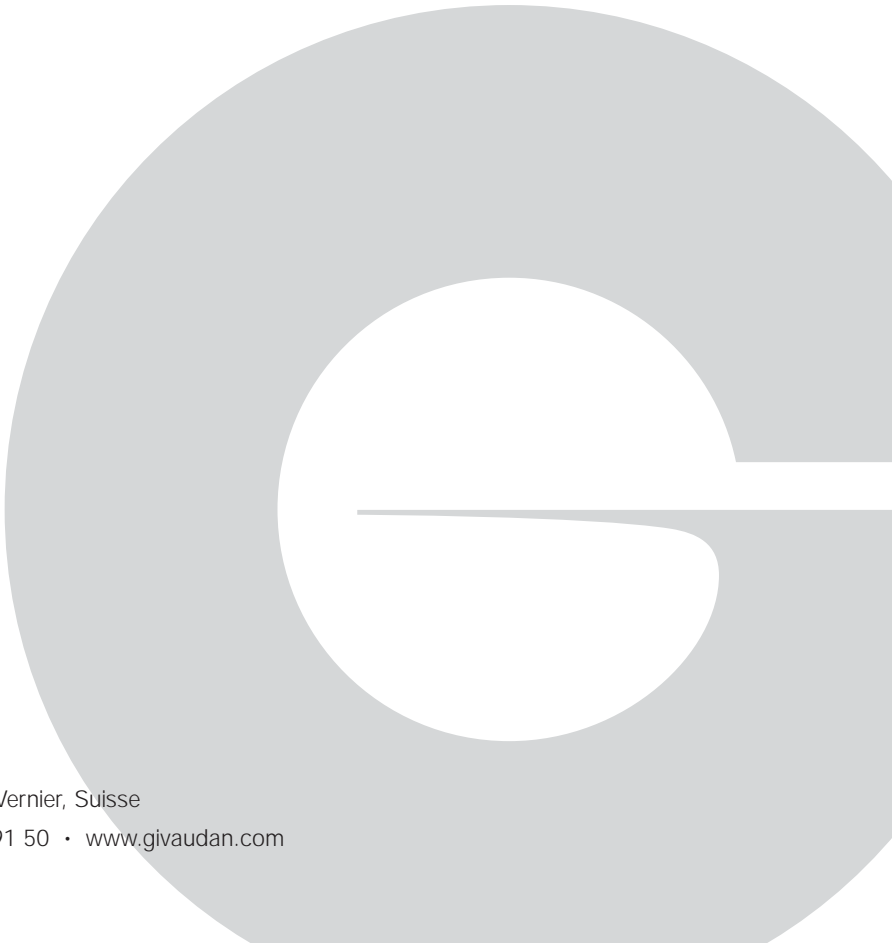


### Thé des Nilgiri

Les Montagnes bleues (*Nilgiri* en tamoul), dans le Sud de l'Inde, sont en partie couvertes de plantations de thé et fournissent environ un quart de la production totale de l'Inde.

Le *Tea Board of India* a décidé, il y a plusieurs années, de faire la promotion des thés d'Assam, de Darjeeling et des Nilgiri en tant que "grands crus", à boire seuls, aisément reconnaissables à leur logo (la plupart des autres thés noirs indiens servent en effet à faire des mélanges). Alors que

les premiers jardins de thé se trouvent à 1200 m, le meilleur thé des Nilgiri, qui rappelle les plus grands Ceylan, ne pousse qu'à des altitudes supérieures à 1900 m. La meilleure expérience olfactive pour ne jamais oublier un Nilgiri de sa vie est de passer près d'une des nombreuses usines de séchage: c'est une note de thé végétale, vitale, pleine de corps, plus riche en tanins que les autres grands thés d'origine, mais qui conserve un élégant équilibre, avec ses notes florales typiques d'un Darjeeling.



**Givaudan SA** Chemin de la Parfumerie 5, CH-1214 Vernier, Suisse  
T +41 22 780 91 11 • F +41 22 780 91 50 • [www.givaudan.com](http://www.givaudan.com)